Dimanche 3 Juin 1917 — QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO (AUJOURD'HUI HUIT PAGES). — 83me Année — N° 149 (L.P.L.B. N° 919)

ABONNEMENTS
Mensuels, prenant cours le 1er de chaque mois fr. 2.00
Trimestriels, prenant cours les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre 6.00
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.
ADMINISTRATION - RÉDACTION
45, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

DIRECTEUR : FLORENT DELMOTTE — (Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.) — RÉDACTEUR EN CHEF : CHARLES DESBONNETS

PUBLICITÉ
Annonces 4e page, la petite ligne . . . fr. 0.50
Réclames, 3e page, la ligne . . . » 1.00
Faits-divers » . . . » 2.00
Echos et Nouvelles » . . . » 3.00
Nécrologie » . . . » 2.00
Annonces notariales et judiciaires, la ligne . » 0.75
BUREAUX AUXILIAIRES :
LIÉGE : RUE PONT D'AVROY, 27
CHARLEROI : RUE DE BEAUMONT, 8 (V.-E.)
NAMUR : RUE DE LA COLLINE, 12 (SALZINNES)

LA GUERRE : COMMUNIQUES

Puissances Centrales

BERLIN, 1er juin. — Sa Majesté l'Empereur a envoyé le télégramme suivant :

A Sa Majesté l'Empereur d'Autriche,
Roi apostolique de Hongrie,

Dans une âpre lutte, prête à de nouveaux combats, Ton armée de l'Isonzo a défié l'assaut puissant, opiniâtre des Italiens, et l'a fait échouer. Je Te félicite, ainsi que les vaillantes troupes de Tes pays, pour le grand succès. Dieu continuera à nous aider.

Guillaume.

A Sa Majesté l'Impératrice,
Château Homburg von der Höhe,

Le feldmaréchal von Hindenburg annonce que la grande offensive du printemps franco-anglaise est arrivée actuellement à une certaine décision. Préparée depuis la fin de l'automne dernier et déclanchée de nouveau depuis l'hiver, l'assaut de l'armée franco-anglaise, soutenu par d'énormes quantités d'engins d'artillerie et techniques de tout genre, a échoué après une lutte opiniâtre d'une durée de sept semaines.

L'aide de Dieu a inspiré à nos troupes incomparables les forces surhumaines pour accomplir les actes héroïques et soutenir avec succès les plus gigantesques combats que l'histoire des guerres ait jamais vus. Tous héros ! Leurs actions imposent le respect et en même temps l'ardente reconnaissance que tout Allemand a pour devoir de leur vouer.

Louanges et grâces soient rendues au Seigneur pour son aide, et gratitude à un tel noble peuple en armes.

Guillaume.

BERLIN, 1er juin. (Officiel du soir).

Vive lutte d'artillerie dans la boucle de Wytschaete. Au front d'Artois et au sud-est de Soissons, engagements aux avant-postes, fructueux pour nous. Dans l'est, rien de spécial.

BERLIN, 2 juin. (Officiel de midi).

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Armées du prince-héritier Rupprecht de Bavière :

De même qu'aux jours précédents, l'action combative de l'artillerie s'était accrue dans la boucle de Wytschaete. Au front d'Arras, le feu a été particulièrement intense près de Lens et sur la rive est de la Scarpe. Au cours de combats de reconnaissance, nos groupes de choc ont fait un certain nombre de prisonniers, parmi lesquels également des Portugais.

Armées du kronprinz allemand :

Près d'Allemant, au nord-est de Soissons, un régiment hanovrien et un régiment westphalien, efficacement soutenus par des éléments d'une troupe d'assaut réputée, par des lance-mines et des aviateurs, ont exécuté une attaque avec un plein succès. Par un assaut inopiné, la position française a été prise sur une étendue d'environ mille mètres et maintenue contre des contre-attaques répétées. Trois officiers, 178 soldats ont été faits prisonniers et de nombreux lance-mines ont été capturés. Le long de l'Aisne, en Champagne, sur les deux rives de la Scippes et au nord-est de la Meuse, l'action a été animée par moments.

Armées du duc Albrecht :

Rien de nouveau.

Pendant le mois de mai, à l'Ouest, 237 officiers, dont 1 général, et 12,500 soldats, ont été faits prisonniers; 3 canons, 221 mitrailleuses et 434 fusils à tir rapide, 18 lance-mines ont été ramenés par nos troupes comme butin.

Sur le théâtre de la guerre à l'Est, la situation ne n'est pas modifiée.

Front de Macédoine :

Sur la rive ouest du Wardar, des bataillons bulgares ont délogé l'ennemi d'une position d'avant-postes près d'Alcackmah et ont repoussé plusieurs contre-chocs.

VIENNE, 1er juin 1917. (Officiel de midi).

Fronts de l'Est et du Sud-Est

Rien de changé.

Front italien

Hier matin, nous avons encore repoussé de violentes attaques italiennes près de Vodice. Partout ailleurs, le long de l'Isonzo et, par endroits, dans la Carinthie et sur le front du Tyrol, l'activité s'est réduite à des duels d'artillerie.

SOFIA, 1er juin 1917. (Officiel du 31 mai).

Front macédonien : A l'ouest du lac de Doiran et dans la partie septentrionale de la plaine de Séris, vive canonnade. Sur le restant du front, l'activité de l'artillerie a été peu intense. Dans la boucle de la Czerna, des détachements allemands ayant pénétré dans les tranchées ennemies, en ont ramené des prisonniers. A l'ouest du Vardar, près du village d'Alischak Mahlé, nos troupes ont exécuté de fructueux coups de main et ramené des prisonniers, ainsi que du matériel de guerre de toute sorte. Comme riposte, un détachement d'infanterie ennemie, soutenu par de l'artillerie, a tenté d'attaquer à son tour, mais il a été repoussé. Les aviateurs ont déployé une grande activité tout le long du front. — Front roumain : Près de Tulcea, fusillades.

Puissances Alliées

PARIS, 1er juin. (Communiqué de 3 h. p. m.). — Au cours de la nuit, l'artillerie ennemie, contre-battue par la nôtre, a bombardé assez violemment nos premières lignes dans la région au nord du Moulin-de-Laffaux, sur le plateau de Californie et dans le bois de Chevreux. Divers coups de main exécutés par l'ennemi à l'ouest de Cerny et au sud de Loivre, ont échoué sous nos feux. Une tentative d'attaque contre nos positions du Casque a également valu des pertes aux assaillants sans leur donner aucun résultat. L'ennemi a laissé entre nos mains une vingtaine de prisonniers. De notre côté, nous avons enlevé un poste ennemi au sud de Chevreux et fait des prisonniers. Rien à signaler sur le reste du front.

PARIS, 1er juin. (Communiqué de 11 h. p. m.). — Au nord de Moulin-de-Laffaux, une attaque ennemie déclanchée ce matin après un vif bombardement, a pu prendre pied en quelques points de notre tranchée avancée. Des contre-attaques ont réussi dans l'après-midi à rejeter l'ennemi de la majeure partie des éléments qu'il avait occupés. La lutte d'artillerie se poursuit assez violente dans toute cette région. Plusieurs tentatives contre nos positions de la Côte 304, repoussées par nos feux, ont valu des pertes sensibles à l'ennemi sans aucun résultat pour lui. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Aviation. — Aujourd'hui, deux avions ennemis ont été descendus par les tirs de nos canons spéciaux et sont tombés dans leurs lignes.

LONDRES, 31 mai. — Un groupe de chos ennemi a été chassé au sud d'Armentières. Nous avons fait quelques prisonniers. Vigoureuse action d'artillerie réciproque près de Bullecourt et sur la rive droite de la Scarpe. Dans la suite, rien d'important à signaler, excepté l'action d'artillerie réciproque dans certains endroits du front.

Deux aviateurs allemands ont été contraints à atterrir. Un de nos avions est porté manquant.

ROME, 1er juin. (Communiqué du 31 mai). — Au front du Trentin et au front de Carinthie, les plus copieuses averses et un épais brouillard ont limité pendant la journée d'hier l'action d'artillerie, favorisant par contre l'activité des patrouilles.

Dans la nuit du 29 au 30, l'ennemi a tenté au nord de Tonale, par surprise, de prendre deux de nos avant-postes près de Porte Albiolo, mais il a été dispersé et repoussé. Sur les pentes nord du mont Piszul, en Carniole, et dans la vallée supérieure de Roccolana (Fella), deux tentatives d'attaque ennemies contre nos lignes ont totalement échoué.

Au front julien, notre artillerie a riposté efficacement aux coups fréquents des batteries ennemies.

Nos détachements de patrouilles ont effectué des pointes hardies et ont à plusieurs reprises inquiété les troupes ennemies, occupées à fortifier les nouvelles positions. Dans la région de Vodice, nos batteries ont dispersé des rassemblements de troupes ennemies, qui se préparaient à l'attaque.

En Albanie, pendant la nuit du 27 au 28, nos bandes albanaises ont attaqué à 25 kilomètres sud de Berat des troupes irrégulières ennemies sur l'Osum supérieur.

Le combat a perduré pendant toute la journée du 28 et pendant la nuit suivante.

Nous avons pris les villages de Crevoda, Velisest, Osoja et Cafa et, ensuite, nous avons tenu victorieusement contre les contre-attaques de troupes ennemies irrégulières, qui étaient accourues à la rescousse.

COMMENTAIRES ALLEMANDS

BERLIN, 1er juin. — Le 31 mai, les positions allemandes près de St-Eloi, Wytschaete, dans la région de Messines et à l'ouest de Warneton ont été prises sous un feu des plus violents, qui a également continué durant la nuit. Des patrouilles ennemies qui s'avançaient pendant la nuit, grâce à la protection de ce feu, dans la région délimitée par les localités susdites, ont été repoussées et ont laissé des prisonniers entre nos mains. Après de fortes attaques de patrouilles, prononcées de bonne heure le 31 mai, nos adversaires ont prononcé une attaque près de Warneton, qui leur permit de prendre provisoirement pied dans nos tranchées, mais ils en furent immédiatement rejetés par notre contre-attaque.

Au front d'Arras, des troupes d'assaut ont déblayé dans la matinée du 31 mai un nid d'Anglais qui a survécu à l'attaque du 30 mai, près de Monchy; les survivants, se composant d'un officier et de 30 hommes, ont été faits prisonniers. La nuit fut également animée. Au sud de la chaussée d'Arras-Cambrai, nos troupes ont ramené des prisonniers à la suite d'une poussée. Dans la région de Saint-Quentin, le feu destructeur et de dispersion qui avait été modéré durant la journée, a augmenté d'intensité vers le soir, pour continuer durant la nuit. Près d'Havricourt et d'Hennecourt, des patrouilles ennemies ont été repoussées.

Au front de l'Aisne, une patrouille allemande a ramené pendant la nuit du 1er juin des prisonniers à l'ouest de Cerny. Lors de l'entreprise signalée le 30 mai à l'est de Berry-au-Bac, nos troupes d'attaque ont pénétré dans la ligne que nous occupions, avant l'offensive, le 16 avril. A cette occasion, les Français subirent de très lourdes et sanglantes pertes. Près d'un seul entonnoir d'explosion, nous avons capturé 7 mitrailleuses et 12 fusils automatiques. Le nombre des prisonniers a augmenté. Une attaque française prononcée le soir du 31 mai, après une courte vague d'artillerie, contre cette position nouvellement acquise, a été repoussée sans peine.

Les prisonniers ramenés de Champagne à la suite d'une poussée couronnée de succès contre le Mont-Haut, ont déclaré unanimement que la préparation d'artillerie qui a précédé notre entreprise a occasionné aux Français les plus lourdes pertes.

Au front de l'est, vive activité d'artillerie en quelques secteurs. Près de Zloczow, les Russes ont déchargé 1,500 coups contre une seule montagne.

Nos Informations

ALLEMAGNE

LES BUTS DE GUERRE DE L'ALLEMAGNE

Berlin, 31 mai. (Wolff.) — Sous le titre « Cecil et Asquith sur les buts de guerre de l'Angleterre », l'officieuse « Norddeutsche Allgemeine Zeitung » écrit :

« Si l'on fait abstraction des suppositions contenues dans le discours de M. Asquith, les principes exposés dans ce discours se trouvent d'accord avec ceux qui ont toujours été adoptés par l'Allemagne, même au cours de la présente guerre. En fait, l'Allemagne ne veut aucune extension de territoire aux fins de s'agrandir, ni aucune extension de sa puissance politique et économique. Elle veut exclusivement défendre son propre territoire contre toute visée de conquête par l'étranger, et elle veut, en outre, des garanties appropriées pour sa défense et sa protection à l'avenir. Elle se trouve donc d'autant plus d'accord avec les principes politico-moraux de M. Asquith, que, dans le traitement des peuples voisins de ses frontières, telle que la Pologne par exemple, elle ne s'est pas écartée de la voie tracée par M. Asquith dans son discours sur la morale de la politique d'annexions. »

AMERIQUE

LES BUTS DE GUERRE DE M. WILSON

L'Agence Reuter annonce que le président Wilson a envoyé en Russie un document dans lequel il précise les buts de guerre de l'Amérique et définit la formule « Ni annexions, ni indemnités ». Ce document sera publié dès qu'il aura été transmis au gouvernement russe.

UNE MESURE DES BANQUIERS NEW-YORKAIS

On annonce de New-York que les banquiers de la place ont décidé de photographier les chèques envoyés en Europe. Les clichés serviraient comme preuve de l'envoi dans le cas où les chèques originaux seraient détruits au cours de torpillages.

ANGLETERRE

LE GOUVERNEMENT ET LA CONFERENCE DE STOCKHOLM

L'« Humanité » apprend de Londres que le gouvernement anglais a décidé de remettre des passeports aux membres du parti ouvrier anglais et du parti ouvrier indépendant qui se rendront à Stockholm.

AU MINISTERE

On mande de Londres que le Dr Addison serait désigné pour remplacer M. Barnes comme ministre des pensions, et que M. Winston Churchill succèderait à M. Addison comme ministre des Munitions. Le Ministère du Ravitaillement aurait été présenté à M. Robert Smillie par le parti ouvrier, mais il n'a pas accepté. La nomination de M. G. Roberts semble probable.

FUSION DE COMPAGNIES DE NAVIGATION

Londres, 31 mai. — Un traité provisoire a été conclu pour la fusion d'intérêts entre la Peninsular and Oriental Co et l'Union Steamship Co de New Zealand. Cette dernière société possède une flotte de 76 vapeurs, dont beaucoup de première classe, et représentant un tonnage brut de 243,278 tonnes. Elle assure un service régulier de poste, passagers et marchandises entre les ports de la Zélande du Nord et du Sud, entre la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie et l'Australie, ainsi qu'entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, les îles de la Mer du Sud, et Vancouver et San Francisco.

Il y a un peu plus d'un an, une amalgamation s'était déjà produite entre la P. and O. et la New-Zealand Shipping and Federated Navigation Co. Cette transaction avait eu pour résultat d'augmenter la flotte de la P. and O. de 31 vapeurs.

DELEGUES EN RUSSIE

Londres, 1er juin. (Reuter.) — Le gouvernement anglais s'efforce en ce moment de permettre au gouvernement et au peuple russes de se faire une idée exacte de la mentalité anglaise dans tous ses détails. Aussi le gouvernement anglais facilitera-t-il le voyage en Russie de certains délégués des différents partis politiques anglais, et notamment de délégués appartenant à des partis peu nombreux en Angleterre et qui n'étaient pas trop favorables à une continuation énergique de la guerre.

AUTRICHE

LA CRISE MINISTERIELLE EN HONGRIE

Budapest, 31 mai. — Après une audience chez l'Empereur, l'ancien premier ministre Weckerlé a déclaré qu'à son avis la crise ministérielle ne pouvait être résolue que par une réforme électorale libérale et à condition que le nouveau gouvernement ratifie les traités économiques conclus avec l'Autriche par l'ancien gouvernement.

Les journaux du matin estiment que M. Weckerlé a beaucoup de chances d'être chargé de reconstituer le Cabinet hongrois, car il est le mieux à même de centraliser la collaboration de tous les éléments qui basent leur attitude sur le compromis de 1867.

CHINE

LA SITUATION

On mande au « Times » que les provinces Feng-Tien, Houan-Anhoi, qui se sont déclarées indépendantes, sont précisément les centres provinciaux de la puissance militaire, et que les deux premières sont précisément celles qui, dans tous les troubles intérieurs, ont soutenu le gouvernement central.

L'ancien ordre de choses s'est modifié du tout au tout en Chine. Jadis, le parti militaire était au pouvoir ; c'est contre lui que s'élevait le Parlement, plus ou moins radical. Cette fois, grâce à l'influence du président de la République, c'est la majorité radicale du Parlement qui a le dessus ; le parti militaire et les modérés constituent l'opposition ; quelques-uns des chefs les plus résolus du parti militaire sont disposés à continuer la lutte par les armes. On fera bien cependant de ne considérer la déclaration d'indépendance des trois provinces que comme une manifestation. Les négociations sont déjà entamées, et il est fort possible qu'un compromis soit déjà conclu entre les différents partis.

ESPAGNE

LEVEE DES GARANTIES CONSTITUTIONNELLES

Madrid, 31 mai. — Les journaux font prévoir un décret suspendant l'effet des garanties constitutionnelles.

Le comte Romanones a déclaré qu'il regrettait n'avoir pas été invité à prendre part au meeting des partis de la gauche. Il a déclaré maintenir en entier le message adressé au roi.

D'après l'Agence Havas, le président du Conseil espagnol, M. Garcia Prieto, aurait déclaré à quelques journalistes que les garanties constitutionnelles n'ont pas été suspendues.

UNE VICTIME

Madrid, 1er juin. — Le conseul espagnol, M. Carlos Gordon, qui se rendait à Port Saïd, a trouvé la mort à bord du vapeur coulé « Isaguirre ».

PAS DE MANIFESTATION

Le Conseil des ministres a décidé d'interdire provisoirement toute manifestation publique dans le domaine de la politique internationale.

FRANCE

LES PASSEPORTS POUR STOCKHOLM

L'Agence Télégraphique Suisse annonce que, dans le courant de la journée de jeudi, M. Ribot reçut la visite de nombreux parlementaires, notamment d'une délégation de l'Union républicaine du Sénat et d'une délégation des fédérations républicaines de la Chambre, qui lui demandèrent si des passeports seront accordés aux délégués à la conférence de Stockholm. M. Ribot répondit que le Conseil des ministres délibérerait vendredi matin sur cette question. La décision prise sera portée à la connaissance de la Chambre l'après-midi même.

LES SOCIALISTES ET STOCKHOLM

Paris, 31 mai. (Reuter.) — M. Auriol, député socialiste, qui a été interviewé par le « Matin », a déclaré que la majorité socialiste française n'a pas capitulé en décidant d'envoyer des délégués à la conférence de Stockholm. Nous ne pouvons, ajouta M. Auriol, laisser aux Allemands l'occasion d'influencer les socialistes des pays neutres.

On discute vivement dans les couloirs du Palais Bourbon la question de savoir si le gouvernement délivrera des passeports pour Stockholm.

AU PALAIS BOURBON

Paris, 1er juin. — La séance d'aujourd'hui fut consacrée à la Chambre à discuter l'interpellation Lebair Maignant sur les passeports pour Stockholm. Les tribunes étaient bondées, une grande animation régnait dans la salle. M. Ribot fit un discours, puis la Chambre se réunit en séance secrète.

AU GRAND QUARTIER-GENERAL

On mande de Genève l'arrivée à Paris du général Yankevitch, qui représentera le gouvernement provisoire russe auprès du grand quartier-général français.

LE GOUVERNEMENT ET LES SOCIALISTES

Paris, 2 juin. (Havas.) — M. Ribot, président du Conseil, a fait vendredi à la Chambre, entre autres, la déclaration suivante :

« Il est question, depuis quelque temps, d'un projet d'assemblée internationale. Les socialistes de tous les pays, Allemands et Autrichiens y compris, se réuniraient. Ce projet n'a pas été conçu en France. Il eut pour résultat d'induire l'opinion publique en erreur, et même de créer une scission dans les partis socialistes. Le premier inconvénient d'une telle assemblée est qu'elle peut faire naître l'idée que les partis pourraient revendiquer de se mettre à la place du gouvernement. La paix de demain ne peut être l'œuvre d'un parti, quel qu'il soit. Si les socialistes s'assemblaient pour discuter les buts de guerre, demain les catholiques auraient le même droit. La paix ne peut être qu'une paix française. Elle devra englober les espérances du pays entier. Mais qui peut représenter le pays ? C'est le gouvernement, qui collabore avec les Chambres, et qui demandera à celles-ci, lorsque le moment sera venu, de l'appuyer de ses conseils par l'intermédiaire de ses commissions. Je suis certain d'exprimer ainsi l'opinion du pays. Peut-on, à cette heure, discuter avec ceux qui sont nos ennemis et qui n'eurent pas un mot pour désavouer la guerre ; peut-on discuter avec l'ennemi qui occupe encore une partie de notre territoire ? Le gouvernement, conscient de ses responsabilités, sait que, si un tel projet devenait réalité, il provoquerait le désarroi dans l'opinion publique. A cette heure, il est nécessaire que le pays rassemble toute son énergie dans la dernière phase de la guerre. Si l'on voulait faire croire au pays qu'une telle assemblée peut avancer l'heure de la paix, à quel résultat cela mènerait-il ? Non, la paix ne peut émaner que de la victoire. Que penserait-on de l'autre côté de l'Océan, dans la République des Etats-Unis, où l'on se propose à nous appporter une aide précieuse ? Non, Messieurs, le gouvernement ne peut consentir à créer un tel précédent, il ne peut prendre la responsabilité d'approuver ni de faciliter le voyage à Stockholm. Il ne peut exister aucun doute sur le patriotisme de nos collègues socialistes. »

HOLLANDE

ENVOI DE SOLDATS EN CONGE

La Haye, 2 juin. — On annonce officiellement que les caporaux et les homme de la classe 1912, à l'exception des troupes montées, de l'artillerie de forteresse et des torpilleurs, seront envoyés en congé le 15 juin.

ITALIE

EXPULSION D'AUTRICHIENS

Le « Petit Parisien » apprend de Rome que 4,000 Autrichiens allemands, qui avaient été autorisés jusqu'ici à séjourner en Italie, viennent d'être expulsés.

LA REUNION DE LA CHAMBRE

On mande de Rome à la « Tribuna » que le Conseil des ministres d'hier a fixé au 14 juin la date de réunion des Chambres.

JAPON

LE JAPON ET L'EGLISE CATHOLIQUE

Du « Tijd » : D'après des nouvelles reçues à Rome, l'œuvre des missions catholiques rencontre beaucoup de difficultés au Japon. On sait que la religion d'Etat de ce pays est le shintoïsme ; or, le gouvernement japonais veut se servir de cette religion pour servir ses vues sur l'unité nationale ; il se place à ce point de vue que le shintoïsme et le patriotisme étant une seule et même chose, seul un shintoïste ne peut être qu'un bon patriote. Dans toutes les écoles publiques des catéchismes shintoïstes ont été introduits.

NORVEGE

LES PERTES MARITIMES

Pendant la semaine écoulée au 19 mai, la Norvège a perdu 6 vapeurs et un voilier, soit 11.643 tonnes.

Depuis le début de la guerre, la flotte norvégienne a perdu 400 vapeurs et 120 voiliers, représentant 744,213 tonnes-registre. A ces pertes matérielles, il faut ajouter celles de 548 vies humaines.

ROUMANIE

LES DIFFICULTES DU RAVITAILLEMENT

L'Agence des Balkans apprend de Jassy que la Roumanie non occupée est menacée de la famine.

Le voyage de M. Bratiano au grand quartier général russe avait pour objet d'obtenir du blé de la Russie. MM. Kerensky et Thomas, eux aussi, se sont rendus en Roumanie, surtout afin de résoudre le problème de l'alimentation. Sans l'aide de la Russie, la Roumanie est vouée à une famine inévitable.

EN RUSSIE

LE PROCES SUCHOMLINOFF

Pétrograd, 1er juin. (Ag. Tél. Pétr.) — M. Januchkewitch et d'autres chefs militaires déposent que tous les échecs russes depuis Lodz, en novembre 1914 et en août 1915, furent causés par le manque de munitions. Cette pénurie constitua un obstacle sérieux, rendit impossible l'emploi de renforts et obligea même des chefs militaires à réduire les effectifs de nombreux régiments à trois bataillons. Dans une de ses lettres à Suchomlinoff, alors ministre de la Guerre, le général Januchkewitch écrivait :

« Hier, les Allemands ont lancé contre un de nos régiments plus de 3,000 projectiles de gros calibre ; ils ont balayé complètement nos positions. Nous ne pûmes lancer qu'une centaine d'obus sur l'ennemi, [illegible]

L'acte d'accusation comporte un échange de correspondances entre Suchomlinoff et l'ambassadeur de France, M. Paleologue, qui s'informa, à la demande du général Joffre, le 11 septembre, si le ravitaillement de l'armée russe en vivres et munitions était assuré pour une action militaire continue.

Dans une lettre à l'ambassadeur, Suchomlinoff dissipe les inquiétudes françaises en déclarant que la question du ravitaillement ne doit pas inquiéter les Alliés.

Devant la Commission d'enquêtes, Suchomlinoff repoussa toutes les accusations formulées et déclara qu'il exécuterait fidèlement le programme militaire que le Comité supérieur de la défense avait élaboré en 1914 après la guerre russo-japonaise. Il ajouta que l'exécution de ce programme et sa direction avaient été soumise à l'administration générale de l'artillerie, qui eut pu aussi activer la fabrication de munitions. Suchomlinoff dit encore qu'on lui avait systématiquement refusé tous les moyens d'action nécessaires.

Cette déclaration de Suchomlinoff n'a, du reste, pas été confirmée.

***

L'Agence Télégraphique de Pétrograd transmet, à propos du procès Suchomlinoff, les renseignements complémentaires suivants .

« La pénurie de munitions, dit l'acte d'accusation, se fit sentir au front russe à partir des premiers jours de guerre. Malgré les demandes réitérées du général Zabellin, chef du service de ravitaillement au front du sud-ouest, et celles du général Januchkewitch, chef d'état-major, qui insistaient pour obtenir des envois immédiats de munitions, afin d'éviter des conséquences déplorables, M. Suchomlinoff resta inactif ou se contenta de prononcer des paroles évasives. En octobre 1914, le général Ivanof fit savoir au général Januchkewitch que, par suite du manque de munitions, et malgré des combats acharnés, il ne pourrait maintenir le front tel qu'il était à ce moment et que, si des munitions n'arrivaient pas, il devrait cesser le combat et commander à ses troupes une retraite dans des circonstances très difficiles. Des demandes semblables furent faites à cette époque par le comte Vorontsowsachkof, commandant de l'armée du Caucase, et par le général Rousski, commandant en chef de l'armée de l'ouest. Peu après, l'armée commença à manquer de fusils. Les troupes de renfort envoyées au front ne disposaient plus que d'un fusil par deux hommes, et cette proportion décrut encore dans la suite. Finalement, des détachements entiers arrivèrent, non armés, sur le théâtre du combat. A la fin de 1914, 870,000 fusils à peu près manquaient. Par suite de la négligence de Suchomlinoff, l'armée manquait aussi de mitrailleuses ; près de 12,000 étaient demandées en août 1915. En juin 1915, plus de 100 millions de cartouches manquaient La pénurie de cartouches fut terrible en Galicie, plusieurs détachements durent quitter leurs positions parce que les hommes manquaient de cartouches.

L'EXODE VERS PETROGRAD

Le correspondant du « Handelsblad » à Pétrograd mande que le Comité de ravitaillement de la capitale russe étudie des mesures tendant à restreindre l'exode de la population rurale vers la capitale, dont la population souffre déjà de la pénurie de vivres et de logement. L'affluence des étrangers à Pétrograd a déjà presque doublé la population de la capitale. On se propose actuellement de ne plus délivrer de carte de vivres qu'à ceux qui peuvent prouver que leur présence est dans l'intérêt public.

LES ELECTIONS POUR L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Le « Petit Journal » apprend de Pétrograd que le gouvernement provisoire a publié un décret ordonnant que les élections pour l'Assemblée Constituante auront lieu du 15 au 30 juillet.

TROUBLES DANS UNE ILE RUSSE

De Stockholm : On mande de Seskärt (île russe dans le golfe de Finlande), que l'état de siège y a été déclaré. Au cours d'une collision entre militaires et ouvriers, plusieurs personnes ont été blessées.

D'après les récits de la presse, les troubles doivent être attribués exclusivement aux ouvriers finlandais des scieries mécaniques qui veulent suivre l'exemple russe.

LA JOURNEE DE HUIT HEURES

L'Agence Havas apprend de Pétrograd que d'après la « Rousskija Volja », le ministre de la Guerre, M. Kerensky, a introduit la journée de huit heures dans toutes les entreprises travaillant pour l'armée.

L'ACTIVITÉ DE L'EGLISE ROMAINE

D'après l'Agence Havas, le « Rjetch » annonce que le Vatican a décidé de créer une administration spéciale pour les questions catholiques en Russie. Le Pape aurait exprimé le désir d'assumer personnellement la présidence de cette administration, qui aurait aussi pour but un rapprochement entre l'Eglise catholique romaine et l'église orthodoxe.

AUGMENTATION DE LA SOLDE DES SOLDATS

Le Bureau de Presse russe à Berne annonce que depuis le 14 mai, la solde des soldats russes en service actif s'élève à 19 francs par mois, celle des sergents-majors à 45 francs par mois. Ce nouveau barème constitue une amélioration importante, eu égard à la solde payée antérieurement.

LA FIN DU FORT CHABROL DE PETROGRAD

L'Agence Havas apprend de Pétrograd qu'un fort détachement de grenadiers a entouré la villa de la comtesse Worovzoff, dans les environs de Pétrograd, et a forcé les anarchistes, qui s'y étaient établis, à l'évacuer. Les anarchistes ont obéi et ont été conduits à Pétrograd.

L'AUTONOMIE DE LA FINLANDE

Pétrograd, 31 mai. (Ag. Tél. Pétr.) — Le gouvernement provisoire a adopté en principe les propositions de la Chambre finlandaise concernant les points suivants :

1. La Chambre finlandaise aura le droit d'exprimer son avis sur la légalité des mesures prises par le gouvernement et sur la manière dont ces mesures auront été appliquées ; 2. Des amendements seront apportés au texte de certains articles du règlement de la Chambre du 29 juillet 1916, notamment sur le droit que possède la Chambre d'adresser des questions aux membres du gouvernement et de leur demander des explications et le droit qu'ont les membres du gouvernement d'assister aux séances et aux débats de la Chambre ; 3. La loi sur les Juifs de Finlande sera modifiée, de même que la loi sur les cours suprêmes de justice et de justice administrative, la loi restreignant l'usage de l'alcool, la fabrication de l'alcool, les boissons à base de malt, les vins naturels ; 4. La pêche aux éperlans sera autorisée durant la belle saison.

LES BILLETS DE BANQUE

Pétrograd, 29 mai. (Ag. Tél. Pétr.) (Télégramme retardé.) — Les membres du gouvernement provisoire ont adopté à l'unanimité la proposition faite par le ministre des Finances d'augmenter de 2 milliards de roubles le montant des billets en circulation.

LE TEMPS QU'IL FAIT

153 jour de l'année 1917, reste 212 jours
N. L. le 19 juin P. Q. le 27 juin P. L. le 5 juin D. Q. le 12 juin
Baromètre de la veille, à midi

Température de la veille
Maxima : 25 centigrades — Minima : 9 centigrades
Prévision pour le lendemain : beau-temps
La fête du jour : Trinité
La fête du lendemain : Saint-Gautier

NOUVELLES DIVERSES

L'OFFENSIVE GENERALE

Le collaborateur berlinois du « Nieuwe Rotterdamsche Courant » apprend de source autorisée que l'on considère une grande offensive générale de l'Entente comme imminente. L'Angleterre aurait réussi à convaincre non seulement la France, mais encore la Russie. L'offensive sera accompagnée d'importantes opérations stratégiques sur mer.

ANSEELE A STOCKHOLM ?

Le « Vorwaerts » annonce que M. Anseele, qui fait partie du Comité du bureau socialiste et réside actuellement encore à Gand, a été invité à prendre part à la conférence de Stockholm. Le parti socialiste allemand s'est offert à lui procurer un permis de voyager et espère le voir à Stockholm.

LES BELGES EN ANGLETERRE

L'« Indépendance Belge » écrit :

« Le « Weekly Dispatch » nous apporte cette excellente réponse d'un juge de Londres. C'était samedi, devant la « Tottenham Police Court ». Une femme s'étant plainte de « voir les Belges occuper de nombreuses maisons, ce qui était fort ennuyeux », le magistrat lui répondit : « Ce qui eût été ennuyeux pour les Anglais, c'eût été de voir les Belges ne pas s'opposer à la marche en avant des Allemands au début de la guerre. »

» On nous affirme « qu'en dépit des apparences », ce loyal magistrat a traduit les vrais sentiments de la nation britannique. »

EN MARGE

L'Hécatombe Dominicale

Henri Beyle, qui n'accordait à l'intelligence de ses contemporains qu'une admiration très mitigée, mit en épigraphe à l'une de ses œuvres — je crois bien que c'est à « L'Amour » — cette pensée :

« Je n'ignore point que ce livre restera incompris de la masse de mes lecteurs ; peu importe ; s'il en est cent qui le comprennent, je me déclare fort satisfait ».

Je ne garantis pas les termes de cette apostrophe aussi cavalière que désabusée, n'ayant pas sous la main les éléments nécessaires pour vérifier la citation, mais je puis en garantir le sens exact, et à mon tour, liminairement à cette chroniquette, je formerai ce vœu de la voir appréciée par quelques-uns de mes lecteurs.

Ce sera toujours autant de gagné.

Je veux, en effet, vous entretenir aujourd'hui d'un usage traditionnel, mais combien regrettable, qui consacre à nous, habitants des villes, nos promenades dominicales.

Cette tradition ne s'est point perdue dans le grand changement qu'apporta la guerre à nos habitudes et en voyant revenir, par ces beaux soirs de la Pentecôte, nos promeneurs, radieux, harassés et poussiéreux, j'ai pu constater qu'elle s'affirmait toujours mieux observée, car ces promeneurs harassés, radieux et poussiéreux étaient par surcroît couverts de fleurs, de palmes et de branchages, ni plus ni moins que des victimes conduites à l'autel pour le sacrifice expiatoire.

Il est en effet de tradition quand on s'en va à la campagne ou à la forêt, d'en revenir les bras chargés de cette moisson odorante ou décorative.

Tel qui a son prochain ne ferait pas tort d'un maravédis, n'hésite pas à dévaster les champs, les vergers et les bois, sans songer un seul instant que ces fleurs qui si joliment sertissent leurs émaux dns le champ de sinople du blason de dame Nature, alourdies, flétries et disgracieuses dès qu'elles sont réunies en tas, en brassées, en bouquets, comme on veut bien le dire sans élégance, n'évoquent plus qu'une image, celle de la botte de fourrage apportée en dessert au bétail. Au bétail, c'est beaucoup dire ; ces bouquets, retour des champs par un soir de beau dimanche, me font toujours songer à une double ration de chardons.

Encore si l'on se contentait de grapiller quelques pâquerettes ; mais non, il y a des esprits esthètes qui apprécient le charme des brassées de feuillage

et qui dépouillent de leurs branches les plus fleuries les arbres et les haies qu'un destin funeste a placés sur leur chemin.

Ah ! ils n'y regardent pas de si près, et je suis un peu confus de le constater, les dames surtout et aussi les demoiselles excellent dans cette besogne de vandales. Il faut les voir s'acharner sur une branche récalcitrante, la tordre, l'arracher, laissant à la plante ainsi mutilée une longue blessure qui pleure toutes les larmes de sa sève. Il faut les voir accumuler ces lamentables trophées — en terminologie cynégétique on dit des « massacres » — et s'en aller glorieuses jusqu'au moment où ces dépouilles, devenues trop encombrantes, on les laisse tomber négligemment dans la poussière, sur le pavé, sans même leur faire cette charité d'une sépulture décente le long d'un fossé où fleurs et branches agonisantes pourraient mourir en paix.

Car on semble ignorer qu'elles vivaient, ces fleurs, et que notre caprice d'un instant est un floricide — je n'ose dire un florilège, car ce mot n'a qu'un sens, et il est dangereux de se mettre en délicatesse avec le dictionnaire de M. Littré.

Laissons les roses aux rosiers, a dit le poète. Ce qu'il avait raison ! La fleur cueillie, même dans l'onyx d'un vase artistique, n'est plus qu'une agonie.

Et puis il y a encore cette considération que ces fleurs et ces branches cueillies au hasard de nos promenades appartiennent vraisemblablement à quelqu'un qui, après tout, pourrait se formaliser.

Mais cette considération, par ces temps où la notion de propriété est si vague, conserve-t-elle quelque valeur? V. G.

A Travers la Ville

Pour du charbon.

Une idée a été émise ici même, que je crois bonne, et c'est pourquoi, avec une ténacité nouvelle, je reviens à la charge. Les idées sont comme les clous, il faut souvent les heurter de front pour les enfoncer dans l'esprit des gens.

De tous côtés, on voit, à Bruxelles, des gens précautionneux pour l'hiver, se fournir de combustible. Chaque matin des théories interminables de chariots pittoresquement attelés de bœufs, de chevaux, de mulets, voire même d'ânes, s'en vont conduire du charbon aux quatre coins de la ville. Cependant, informez-vous chez les marchands. La houille est hors de prix. Dans ce cas, comment vont faire les employés modestes et tous les gagne-petit. Leur budget quotidien est déjà obéré à l'extrême. Comment pourraient-ils en distraire un billet de cent francs : de quoi acquérir une provision de combustible pour l'hiver. Ce sont ces malheureux qu'exploitera, que rançonnera la cupidité des accapareurs à la prochaine mauvaise saison. Il n'y aura pas à dire, il faudra qu'ils y passent. Il me semble qu'il y a place ici pour l'activité d'une œuvre nouvelle. Ne pourrait-on, en effet, avancer aux employés solvables, aux gagne-petit honnêtes, ce peu d'argent qui leur serait si nécessaire ?

Voyons, il doit encore y avoir à Bruxelles de braves cœurs qui ne sont d'aucun Comité !

Personne ne voudra-t-il entendre notre appel ? PICK.

Le monument Théo Hannon.

L'exposition des projets envoyés pour le concours a été ouverte à la Salle Ravenstein mardi 29 mai. Elle se fermera le 3 juin. C'est M. l'architecte Charle, fils de Charle Albert, qui a été choisi parmi les concurrents à la presque unanimité du jury. Le projet de M. Charle est vraiment remarquable et de belle allure, et mérite d'être admiré par les connaisseurs.

Les pharmacies ouvertes aujourd'hui.

Les pharmacies dont les adresses suivent resteront ouvertes aujourd'hui dans les diverses communes de l'agglomération bruxelloise, sauf à Bruxelles, Ixelles, Laken et Saint-Josse, où le service dominical a été complètement suspendu.

A Anderlecht : la pharmacie située rue Rossini, 3.

A Etterbeek : la pharmacie Mary, place Jourdan, 27.

A Forest (Centre) : la pharmacie Collart, chaussée de Bruxelles, 75. Au quartier de l'avenue Brugmann, les pharmacies Rottiers, avenue Albert, 3, et Bouckaert, avenue Brugmann, 92, seront ouvertes jusque 5 heures.

A Jette : les pharmacies Buens, rue de la Station, 13, et Dewever, place Communale, jusque 2 heures.

A Koekelberg et Molenbeek, dont les Unions pharmaceutiques sont fédérées, les pharmacies Dixlez, rue Van der Noot, 38, et Coppens, chaussée de Wavre, 57.

A Ixelles : les pharmacies Cooremans, rue de Prusse, 19 ; Guyot, place Jourdan, 139, et Vanderlinden, rue Fontainas, 2.

A Schaarbeek : les pharmacies Lebrun, rue Geefs, 29; Dedobbeleer, rue Renkin, 29, et Rancelot, avenue Princesse Elisabeth, 55.

A Uccle : la pharmacie Van Ongevalle, rue de l'Eglise, 46.

Du beurre à tout le monde.

La Ligue des Marchands de Beurre du Brabant informe la population bruxelloise que les distributions de beurre aux Halles Centrales (sous-sols, entrée Marché aux Poulets), continueront toute la semaine, du 4 au 10 juin, dans l'ordre suivant :

Lundi, n. 12001 à 12750, de 9 à 1 h. ; n. 12751 à 13500, de 3 à 7 h.. Mardi, n. 13501 à 14250, de 9 à 1 h. ; n. 14251 à 15000, de 3 à 7 h. Mercredi, n. 15001 à 15750, de 9 à h 1. ; n. 15751 à 16500, de 3 à 7 h. Jeudi, n. 16501 à 17250, de 9 à 1 h.; n. 17251 à 18000, de 3 à 7 h. Vendredi, n. 18001 à 18750, de 9 à 1 h. ; n. 18751 à 19500, de 3 à 7 h. Samedi, n. 19501 à 21,00, de 9 à 1 h. ; n. 21001 à 22500, de 3 à 7 h.

Les numéros de 1 à 12000 qui n'auraient pas été servis, peuvent également se présenter.

Les clients sont priés de se munir de leurs cartes de ménage, ainsi que de la monnaie.

La première journée de vente de beurre dans les sous-sols des Halles Centrales, organisée par la Ligue des Marchands de Beurre, a marché avec un ordre parfait et sans le moindre encombrement.

Plus de 4,000 cartes de ménage, sur les 6,000 désignées, ont répondu à l'appel.

Le beurre est pesé et mis en rations sous les yeux du public.

Aux distributions annoncées pour les habitants de Bruxelles, viendront s'ajouter, dès lundi prochain, les distributions aux habitants de la plupart des faubourgs de manière à répartir équitablement tout le beurre.

Pour rappel, il est donné 100 gr. pour 1 à 3 personnes ; 200 gr. pour 4 à 6 personnes ; 300 gr. pour 7 personnes et plus.

Au Studio.

C'est aujourd'hui 3 juin que devait se clôturer l'exposition de « La Flandre et la Mer du Nord ». Vu l'énorme succès de ce salon, la direction du Studio a décidé de la prolonger jusqu'au 15 juin.

A la Chambre des notaires.

La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Bruxelles, pour l'exercice de 1917-1918, est composée comme suit :

Président : M. Dubost, de Bruxelles ; premier syndic : M. Barbé, de Bruxelles ; deuxième syndic : M. Bauwens, de Bruxelles ; rapporteur ; M. Bombeeck, de Molenbeek-Saint-Jean ; secrétaire : M. Marescaux, de Dilbeek ; trésorier ; M. Delvaux, d'Etterbeek ; membres : MM. Poelaert, de Bruxelles ; Morren, de Bruxelles ; Grosemans, de Bruxelles ; Cavereel, de Hal ; t' Serstevens, de Saint-Gilles ; Wynants, d'Opwyck.

Concours caprin et ovin.

C'est dimanche qu'aura lieu, au siège du Syndicat caprin et ovin du Brabant, 16, avenue du Derby, le 4e concours de chèvres et moutons déjà annoncé dans nos colonnes.

Le subside alloué par la commune d'Ixelles, l'heureuse intervention des membres protecteurs, du président, M. de Hennin, de Boussu-Walcourt, et du président d'honneur M. Outshoorn, permettront aux organisateurs d'attribuer dans les 26 classes ouvertes un premier, un second et un troisième prix, et indépendamment de ceux-ci quinze prix spéciaux réservés aux membres du Syndicat.

Nul doute que ce concours ne réunisse, comme les fois précédentes, un nombre considérable des meilleurs types à recommander en Belgique.

Echos et Nouvelles

Vers la suppression des cafés en Belgique.

Le « XXe Siècle » rapporte que la Commission chargée par le gouvernement belge, au Havre, d'étudier l'avant-projet de l'arrêté loi relatif à la prohibition de l'alcool de bouche, a tenu, sous la présidence de M. Maurice Feron, son assemblée constitutive. Elle a arrêté le programme de ses travaux.

A CHACUN son métier, dit le proverbe... Pour orner vos jardins et vos appartements, vos balcons et vos fenêtres, adressez-vous à un établissement réputé, à un spécialiste bien connu. Lisez donc, à cet égard, les annonces des Etablissements horticoles Eugène DRAPS, en 4e page. (8419)

BRUXELLES-KERMESSE, rue les Pierres, 19.— Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (3155)

Faits-Divers

UNE ATTAQUE VIOLENTE. — Deux jeunes filles, les sœurs Emma et Clémentine de M..., demeurant rue du Prévôt, à Ixelles, se promenaient hier au Bois de la Cambre. Passant par un sentier détourné aux environs de l'avenue du Longchamps, elles furent tout à coup assaillies par un individu âgé de 18 à 20 ans, assez élégamment vêtu, qui arracha à l'une d'elles sa sacoche contenant une somme d'argent, des bijoux et divers objets de valeur. Le bandit parvint à prendre la fuite. Son signalement a été lancé dans toutes les directions.

AUX FEMMES...
en dernière page

ENCORE UN CHEVAL VOLÉ. — M. Camille de C..., demeurant à Anderlecht, a constaté la disparition de son cheval, genre poney, taille 1 m. 40, bai-brun, liste en tête plus prononcée entre les naseaux, ainsi que d'une voiturette genre « tonneau » lourde. La porte de l'écurie avait été forcée par les escarpes. Aucun renseignement n'a été obtenu permettant de diriger les recherches.

SPECIALITES ETRANGERES : Toutes ! ! Pharmacie TRAMASURE, 21, rue Froissart, Brux. (8033)

LES PERCEURS DE COFFRES-FORTS. — La bande a de nouveau opéré la nuit dernière. Pénétrant à l'aide de fausses clés et d'effraction dans les bureaux de la Standard Hardivare, ch. d'Anvers, ils se sont attaqués au coffre-fort, ont percé la paroi intérieure de plusieurs trous forés à l'aide de mèches américaines et ont pu ainsi enlever le contenu, soit près de 4,000 francs en billets de banque et une certaine somme de monnaies diverses. Personne n'a été réveillé par le travail des cambrioleurs, qui sont activement recherchés par la police.

HABILLEZ-VOUS « Aux Vrais Elégants », maison E. Léonard-Bertrand, 2-4, r. du Midi, Bruxelles. (6877)

ILS AIMAIENT LE VIN... les voleurs qui se sont introduits dans les caves de M. Jean S..., rue de Locquenghien. Après avoir dégusté les divers crus afin de faire un choix judicieux, ils ont fait main-basse sur une centaine de bouteilles de Bordeaux fin et sur une cinquantaine de bouteilles de Cognac vieux, complétant leur butin par divers autres objets dont quelques milliers de capsules en étain.

BONJOUR, COMMENT VAS ?
en dernière page

UN MAGASIN CAMBRIOLÉ. — En pleine rue Neuve, au centre de la ville, des cambrioleurs ont pu pénétrer dans le magasin de chaussures « Saxonia-Sorosis », fermé depuis peu. Ils ont opéré bien à l'aise, s'emparant d'une grande quantité de chaussures pour hommes et dames de très grande valeur. On n'a pu évaluer encore exactement le montant du vol : un inventaire doit être fait afin de l'établir.

MALADIES DES FEMMES (descentes, rétrodéviations, etc.), hernies, varicocèle, difformités des membres. Consultations : lundi, mercredi, de 2 à 4 h. INSTITUT du Dr DOGNIAUX (fondé en 1892), rue de l'Institut, à Jumet (près Charleroi). (7376)

Spendid Cinéma (Boulevard) Botanique, 27 8794
SECRET de VENUS

BRAVO ! — Un cheval, s'effrayant au passage d'une automobile, avait pris le mors-aux-dents hier aux boulevards extérieurs. De nombreux enfants jouaient sur le terre-plein et des accidents allaient infailliblement se produire lorsque le jeune Maurice L..., demeurant rue du Noyer, se lança courageusement à la tête de l'animal et, après avoir été traîné sur une distance de quelques mètres, parvint à le maîtriser. Le propriétaire de la voiture s'est spontanément offert à indemniser le sauveteur pour ses vêtements, fortement abîmés par l'aventure.

Calebasse A. V. est la pipe incomparable, 11 et 13, r. de Bavière, Brux. Economie de tabac : 25 %.

A QUI LE CHIEN ? — Un magnifique chien berger, robe noire, de la race dite « Groenendael », portant un collier avec médaille provinciale 12567 a été recueilli par M. André Elbois, 29, rue de la Samaritaine, qui tient l'animal à la disposition de son propriétaire.

LUCIENNE ET SUZON
en dernière page

CHRONIQUE DES VOLS. — A M. Frédéric S..., rue de l'Ermitage, on a volé un livret de la Caisse d'Epargne n. 637319 série M, ainsi qu'une inscription de 400 francs au Grand Livre de la Dette Publique n. 111960.

— Dans la charcuterie de M. L..., chaussée d'Anvers, on a emporté plusieurs jambons, du lard et des saucissons valant environ 3,000 francs.

Grand Garage Cosmopolite
Société Anonyme (en formation)
Au Capital de UN MILLION de francs
2e DÉPARTEMENT
Le Transport des Marchandises
fera l'objet d'un département totalement indépendant celui des voyageurs. Il occupera l'installation inférieure du garage donnant accès rue Vanderlinden, entièrement consacrée à nos exploitations « commerciales ».
Tout le service sera assuré par les voitures de nos établissements, et desservira journellement la ville et la banlieue suivant un horaire régulier.
Pour la province, la prise et remise à domicile des marchandises seront assurées par nos succursales.
Ces différents services seront organisés en tenant compte de l'intérêt général du commerce, afin de l'engager à y avoir recours.
Les méthodes reconnues bonnes, et mises en pratique à l'étranger y trouveront leur application.
Pour tous renseignements, concernant la constitution de cette Société, ou la souscription en cours, s'adresser au siège : rue Gallait, no 100, à Bruxelles-Nord. (8795)

Au Pays de Liége

Faits et méfaits

— La police a verbalisé à charge de A..., Louis, K..., Edouard, et D..., Marcel, du chef de vol commis au préjudice de négociants de la ville.

— Mêmes formalités à charge d'un inconnu, pour vol commis au préjudice de D..., Lucien et D..., Marie.

— Un inconnu a volé des chaussures au préjudice de D..., rue Sainte-Marguerite et divers objets au préjudice du sieur B...

— Hier, vers 12 heures, un incendie s'est déclaré dans une maison de la rue de Curtius, occupée par la veuve D... Les pompiers du poste central se transportèrent sur les lieux. Les dégâts sont insignifiants.

Pavillon de Flore

Représentation au bénéfice des chœurs. — Cette soirée avait amené à la coquette salle de la rue Surlet, la foule des grands jours, car, la direction du Pavillon de Flore nous offrait un vrai régal artistique.

On commençait par le premier acte de « Faust », qui fut enlevé de main de maître par MM. Beckmans et Descamps.

Suivait le troisième acte de « Rigoletto » dont l'interprétation fut à souhait et dans lequel Mlle Roumans se transforma en une Gilda exquise et digne de son partenaire, M. Jenotte, qui incarna le « Bouffon » avec la réalité poignante qu'on lui connaît.

A l'intermède, Mlle B. Wastrade détailla avec infiniment de charme, l'air : « Pleurez mes Yeux », alors que M. Sumkay chante l'air des « Noces de Jeannette », avec beaucoup d'aisance.

M. Plusquin, violoniste, fait valoir les ressources de son jeune et réel talent.

Premier acte de « Gallathée ».

Mlle Rachel Defrance incarna une Gallathée ravissante et MM. Beckmans, Defize et Hans, complétèrent un quatuor irréprochable, et vivement applaudi.

Clôturait, le troisième acte de « La Vie de Bohême ».

Mlle Roumans fut une gentille Mimi souffreteuse et transie, qui chante avec des accents de désespoir émouvants.

M. Descamps est un Rodolphe très jaloux bien que très amoureux.

Une palme à Mlle Vernez et M. Barthollomé.

M. Pickman, le célèbre maëstro dirigea avec sa maitrise habituelle l'excellent orchestre du Pavillon de Flore.

Tribunal correctionnel de Liége

Dénonciation calomnieuse.— Arthur J..., vendeur à Herstal, ayant à se plaindre de l'agent Gérard, crut bon d'adresser à M. le Procureur du Roi, une dénonciation inexacte qui a été considérée comme calomnieuse. Le tribunal l'a condamné à quinze jours de prison.

SERAING

Conseil communal

Nos édiles se sont réunis mercredi 30 mai, à huis-clos, pour trancher diverses affaires assez délicates.

Entre autres, décisions à prendre envers un instituteur en chef (ancien candidat de la place de directeur des Ecoles) pour conduite incorrecte vis-à-vis du directeur des Ecoles, M. Strivay, lors d'une récente visite de ce dernier. Le Conseil a décidé une suspension de deux jours envers l'instituteur en chef, auteur de l'incorrection. Jusqu'à présent les autres affaires traitées n'ont pas encore transpiré.

Les immeubles François

La Commune a acquis pour la somme fixée par le Conseil, les immeubles François, se trouvant rue de Collard-Trouillet. Ces bâtiments seront incessamment aménagés et occupés par des bureaux du service communal.

Vol

Des individus ont pénétré l'avant-dernière nuit dans les bureaux de distribution de pains se trouvant rue Glacière. Ils ont enlevé tout le stock de pains s'y trouvant, ainsi qu'un tas de bons de pain qu'ils pourront utiliser sans risque. Les susdits bons ne portent aucun numéro permettant de les retrouver. Que les autorités compétentes notent qu'à l'avenir tous les bons doivent être numérotés et des vols semblables ne pourront nullement profiter à leurs auteurs.

COINTE

Vol

La police a perquisitionné chez un nommé X..., que l'on soupçonnait d'avoir volé des tuteurs dans le parc de Cointe. Une enquête à domicile amena la découverte des objets volés.

OUGREE-SCLESSIN

Les magasins de l'Intendance communale mettent en vente des bocaux de harengs, à 0 fr. 75 la ration.

Confitures

Le Comité prie des habitants qui détiennent encore des pots vides de bien vouloir les rentrer le plus tôt possible, sous peine de se voir refuser la marchandise lors de la prochaine distribution.

LA VIE EN PROVINCE

ANVERS

Mouvement du port

Arrivages du 31 mai. — 1 steamer, 4 remorqueurs, 5 bateaux-moteurs, 30 allèges.

Départs du 31 mai. — 2 steamers, 4 remorqueurs, 2 bateaux-moteurs, 44 allèges.

Appel aux boutiquiers

Le Comité central des classes moyennes vient de lancer un appel aux boutiquiers pour les engager à afficher le prix courant de leurs denrées dans leur étalage. Les acheteurs auront ainsi l'occasion de constater si oui ou non ils ont affaire à des prix usuraires.

Etat-civil

Déclaration du 30 mai 1917 :

Naissances. — 6 garons, 6 filles.

Décès. — C. Kennis, journalier, 61 ans, veuf de J. Verbinnen et de A. Nagels, Digue du Canal, 39; H. Smet, journalier, 37 ans, rue du Vent, 10; F. Van Zoom, sans profession, 77 ans, ép. de J. Vanhoule, rue du Pèlerin, 14; J. Verbert, sans profession, 63 ans, veuve de E. Marien, rue Grein, 7; P. Meuleman, 72 ans, ép. de F. Thys, rue Dambrugge, 304; L. Peeraer, couturière, 33 ans, rue de l'Ecluse, 14; A. Vervliet, 40 ans, ép. de L. Van de Caveye, rue Pierre Genard, 25; M. Colli, sans profession, 69 ans, rue du Paradis, 16; C. Van den Bogaert, repasseuse, 65 ans, veuve de C. Wyn et de J. Smets, rue Saint-Antoine, 51; L. Staes, 54 ans, ép. de F. Van Hoornick, rue de Hoboken, 36; E. Legon, sans profession, 64 ans, veuve de F. De Barsée, rue des Pinsons, 48; 6 enfants au-dessous de 7 ans.

DANS LE HAINAUT

Le nouveau truc du fermier

Nous avions déjà pour le transport des denrées prohibées le tonneau à double fond pour les huiles, le cercueil pour les pommes de terre, la boîte à accordéon pour le riz; aujourd'hui, nous avons le truc du « cochon » pour le beurre.

Ce nouveau système très simple — mais comme pour l'œuf de Colomb il fallait y penser — qui a été découvert, non en Amérique, mais à Braine-le-Comte, consiste tout bonnement à tuer un cochon destiné au charcutier, le vider de ses entrailles, le remplir de paquets de beurre, lui faire quelques points de suture, puis le remettre sur pied dans la voiture « ad hoc » et en route vers Bruxelles, la ville nourricière des fraudeurs, où on accepte tout ce qui empêche de mourir de faim.

Le « cochon arrêté » était à son troisième et dernier jour de voyage à Bruxelles, où il devait être livré à un charcutier après avoir fourni sa cargaison du beurre à la crèmerie du coin à 11 fr. 50 plus cher au kilo qu'à la Centrale!

Et l'on dit que le paysan est nigaud et rustaud ! A la police d'ouvrir l'œil, et le bon !

Un chançard

Un sieur Amour B..., de Wanfercée-Baulet, a gagné un lot de 10,000 francs au dernier tirage de la ville d'Anvers 1887.

Au marché du 31 mai

Il n'a été exposé au marché de ce jour que des choux à planter et des œufs à 12 francs les 26 !

Voleurs de courroies

La police de Fayt a perquisitionné chez plusieurs cordonniers du lieu et a trouvé les courroies volées aux usines Gilson et Cantiniaux, de La Croyère, qui étaient utilisées au ressemelage des chaussures. Les sieurs A. P..., A. D... et R. B... ont été arrêtés et conduits au Parquet.

Vol d'argent

Une somme d'argent de 1,500 francs a été volée l'une de ces dernières nuits chez Mme veuve Blairon, rentière à Leval-Trahegnies.

DINANT

Les méfaits

Chez le meunier Emile Bayot, de Flavion, on s'est introduit dans le moulin et on a enlevé 268 kilos de farine et 130 kilos d'épeautre appartenant à des clients.

— On a dérobé quantité de marchandises dans res magasins de ravitaillement de Lessives (Rochefort).

— Un vol de farine et quantité d'autres victuailles a été commis au préjudice d'Auguste Lejeune, de Rognée ; on indague.

— La nuit du 25 au 26 mai, des inconnus se sont introduits chez Charles Bassée, meunier à Rochefort et se sont emparés de 100 kilos de farine.

— Une genisse appartenant à Hector Wilmet, de Blaimont, a été volée.

— On a enlevé un porc au préjudice d'Armand Flavion de Ciney.

— Cinq jambons, six kilos de sucre et du café ont été soustraits chez Firmin Focant, à Baronville.

— On a dérobé un porc de 60 kilos, cinq pains, du savon et 34 livres de beurre au fermier Demanet, de Morville.

SIVRY

Les travaux de démolition des murs de l'église incendiée en 1914 (reconstruite en 1733) sont entamés depuis quelques jours.

SPORTS

Lire dans le supplément, la « Causerie Sportive » de notre collaborateur Victorien.

JEU DE BALLE

A Ixelles. — Grande lutte de jeu de balle aujourd'hui, place Sainte-Croix. Le Sablon (Rodange), Cureghem (Brébart) et Ixelles (Lemaître) seront aux prises. Les équipes seront cette fois au grand complet ; aussi peut-on s'attendre à une compétition acharnée. La première balle sera livrée à 2 h. 1/2 précises.

— Au ballodrome de la rue de la Tulipe, à 2 h., grande décision du concours de 3e de la Pelote de l'Yser.

— Au ballodrome de la place de la Petite Suisse, à 2 h., quatrième journée du concours de troisième de l'Entente de la Petite Suisse.

— Au ballodrome de la place Communale, à 2 h., quatrième journée du concours de troisième de la Pel. Communale.

A Schaarbeek. — Au ballodrome de l'église d'Helmet, troisième journée du concours de troisième catégorie organisé par la Pelote Schaarbeek-Riga.

— Au ballodrome de la rue Van Ysendyck, à 2 h., grande décision du concours de troisième de l'Espoir.

— Au ballodrome de la rue Teniers, à 2 h., troisième journée du concours de troisième de la Pelote Communale.

A Molenbeek. — Au ballodrome de la gare de l'Ouest, à 2 h., troisième journée du concours de troisième catégorie de l'Etoile de l'Ouest.

ATHLETISME

Aujourd'hui, à Jette, réunion de charité

C'est aujourd'hui, à 3 heures, que se déroulera au terrain du Daring, à Jette, la réunion de charité organisée au profit des Amis des Enfants de nos Soldats, par le vaillant club Jettois.

Le programme de cette réunion est très varié et comporte des courses de vitesse, de fond, d'obstacles, de relais, des sauts et lancements et de la traction à la corde.

Les meilleurs athlètes amateurs de la capitale ont promis leur concours à cette intéressante manifestation, à laquelle nous convions nos sportsmen d'assister. Tous ceux qui — outre le but d'éducation physique — ne pratiquent l'athlétisme que dans les conditions les plus strictes de l'amateurisme, et pour le plus grand bien de la philanthropie, seront de la partie, entre autres Van Campenhout et Kestemont, recordmen belges, Vignol, champion belge, Stillemans, Theys, Oleffe, Smets, Vanden Eynde, Hiernaux, Houben, Jimmy, Hottard, Veri, Letelier, Colette, André, Nelson, Broos, Lesprès, Milo, Vanderputten, Goliath, etc., etc.

Les cercles suivants seront représentés par leurs meilleurs éléments : Racing C. B., Union Saint-Gilloise, Cercle des Sports, Union Athlétique de Bruxelles, C. Sp. de Schaarbeek, Brussels F. C., Nord-Est, Etterbeek Sportif et Daring C. B.

Souhaitons aux organisateurs et aux bénéficiaires tout le succès qu'ils méritent.

Aujourd'hui, à 4 heures, courses de Lévriers au Kynodrome de Forest.

FOOTBALL

A BRUXELLES

Division II. — Les matches suivants figurent au calendrier, pour 3 heures : Vilvorde F. C.-Union Scolaire; Brussels F. C.-Racing C. B.; C. S. Schaarbeek-Stade Louvain; S. C. Anderlecht-Association St-Gilloise; Daring C. B.-La Forestoise; White Star-Uccle Sport; Excelsior S. C.-Union St-Gilloise. Les cinq derniers sont des forfaits certains.

Division III (tour final). — A 3 h., Racing C. B.-Union Halloise (terrain Forest) ; C. S. Hal-La Forestoise (terrain Un. Hal).

A VERVIERS

Un tournoi

Le premier match du tournoi organisé par le Fearless F. C. a lieu ce dimanche au terrain du Fearless entre le Sporting Club Theux et le Skill F. C., deux équipes à peu près de même force. C'est dire que la rencontre promet d'être intéressante.

Le championnat provincial scolaire

Rien n'est encore fixé pour la rencontre Liége-Verviers. Le Standard Club Liégeois ne pouvant faire le déplacement à Verviers, il serait question de jouer un match unique sur terrain neutre, soit à Fléron ou à Herve.

On sait que c'est le Club Sportif Verviétois qui défendra les couleurs « vert et bleu ».

A LIEGE

Demi-finale. — Division II. — A 3 h., Tilleur F. C.-C. S. Chênée; Jemeppe F. C.-Milmort F. C.; Bressoux F. C.-Flémalle F. C.

Finale Juniors. — Au terrain du S. C. Bois d'Avroy, à 3 heures, Bressoux F. C.-F. C. Sérésien.

Tournoi Cadets. — Série A. — A 10 h., F. C. Sérésien-Jemeppe F. C.; Montegnée F. C.-Standard C. L. (a) ; Ans F. C., bye.

Série B. — A 10 h., Ans F. C.-Royale Liége; Standard C. L. (b)-Bressoux F. C.

Tournoi du Plateau de Herve. — A 3 h., Micheroux F. C.-Fléron F. C.

Tournoi du Bois-de-Breux F. C. — A 3 h., Bois-de-Breux-Bressoux F. C.

Tournoi de Montegnée F. C. — Au terrain du Montegnée F. C., à 2 h., Montegnée F. C. II-Ans F. C. II; à 4 h., Stade Hollogne II-Kinkempois II.

Tournoi du Stade Hollognois. — Division III. — Série A. — Etoile Hollogne-Stade Hollognois (remis); Montegnée, bye.

Série B. — A 3 h., Awans Sportif-Gosson ; à 2 h., Ans-Vaillante d'Awans.

Division IV. — A 10 h., Etoile Hollogne-Vaillante d'Awans ; à 2 h., Loncin Sportif-Stade Hollognois; à 10 h., Biercet Alliés-Cabottes.

Matches extra-calendrier. — A 3 h., F. C. Liégeois-Union Waremmienne.

JEUX DIVERS

Au Lyrique

Par suite d'une circonstance indépendante de la volonté des organisateurs, les barrages du concours de trek-bol organisé au Lyrique au profit de l'Adoption, auront lieu aujourd'hui à 2 h. 1/2 au local, 110, rue Jolly. La distribution des prix se fera à 3 h. 1/2.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE D'ANVERS

1er juin. — Toute l'attention reste attirée par les valeurs caoutchoutières. Les valeurs internationales et continentales ne sont guère travaillées. La fermeté domine cependant, ce qui est compréhensible, vu le nombre de demandes.

Les rentes nationales et lots de villes sont très bien disposés. Belge 3 p. c. IIe, 75 à 76; Annuités, 81, 82; Anvers 1887, 84 3/4, 85 3/4; Anvers 1903, 70 1/2, 71 1/2 ex-coupon ; Bruxelles 1905, 71 3/4, 72 3/4; Congo lots, 96, 98.

Aux valeurs internationales, quelques cours seulement, mais tous de bonne allure ; l'Argentin 4 1/2 1888 intérieur 97 1/2, 98 3/4 ; la Pavimentation nouv. est aussi en avance à 86 3/4, 87 1/2. Les fonds brésiliens gardent leur bonne tendance ; le Brésil 4 p. c. 1889 à 75 1/4, 76 1/4; le Brésil 4 1/2 1883 se traite à 85, 86; le Brésil 4 p. c. 1910 à 75 1/2, 76 1/2. Le Chili 5 p. c. 1911 gagne une fraction à 97 1/2, 98 1/2. Les emprunts asiatiques s'améliorent aussi quelque peu ; le Japon 4 1/2 1905 à 108 3/4, 109 3/4 et le Chinois 4 1/2 à 89, 91.

Parmi le groupe des valeurs continentales, les cotations sont restreintes ; en roumains, on offre le 4 p. c. 1894 à 72; le 4 p. c. 1890 se traite à 86, 87 1/2; le 5 p. c. 1903 à 87, 88 1/2; Serbe 4 p. c. vaut 65, 67.

Le groupe des valeurs d'entreprises n'est pas plus travaillé que le précédent ; la priv. Crédit National Industriel ne change pas à 337 1/2, 342 1/2; l'ord. à 327 1/2, 332 1/2. Il y a vendeurs en cap. Tram. Anversois à 127; en fond. Anvers, à 67.

Quelque fermeté au groupe pétrolifère ; l'ordin. Grosnyi est en reprise à 2840, 2870, ainsi que la cap. Nafta à 97 1/2, 102 1/2 et dont la div. a vendeurs à 242 1/2 ; cap. Boryslaw mieux à 67 1/2, 70 1/2.

En valeurs caoutchoutières, la demande continue ; la Kuang surtout en profite pour gagner les cours de 87, 89 1/4 ; hausse remarquable donc ; la capital Deli-Moeda qui est très recherchée se traite à 315, 320 ; la div. à 91, 93 1/2 ; la Federated ouvre à 830 pour gagner ensuite le cours de 870 ; Financière a vendeurs à 272 1/2 ; Telok-Dalam fait de 510 à 520; Kali-Tengah, sur la fermeté de Bruxelles, passe directement à 52, 54 ; part Tjisalak 250 P.

L'action Tanganyika est en reprise à 117, 120 ; la part Comptoir, sur des prises de bénéfices, a vendeurs à 41.

BOURSE DE BERLIN

1er juin. — La hausse des cours a provoqué de fréquentes réalisations, mais les titres mis sur le marché ont été vivement enlevés, sans que des reculs notables se soient produits. Le point de mire est le groupe des maritimes, où des achats de Brême et de Hambourg amènent des mouvements ascensionnels. De vives transactions également en titres d'armements, qui s'améliorent sensiblement. Le groupe minier n'a pas d'allure uniforme ; Gelsenkirchener, Laura, entre autres, débutent à des cours plus élevés, mais dans la suite les titres sont offerts et reperdent les améliorations du début, même davantage pour certains.

Les augmentations consenties aux lignites rendent les titres de ce groupe plus fermes. Les titres des potasses et du pétrole, des produits chimiques et des tissages, ne se modifient pas sensiblement. On demande les titres des Tabacs Ottomans, d'Anatolie, des Chemins de fer Orientaux et de Schantung. Par contre, les bancaires russes sont plus faibles encore. Aux placements, on demande les rentes centrales, roumaines, les obligations d'Anatolie, serbes et argentines ; les rentes et obligations russes sont offertes.

BOURSE D'AMSTERDAM

1er juin. — De la fermeté un peu partout. Ned. Werk. Sch. 3 1/2, 83 5/8; 3 p. c., 73 ; 3 1/2, 61 1/4; Russe 1880, 61 3/8; Ned. Ind. Handelsbank, 247 1/4; Ned. Hand. Mij. 199 1/2; Cédules Argentines 84 3/4; Trust de l'Acier, 123 1/4 ; Vorstenlanden, 233 1/2; Handelsvereln, 434 ; Gec. Holl. Petr., 171 3/4; Kon. Ned. Petr., 539; Amsterdam Rubber, 239 1/4; Holl. Am. Linie 358; Deli Mij. 510 ; Medan Tabak 180 1/4; Atchison, 100 5/8 ; Erié, 27 3/8; Southern Railway, 26; Union Pacific, 139 1/2.

BOURSE DE PARIS

31 mai. — Les cours se soutiennent. Rente française 3 p. c., 61 ; Russe 5 p. c. 1906, 77.50; Crédit Lyonnais, 1140; Métropolitain, 414 ; Nord d'Espagne, 431; Saragosse, 413; Raff. Fay., 465; Briansk, 384 ; Le Naphte, 310; Rio-Tinto, 1725.

BOURSE DE NEW-YORK

31 mai. — Tendance assez mal définie. Atchison, 102 ; Baltimore et Ohio, 72 ; Canadian Pacific, 162 1/2; Chesapeak, 60 3/4 ; Chic. Milwc., 75 1/2; Erié, 25 7/8; Greath. Northern, 107 7/8; Illinois Central, 102 1/2 ; Kansas City, 23 1/2; Louisville et Nashville, 127; Missouri Pacific, 28; New-York Central, 92; Norfolk et Western, 125 ; Northern Pacific, 104; Pennsylvania, 53 1/4; Reading C, 94 1/2; Southern Pacific, 92 1/2 ; Union Pacific, 138 7/8; Anaconda, 84 5/8; Trust de l'Acier, 124.

BOURSE DE LONDRES

31 mai. — Modifications peu intéressantes. Consolidés 2 1/2, 55 5/8 ; Japon 5 p. c. 1899, 75 3/4; Russe 5 p. c. 1906, 78 1/2; Canadian Pacific, 174 7/8, Erié, 29 1/8; Trust de l'Acier, 136 1/8; Rio-Tinto, 61 3/4 ; Chartered, 12-4 ; De Beers, 14 1/8; Goldfields 1 5/8 ; Rand-Mines, 3 3/8.

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM

	31 Mai	1 Juin
Londres	11 59	11 [illegible]
Berlin, Hambourg	38 475	38 425
Paris	42 65	42 50
Suisse	48 30	48 [illegible]
Vienne	23 45	23 40
Copenhague	70 125	70 10
Stockholm	73 15	73 125

COURS DU CHANGE A ROTTERDAM

	30 Mai	31 Mai
Londres	11 57½	11 [illegible]
Berlin, Hambourg	38 [illegible]	38 37½
Paris	42 40	42 [illegible]

METAUX

Londres	30 Mai	31 Mai
Cuivre comptant	130 .	130 .
» 3 mois	129 10	129 10
» électrol	142 138	142 138
Etain comptant	253 1/2	253 3/4
» 3 mois	250 1/2	250 3/4
Plomb comptant	30 50	30 1/2
Zinc comptant	54 .	54 .
» courant	50 .	50 .

CHANGE DE RIO-DE-JANEIRO

	28 Mai	14 Mai
Change sur Londres	13 7/16	13 7/1[illegible]

NITRATE RAILWAYS

Le mois d'avril a fourni une recette de 35,848 liv. st., en augmentation de 12,500 liv. st. sur le mois d'avril 1916.

Depuis le 1er janvier 1917, la plus-value atteint 36,609 liv. st.

KALITENGAH

L'assemblée générale de la Caoutchouc Cultuur Mij Kalitengah vient de fixer le dividende pour l'année clôturée à 10 p. c. Le bilan et le compte de profits et pertes ont été approuvés.

VALEURS RUSSES

La tendance continue à être lourde à la Bourse de Paris pour les valeurs industrielles russes, bien que la presse financière doute de la possibilité de la mise en vigueur de l'augmentation de la taxe sur les bénéfices de guerre en Russie, cette mesure pouvant provoquer une crise économique.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE

Cette société paye 25 francs de dividende, contre fr. 12.50 l'an passé.

SOCIETE D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE DE PETROGRAD
(Société russe)

Cette société a obtenu en 1916 un excédent de 8,090,318 roubles. Après défalcation de 1,100,000 roubles pour le fonds d'amortissement, de 1,700,000 roubles pour impôts et taxes, et de 471,511 roubles pour parts de bénéfices et gratifications, elle répartit 3,770,000 roubles, soit un dividende de 7 p. c.

La sphère d'action a continué à s'étendre en 1916, toutefois les affaires ont été rendues très difficiles par la difficulté de se procurer le combustible et les autres matières premières.

CREDIT GENERAL DE BELGIQUE

L'assemblée extraordinaire du 1er juin avait été réunie pour le seul objet d'une nomination de commissaire. M. René Boonne, directeur d'industrie, a été appelé à ces fonctions.

EMPRUNT DE SAINT-GILLES
2,000,000 de francs (1881)

Tirage au sort des 35 obligations de 500 francs, remboursables le 1er août 1917 :

734 4229 4247 2074 3650 1358 3284 3064
2955 3533 2638 3641 3343 1230 4123 4187
3862 4879 3270 349 4835 639 3036 87
47 2942 2360 3165 1618 3842 787 1329
85 334 929

L. Slacmeulder, agent de change
93, boulevard du Hainaut, 93
Paiement de tous coup. Ordres de Bourse. Achat et vente de valeurs coloniales. (8255)

Louis JANSSENS
Agent de change
39, rue de la Station, Berchem-Anvers
accepte tout ordre pour la Bourse d'Anvers et de Bruxelles. Paiement de tous coupons belges et étrangers. Renseignements financiers. (7661)

P. VAN HECKE Fonds publics 1, rue Saint-Géry, 1.
SPECIALITE de valeurs caoutchoutières et de titres non cotés. Achat et vente de toutes les valeurs du groupe HALLET. RENS. GRATUITS.

A VENDRE à très bonnes conditions 10 actions Mines de plomb « Abundancia », société anonyme. S'adr. L. P., 344, rue des Palais. (18787)

JE DESIRERAIS me mettre en rapport avec personnes ayant habité aux îles Canaries. Ecr. L. J. 60, bureau journal. (8780)

BREVET A VENDRE
Le propriétaire du brevet belge no 268,089 du 3 juin 1914, pour « dispositif d'ajustage pour mandrins porte-outils », désire s'entendre avec industriels pour la vente ou l'exploitation de son invention.
S'adresser à M. G. Vander Haeghen, Office des Brevets, 33, avenue du Boulevard, à Bruxelles, ou 61, rue des Guillemins, à Liége. (8000)

CONTE

LES VACANCES DU GRAND HOMME

Tous les soirs, Michel Granupeux présidait une tablée de disciples au café d'Apollon. Les jeunes gens l'appelaient Maître et il méritait ce titre parce qu'il était arrivé à la cinquantième année en écrivant peu mais en prodiguant ses enseignements oraux. Il avait le masque glabre et impérieux de Leconte de Lisle, les cheveux mélancoliques d'Alfred de Vigny et les yeux étincelants de Baudelaire. On le regardait prendre des bocks au nombre de six, jamais plus jamais moins ; le café et le bureau créent des habitudes. Rien n'était plus curieux que le Maître en face d'un bock. D'abord il le considérait avec le mépris bienveillant d'un athlète pour un adversaire indigne de lui : « A nous deux, mon petit ! » puis il élevait le verre, d'un bras arrondi, à la hauteur de ses lèvres desséchées par l'éloquence, en le vidant sans désemparer ; enfin il passait son mouchoir sur sa bouche, remettait son monocle et prononçait :

— Garçon !... Un autre !... Je disais donc...

Un soir, Michel prit le bras de son disciple préféré et, ayant bu et palabré ainsi que de coutume, lui proposa une promenade littéraire autour du Panthéon. Telle était la clémence de cette nuit printanière que toutes les odeurs de Paris se confondaient en quelque chose qui ressemblait à un parfum.

— Ah ! mon jeune ami, soupira le Maître, il y a huit ans que je n'ai pas vu la campagne... et je vous donne cependant mon billet qu'un clair de lune caressant des pêchers en fleurs, ça ne fait pas bien que sur les livres !

Le disciple préféré approuva. Il approuvait toujours. Cela lui donnait le hochement de tête mécanique des magots chinois, dont il avait la bedaine et le sourire épanoui. Il bêla :

— Vous êtes captif de votre gloire, Maître !

Granupeux eut un regard profond.

— Si vous voulez ! conclut-il.

Et il tendit deux doigts à son élève. Aussi bien, il était devant sa porte. Il monta lourdement ses cinq étages et trouva sur sa table un maigre courrier : deux prospectus, une facture, la lettre d'un amateur brésilien qui lui demandait l'autorisation de mettre en musique son « Offrande » : — Ce sera toujours douze francs cinquante, soupira-t-il, et ils seront les bienvenus : je me paierai une excursion à Versailles » — et une carte postale illustrée. Il haïssait les cartes postales illustrées ; il regarda celle-ci avec méfiance. Elle portait, d'un côté, la photographie d'un superbe château flanqué de tourelles et précédé d'un jardin soigné, peigné, ratissé, calamistré comme un vieu beau. Cela s'appellait, annonçait la légende : « castel Farniente ». Intrigué, Michel retourna la carte et lut ces mots :

« Mon cher Maître,

» Notre modeste retraite normande serait fière d'accueillir l'auteur de l' «Offrande». Envoyez-nous tout de suite un bon oui. Nous devinons que vous devez être accablé de sollicitations de ce genre, mais, chez nous, retenez bien ceci : « on vous laissera tranquille ! » Vous ne changerez rien à vos habitudes et vous serez aussi libre qu'à l'hôtel. Arrachez-vous à votre cher quartier Latin, et venez vite : les cerisiers sont en fleurs ; et vous trouverez plusieurs de nos amis à qui nous avons fait lire vos œuvres, et qui vous admirent infiniment. Ma femme se joint à moi. Je vous attendrai à la gare. Prenez le train de 8 h. 45 du matin : c'est le plus commode. Notre meilleur souvenir.

Sigismond Laumatre. »

Granupeux réfléchit un instant, puis il se souvint. Il avait rencontré M. et Mme Laumâtre chez des bourgeois où il représentait l'élément artistique, trois fois par an. M. Laumâtre, qui avait gagné sa fortune dans le crêpe de Chine, était exigu de taille, mais présentait non sans orgueil, une barbe fluviale, qui offrait les diverses nuances d'une carte d'échantillons, du blanc au jaune, en passant par un gris délavé et un roux verdâtre. Mme Laumâtre était une grosse personne dont la voix, semblable à une perpétuelle lamentation, portait sur les nerfs.

— Oh ! avait-elle dit à Granupeux, c'est la première fois que je vois un écrivain ! Comment pouvez-vous faire pour trouver tant de belles choses ?

— Chacun sa partie, avait riposté M. Laumâtre ; je ne pourrais pas écrire un roman, le Maître serait bien en peine de vendre du crêpe de Chine !

« J'irai, décida Michel, un peu de repos me fera grand bien. »

Le surlendemain, les paupières gonflées, car il se levait d'ordinaire au douzième coup de midi, muni d'une valise de fortune, qui était faite d'un vieux carton à chapeau ficelé, il débarquait dans une petite gare. M. Laumâtre l'y attendait, noyé dans sa barbe et coiffé d'un jovial poiluchon.

— C'est tout votre bagage, mon cher Maître ? reprochait-il. Ce n'est pas de jeu ! Nous comptons vous garder longtemps !

Et il le fit monter dans une auto qui les conduisit, en quelques minutes, au castel Farniente, lequel, à l'opposé des artistes célèbres, ressemblait exactement à sa photographie. Ils trouvèrent, dans le jardin, une nombreuse compagnie. Il y avait là, outre la bonne Mme Laumâtre, qui exprima son bonheur d'une voix sanglotante, M. Schlick (cols, cravates) et Mme Schlick ; M. et Mme Badouin, millionnaires ; le Dr Fusqui ; M. Portelièvre, fabricant de tapis et Mme Portelièvre ; enfin Mlle Creuze, professeur de français, une vieille demoiselle confite dans le vinaigre.

— Vite ! Vite ! que je vous montre votre installation, gémit Mme Laumâtre. Par ici !

Et elle ouvrit une porte au rez-de-chaussée :

— Votre chambre annonça-t-elle.

Il vit une toute petite pièce, sommairement meublée d'un lit, d'une toilette et d'un fauteuil, et qui sentait les fruits.

— Et à côté, poursuivit l'hôtesse, votre cabinet de travail !

C'était une chambre magnifique, baignée de lumière et pourvue de tout le confort anglais : langes fauteuils, divan de cuir, nécessaire de fumeur, etc. Une table immense était disposée contre la fenêtre ; un arsenal la couvrait : encrier géant, stylographes plumes d'oie, porte-plumes, crayons, buvards et une pile de papier vierge, un papier glacé miroitant à donner le vertige.

— Et maintenant, fit Mme Laumâtre à un valet de chambre, Eusèbe, prenez les ordres du Maître. D'abord, à quelle heure le réveil ? Vous devez vous éveiller tôt : le matin, on a les idées fraiches. N'ayez pas peur de nous gêner. Au château, les cloisons ne sont pas en carton-pâte ; vous pourrez aller, venir, personne ne vous entendra. Voyons, six heures, cela suffit-il ? Voulez-vous cinq heures ?

— Huit heures, bégaya Granupeux, terrorisé, ce sera suffisant.

— Et pour le petit déjeuner ? interrogea Mme Laumâtre. Nous autres, nous prenons du chocolat avec du pain et du beurre.

— Parfait ! J'adore ça ! s'écria Michel.

— Tu es folle ! Du chocolat à un écrivain ! hurla M. Laumâtre. Ma femme parle toujours à tort et à travers. On vous servira du thé léger et des biscottes. Sapristi, vous êtes chez vous, mon cher Maître. Vous n'avez qu'à commander. Là-dessus, nous vous laissons, nous ne voulons pas vous déranger. Viens, ma bonne, laissons-le travailler.

Seul, Michel, se sentant enfermé, connut la tristesse du prisonnier. Il jeta un coup d'œil hostile à l'encrier géant et au papier immaculé, et s'étendit sur le confortable divan de cuir. Il allait s'abandonner à ce voluptueux évanouissement qu'est le sommeil de l'après-midi, quand il vit, derrière les brise-bise, la compagnie assemblée qui le regardait curieusement. Alors, il mit son front dans sa main, prit l'attitude classique du penseur, alla à la table, plongea une plume d'oie dans l'encre et écrivit avec fièvre ces mots : « Le père Laumâtre est un vieux daim ». Bientôt les visages disparurent ; des pas discrets s'éloignèrent. Alors Granupeux voulut reprendre la sieste interrompue, mais il n'y parvint pas et s'ennuya férocement. Au dîner, il fut placé à côté de Mlle Creuze, professeur de français, qui sollicita de lui une faveur :

— Accordé d'avance, répondit-il galamment.

— Vous nous lirez le soir, ce que vous aurez écrit dans la journée !

— Excellente idée, Maître, minauda Mme Laumâtre, il faut que je vous fasse un aveu : nous vous avons regardé travailler ! Je n'avais jamais vu travailler un écrivain. C'était bien comme je m'imaginais ! D'abord, vous sembliez souffrant, et puis, vous vous êtes levé, vous avez regardé votre papier de loin, à la façon d'un peintre qui cligne de l'œil devant sa toile, et v'lan ! vous avez écrit une phrase... Quelle était cette phrase, mon cher Maître, dites-le nous ?

— Voici, repartit Michel, qui n'hésita pas à citer le commencement d'un de ses anciens articles : « Malgré qu'un destin aveugle le pousse en avant, le rêveur solitaire voudrait, de sa main nonchalante, arrêter la fuite des minutes ».

Il y eut un silence. Mlle Creuze, professeur de français, chipotait son suprême de volaille.

— Maître, risqua-t-elle, pardonnez ma hardiesse, mais je croyais que l'on ne pouvait pas dire : « Malgré que ? »

— Mademoiselle, riposta sèchement Granupeux, on a beau ne pas avoir de vanité, on est tout de même obligé de constater qu'il y a un moment, dans la carrière d'un artiste, où il s'élève au-dessus de la syntaxe !

Le lendemain soir, il fit une lecture publique au cours de laquelle M. Schlick s'endormit. Quand ce fut fini :

— Bravo ! approuva Mme Laumâtre. Est-ce que vous travaillez la nuit aussi ? Ne vous gênez pas, surtout !

— Balzac, émit M. Portelièvre, se couchait à sept heures du soir et se levait à minuit.

— La Fontaine et Jean-Jacques Rousseau, plaça Mlle Creuze, écrivaient surtout chez leur amis à la campagne.

— Une bonne nourriture, c'est excitant, conclut M. Laumâtre, qui manquait de tact. Je suis sûr que le castel Farniente va voir naître un chef-d'œuvre. Allons prendre l'air au jardin. Nous verrons votre lampe brûler dans la nuit. Courage, cher Maître, et bonne inspiration !

Michel Granupeux se retrouva donc en face de l'encrier géant et du redoutable papier. Mais, cette fois, il n'hésita point : il saisit une feuille et traça les lignes suivantes :

« Mon cher disciple, envoyez-moi donc une dépêche dans laquelle vous me rappellerez à Paris sous un prétexte quelconque, une vacance à l'Académie, par exemple... Je suis empêtré dans un milieu de bourgeois stupides dont l'incompréhension artistique me lève le cœur... »

Henri DUVERNOIS.

CHRONIQUE RIMÉE

POISONS DU CŒUR

A un revenant.

Si l'on en croit la Faculté,
Cher ami, que tu représentes,
Ce pauvre cœur intoxiqué,
Lésé, meurtri, empoisonné,
Doit ses maladies fréquentes
A trois poisons, lents mais très sûrs,
De ce romanesque viscère ;
Trois poisons par ces temps si durs,
Ami, c'était trop de misère !
L'abus du café, du tabac,
Des alcools si détestables,
Tout en nous ruinant l'estomac,
Nous valaient ces maux incurables
Dont souffrent nos cœurs misérables ;
Usons-en, mais... n'abusons pas ;
Souvent de ces sages paroles,
Ami, tu nous a conseillés,
Mais de nos esprits trop frivoles
Tes avis restaient oubliés,
Au lieu d'écouter la sagesse
Qui condamnait ces trois poisons,
Endormis dans notre mollesse,
Nous nous disions : — Ils sont si bons !
Mais fort heureusement la guerre
Nous sauvera de ce danger.
Avouez qu'on ne peut plus guère
De noir moka s'intoxiquer.
Quant au tabac, sa nicotine
S'édulcore tout doucement
Des infectades, l'anodine
Fumée n'est plus qu'un semblant
Du nuage bleuté d'antan
Qui chassait notre humeur chagrine.
De tout cela il ne nous reste
Plus que des alcools variés
Pour supprimer d'un dernier geste
Inélégant, mais combien preste,
Nos pauvres cœurs avariés ;
Mais lequel prendre, car j'hésite
Devant ces multiples flacons.
Je brave encor l'encocardite,
Mais nos cognacs et nos picons
Me font craindre la mort subite.
Ami docteur, que boira-t-on ?

MISTIGRI.

NETTOYEZ : Gants, Chaussures, Chapeaux, Vêtements, avec la **TAKOTINE**, pratique et économique. **Fr. 0.90.** Bazars, Droguistes, Merciers, etc.

Pour la Femme

Causerie Féminine

Monsieur fait sa sieste, installé dans un fauteuil, au jardin, la pipe aux lèvres, le journal retombé sur les genoux. C'est le moment de la journée qu'il préférerait si sa femme, la blonde et mutine Colette, n'avait précisément choisi cette heure pour refaire le nœud de cravate de son mari, lui signaler telle fleur éclose la nuit dernière, et raconter en détails la robe de Mme X... ou la bonne de Mme Z...

Après plusieurs infructueuses tentatives de conversation, Colette s'est résignée au silence. Le silence de Colette : voilà, bien une chose éphémère par essence !

Monsieur avait à peine fermé des yeux qu'il était brusquement arraché à sa rêverie par la voix aiguë de Colette qui battait des mains en sautant autour de la table et, chantant à tue-tête : « J'ai une idée, j'ai une idée !... » Voyant Monsieur qui émergeait de son fauteuil, les yeux gonflés, le teint rouge et le regard légèrement ahuri, elle eut une moue charmante : « Je t'ai réveillé, mon chéri ? Je te demande bien pardon... Mais figure-toi que j'ai une idée merveilleuse. (Ici la mine de Monsieur s'imprègne de méfance : il connaît, par expérience, les « idées » de Colette !) Nous voici à jeudi, eh bien ! dimanche et lundi, nous irons, pour les fêtes de Pentecôte, passer deux jours à la campagne ! »

« C'est cela, fait en se renfrognant dans son fauteuil Monsieur qui s'attendait à pis ; c'est cela : Nous irons à Boitsfort et au Rouge-Cloître ». Et déjà, il s'apprête à reprendre son journal, mais il avait compté sans l'ingénuité de Colette. Devant cette inconscience et cette ingénuité, elle commence par hausser les épaules, puis, lentement, comme si elle expliquait un problème d'arithmétique à un enfant, développe son idée. On s'en irait le samedi, vers un coin perdu du Brabant, un vrai trou où l'on vivrait pour rien et où l'on aurait à discrétion du bon pain bis, du beurre et des pommes de terre. Oh ! elle saurait bien tout organiser : elle venait de se découvrir le génie, des voyages ; Monsieur n'avait qu'à la laisser faire et l'on verrait la vraie campagne, celle qui n'est pas inondée de Bruxellois, etc., etc... Enfin, Colette sut si bien persuader Monsieur, tant par voie de promesses que de récriminations, que celui-ci s'en remit absolument à elle pour élaborer le programme des réjouissances durant les jours de Pentecôte, et lui confia la bourse, adoptant complètement, en ce qui le concernait, le rôle effacé de premier porteur de bagages.

***

La veille de la Pentecôte, vers 7 heures, dans un de ces trams vicinaux, à peine connus jadis et très généralement employés aujourd'hui. Il a fait une chaleur torride ; un monsieur complaisant a cédé sa place à Colette qui, grâce au jeu de la houpette à poudre de riz, est fraîche comme une rose ; Monsieur, cahoté de droite et de gauche sur la plate-forme, surveille les bagages ; son visage est rouge, luisant comme un jambon et moucheté des poussières que lui envoie directement la cheminée de la locomotive ; il s'épouse lorsqu'un arrêt lui permet de lâcher un instant les colis ; sa face apparaît alors zébrée de raies noires, ce qui donne un aspect absolument grotesque à sa figure maussade et offensée. Colette a décidé qu'on descendrait au premier joli village venu, et qu'on partirait à la découverte ; aussi, Monsieur est-il sur le qui-vive. Enfin apparaît une charmante petite gare, tout entourée d'arbres, et dont les murs disparaissent sous les grappes parfumées d'une magnifique glycine. Après un dernier regard à sa glace de poche, un petit coup à son chapeau et un remerciement coquettement confus à l'obligeant voyageur qui céda sa place, Colette saute lestement du tram et surveille le débarquement des bagages. Elle sait voyager, Colette, et connaît par le menu, les choses indispensables à la campagne. C'est à cette précieuse faculté que Monsieur doit de pouvoir transporter une tente pliante, un fauteuil de sangles, une valise et un réchaud portatif depuis la charmante petite gare embaumée jusqu'au village, par une route montante, empoussiérée et pavée de ces pierres aiguës comme des lames de couteaux. Aussi, marche-t-il les yeux à terre, tandis que Colette, un en-cas et un petit nécessaire de voyage à la main s'exclame devant chaque prairie ou chaque arbre, et se plaint d'être obligée de voyager avec des gens qui n'ont pas l'amour de la nature ». Enfin, voici les premières maisons du village. Colette s'avance. Où est l'hôtel ? L'hôtel ? Le paysan auquel cette question s'adresse en reste ahuri ! D'hôtel, y en a pas, ben sûr, mais peut-être que Constant logerait les nouveaux venus ; faudrait voir... Constant, appelé, lève les bras au ciel : loger des Bruxellois ! Mais il en a déjà sept qui sont arrivés dans l'après-midi ! Non ! il ne pourra leur trouver place... Pour les repas, on s'arrangerait, quoi que tout soit très cher, si cher qu'on est quasi-gêné de le dire, mais pour ce qui est du coucher... Peut-être que chez le maître d'école... Mais non, il a son neveu qui vient d'arriver... ou chez le boucher... Enfin, faudrait chercher.

Monsieur, insinue qu'on pourrait toujours souper et se reposer un peu, mais Colette, en qui sommeillait l'âme d'une exploratrice, lui enjoint, avec l'autorité calme d'un chef d'expédition, d'avoir à reprendre sa charge, et les pérégrinations commencent par le village. Ici, des parents sont arrivés ; là, aucun lit n'est disponible ; plus loin, il n'y a pas de matelas... Colette a beau se faire persuasive et insinuante, elle est accueillie partout avec une très loquace cordialité, mais malgré ses caresses aux enfants sales qui la contemplent et l'intérêt qu'elle témoigne aux vieux rhumatisés, elle n'obtient rien. De plus, le sourire marquois qui détend la figure de plus en plus noire et luisante de Monsieur, et l'air de triomphe qu'il essaie en vain de dissimuler devant ces échecs successifs exaspère Colette. Une dernière ressource leur reste : c'est d'aller voir chez « l'pani » qui habite à dix minutes du village. De cile, Monsieur reprend son fardeau, et suivant toujours son guide, arrive chez l'pani. C'est la pani qui les reçoit. Une bonne grosse femme, qui a l'air le plus obligeant du monde. Elle laisse Colette expliquer l'aventure, lui indique obligeamment qu'elle pourrait avoir une chambre chez Constant, ou chez le boucher, et apprend avec étonnement que toutes ces étapes ont déjà été faites... Oh ! elle logerait bien, elle, mais c'est qu'on ne sait pas si on ne va pas avoir des parents qui arrivent... et ils peuvent arriver très tard... puis, c'est bien du dérangement... Ah ! ce n'est que pour deux jours, bien certainement ? ... et que tout est si cher, ma bonne dame !... enfin, ce serait bien pour faire plaisir ; on ne peut pas laisser des chrétiens passer la nuit dehors..., mais faudrait qu'on sache d'avance qu'y aurait pas de réclamations... pour les chambres... Ah ! oui, c'est qu'y a deux chambres communicantes, et pour arriver à l'une, faut passer par l'autre, alors ça ne peut louer l'une sans l'autre, on a sa modestie, pas vrai ?... et c'est Madame qui doit savoir ce que ça lui vaudait, de ne pas coucher dehors, mais faut bien comprendre que d'être arrivée comme ça, à l'improviste, si tard, faudra toujours pâtir un petit peu... Si on avait su, bien sûr...

Colette, embarrassée, consulte Monsieur du regard, mais celui-ci, affalé sur un banc, semble avoir atteint le dernier stade de la colère et de l'exaspération. Aussi Colette se décide-t-elle à augmenter un peu la somme qu'elle avait eu l'intention de consacrer au logement : est-ce que 10 fr., 12 au besoin ?... La Pani réfléchit : « A ce prix-là, ce serait bien pour obliger le monde... Bien entendu que Madame a ses draps et couvertures... Non ? Oh ! alors, pour qu'on s'y retrouve, faudrait bien donner le double, la savon est si cher !...

Devant cette attaque directe à sa bourse, Colette bondit, indignée, jamais elle ne donnera ce prix-là ! Quand passe le prochain tram ? Il n'y en a plus ? Eh bien ! Monsieur montera la tente, et on passera la nuit sur une botte de paille ! N'est-ce pas, mon chéri ? Mais Monsieur, qui s'était tenu coi, se réveille subitement devant cette perspective et proteste avec la dernière des énergies. Il veut, lui, coucher dans un lit, et ne fera plus un pas, à n'importe quel prix ! Et Colette de déposer le sceptre et de laisser à Monsieur la responsabilité d'une décision qui n'est pas sans lui causer un secret soulagement. Cette intervention lui permettra du reste, au retour, après une nuit passée dans les exhalaisons d'un fumier riche en matière ammoniacales et les grignotements de souris affamées, de critiquer, jusqu'à la fin de ses jours, l'incommensurable naïveté de Monsieur qui se laissa duper par la pre pière paysanne venue...

Ah ! si on l'avait laissé faire, elle Colette...

LOULOU.

Les soucis moraux et matériels ont fait maigrir beaucoup de femmes.

La Maison BRECKPOT, 146, rue Royale, vient de créer **une ceinture** qui a reçu l'approbation du corps médical.

Malgré la hausse persistante des matières premières, cette ceinture est offerte au prix de 25 francs. (6805)

Chronique de la Mode

ROBES DE DEUX TISSUS

Des lectrices pratiques me consultent au sujet de robes absolument démodées qu'elles possèdent, et qu'il s'agirait de rajeunir et de transformer.

Où trouver la fontaine de Jouvence qui rendra aux jupes étroites, aux blouses à manches courtes, la fraîcheur d'une toilette nouvelle ? La difficulté du problème s'augmente à raison du fait que l'on ne possède pas le moindre restant de tissu, et qu'il ne

peut être question d'assortir en ce moment...Si par un hasard prodigieux et providentiel, on peut trouver un tissu clair et obtenir d'un teinturier compatissant qu'il le baigne sur échantillon donné, des masses d'arrangements deviennent évidemment possibles, mais c'est là une chose très aléatoire et qu'il serait imprudent d'escompter...

A mon sens, rien n'est plus déplorablement laid que l'accouplement de deux tissus « à peu près » semblables ; chacun a beau assurer avec bienveillance que « de loin, cela ne se voit absolument pas», cette légère différence de ton ou de dessin choque. On aura beau faire des prodiges d'adresse et choisir le modèle le plus coquet qui soit, la robe aura toujours l'air de « restes accommodés ». Tandis que si, comme je le préconise, on choisit, pour arrer à une insuffisance d'étoffe, un tissu nettement différent, on peut obtenir des effets de garniture tout à fait jolis.

Quelques idées à ce sujet : On peut utiliser du lainage bleu foncé avec du liberty bleu à lignes blanches. Le haut du corsage et le bas de la jupe, en lainage, le reste en soie foncée, coupée par une ceinture de drap. Un autre arrangement fort joli, consiste à employer ensemble un lainage de fantaisie, gris par exemple, et du tussor ou de l'éolienne de même ton, sur desquels des dessins pochés rappellent les motifs du tissu laineux. On emploie du reste beaucoup la broderie ou le pochoir pour modifier le ton général d'un garniture, ou rappeler un dessin, afin de donner une impression vraiment d'ensemble. Les tissus à lignes s'emploient surtout dans le bas des jupes ; ils se mettent alors en largeur ; j'ai vu une très jolie robe de ce genre, en mousseline à lignes roses, formant le bas de la jupe et la blouse-gilet ; le haut de la jupe était en mousseline blanche, à pois brodés ; manches de mousseline à pois et plissé, entourant le décolleté ; un feston très pointu finissait le volant du bas des manches et le plissé. La mode des blouses russes permet aussi de nombreuses et charmantes combinaisons. Cette blouse peut, en effet, fort bien se faire en un tissu différent de la jupe qu'elle recouvre en partie et permet donc de couper en deux une jupe trop étroite, pour en augmenter la largeur.

Le n. 1 est en soie et serge, ou bien en soie unie et soie rayée ou de fantaisie, le bas étant de serge ou de soie unie. Remarquez la forme charmante du col et les manches boutonnées par de gros boutons de tissu.

Dans le n. 2, la séparation des deux tissus est accusée par une petite bordure de soutaches ou une broderie que l'on peut rendre aussi large et aussi riche qu'on le désire ; la même garniture termine la jupe et la ceinture. Joli col en mousseline se continuant en un petit gilet orné de boutons blancs.

Charmantes Robes

Dames et Jeunes Filles, depuis fr. 89.50
Blouses Réclame, fr. 16.50
Mais, VAN DE PUTTE, r. St-Jean. (8748)

LES COLS

Le col : un des accessoires qui donne le plus de cachet à une robe, et qui est souvent le plus embarrassant à choisir ! C'est qu'il existe tant de modèles différents actuellement !

Les magasins ont employé à la confection des cols tous les échantillons, les petites coupes, les restants de pièces dont ils disposaient, aussi peut-on dire que tous les tissus se portent. Pour ces cols surtout, on fait, comme je l'indiquais à propos des robes, un large usage des ressources de la peinture au pochoir. Des motifs entourent le col ou en en ornent simplement les coins.

Quant aux modèles adoptés, ils varient à l'infini. Voyez le n. 1, en drap ou toile, noué par un ruban de velours noir, à boucle de nacre ou à cabochon d'ambre ; le n. 2, en piqué ou mousseline, rattaché par une jolie fleur de perle ou de soie ; le n. 3, double, fort joli en toile ou en soie, et enfin, le n. 4, souple et drapé, pour lequel on peut employer le satin, les étoffes de tapisseries, la cretonne à fleurs, etc...

Il est, en outre, des cols béants formant capuchon derrière ; d'autres, de ferme Marie-Antoinette ou se pliant devant par un ruban noir, font comme un mouchoir d'apache ou de boy-scout ; d'autres encore, montants, ne prennent que le cou, autour duquel ils s'évasent en un rebord Médicis derrière, et en un biais rabaissé devant ; à la base du col, ils sont entourés d'un ruche de même linon. Ce dernier modèle est très joli, et je me permets de le recommander à votre attention, au risque même d'être trouvée très « collet monté ».

SNOBINETTE.

UN LIVRE A LIRE

Le « Coin de la Ménagère », par Tante Colinette. — Voici un livre qui vient à son heure et dont la place est toute indiquée dans la bibliothèque familiale. Le livre de Tante Colinette est une sorte d'encyclopédie du ménage. Il traite de mille sujets quotidiens, de la cave aux provisions, des façons pratiques d'accommoder les aliments eu égard au contenu de notre bourse et à la rareté des vivres. Voulez-vous conserver des œufs, conserver des pommes de terre, imperméabiliser des tissus, faire une lessive à bon marché ; êtes-vous enrhumé et voulez-vous guérir vite, sans l'aide d'un médecin ; voulez-vous orner votre home ? Etes-vous embarrassé et avez-vous besoin d'un bon conseil ? Ouvrez le livre de Tante Colinette, vous y trouverez, exposée de façon claire et précise, la solution du problème qui vous tourmente.

Le « Coin de la Ménagère », par Tante Colinette, est un livre utile, voire même indispensable. Il est en vente dans toutes les bonnes librairies, au prix de fr. 3.50.

NOTES D'ART

EXPOSITIONS SUBURBAINES

III

Au Rouge-Cloître

L'exposition organisée dans la grande salle de l'abbaye du Rouge-Cloître forme un ensemble assez terne, où j'ai vainement cherché l'œuvre devant laquelle on reste cloué « sur place », surpris et ravi à la fois. Je n'y ait trouvé rien de transcendant ni d'original. Il y a là des œuvres nombreuses, largement peintes, témoignant d'un métier très sûr — trop sûr parfois — d'un œil exercé et d'un goût très prononcé pour la bonne ordonnance d'une toile et son harmonie. Malheureusement, j'ai cherché, sans trouver, cette vibration intérieure qui dénote dans l'œuvre d'un artiste cet enthousiasme qui l'a ému jusqu'aux fibres devant la nature, au contact de ses sublimes beautés. Car (c'est mon humble avis) le peintre paysagiste doit être une sorte de poète de la couleur, un chantre (si l'on peut dire d'un homme qui traduit son émotion au moyen d'un pinceau) extasié des sous-bois ensoleillés, des combes ombreuses, des étangs vaporeux où vogue la mélancolie des cygnes. Un artiste qui y pose son chevalet devant la sublime beauté d'un paysage et qui ne ressent pas celle-ci, au point de se sentir dominé par elle, qui, froidement, avec minutie, s'essaye à en rendre l'apparence, la couleur et le contour ne m'intéresse pas plus qu'un bon photographe. Il y a dans tout art une partie métier qu'il faut avant que de se mettre à l'œuvre, connaître, mais qu'il faut aussi pouvoir oublier. Il faut que dans une œuvre d'art — quelle qu'elle soit — on sente avant tout battre un cœur. Comment voulez-vous que l'on s'enthousiasme pour quelque chose de conventionnel, de froid, de gourmé ? Que m'importe, si dans un paysage vous me disposez toutes les feuilles d'un arbre, si vous n'omettez pas les nervures des feuillages du premier plan ? Si l'émotion ne jaillit pas de votre toile, que m'importe cette minutie, cette science de l'exactitude ? L'œuvre d'art ne doit pas uniquement parler à la raison, elle doit avant tout parler au cœur.

Ce sont là des considérations qu'il importait d'écrire une bonne fois.

Ceci dit, revenons à nos moutons, en l'occurrence les peintres qui exposent au Rouge-Cloître. M. J. François est toujours l'excellent paysagiste que l'on sait, il aime la forêt de Soignes, et il se plaît à en rendre sur la toile, avec une pointe de romantisme, les coins qui ont le plus attiré son attention. M. François peint « solidement », il est, parmi nos paysagistes, l'un des meilleurs, des plus justement coté. Pourquoi, diable, n'a-t-il point un peu plus cette grande vertu d'enthousiasme, dont je parlais tout à l'heure. Un rien et ce serait parfait. Je me faisais cette réflexion devant les œuvres qu'il nous montre cette fois-ci. Le « Chemin autour de l'Etang », de M. Louis Clesse, est une fort bonne toille, qui fait assurément honneur à l'artiste. M. Clesse sait en quelle haute estime je tiens son très probe et très sincère talent, il me semble qu'il a produit énormément ces temps derniers, qu'il me soit permis de lui recommander de ne pas négliger la qualité pour la quantité. De M. M. Jules Van de Leene, une font belle aquarelle affirme la virtuosité de cet artiste dont nous avons été des premiers à signaler les mérites. Signalons aussi un aimable envoi de M. Wannie, exposé, m'a-t-il semblé dans un mauvais éclairage — un fort joli portrait de M. Martel, qui confirme ce que j'ai déjà eu l'occasion d'écrire à propos de cet artiste, une aquarelle de Barth, des œuvres de Privat Livemont déjà vues, mais amusantes, de Logelain, de Crombin de Renson.

***

A Auderghem : Arthur Praxel

Dans une petite salle de l'abbaye du Rouge-Cloître, M. Arthur Praxel convie les amateurs à une exposition de ses plus récents ouvrages. Il n'y en a pas loin d'une cinquantaine au long des murs, c'est dire que l'effort fournit par cet artiste est considérable et vaut qu'on s'y arrête. Comme on le pense bien, au nombre de toiles exposées, il s'en trouve d'inégale valeur, mais toutes témoignent d'un métier méticuleux, d'un souci de vérité poussé très loin. L'art de M. Arthur Paxel est froid, sans être pour cela, cependant gourmé, on désirerait chez lui plus d'abandon, plus de laisser-aller, plus de spontanéité et aussi, voici le grand mot lâché : plus d'enthousiasme. On ne sent pas à s'approcher des œuvres de ce peintre, que le cœur de celui-ci ait battu plus vite au contact de la nature. Il semble s'être appliqué à en rendre sur la toile une image exacte et fidèle, mais non à composer en son honneur comme un poème fervent de couleur et d'harmonie. Les œuvres de M. Praxel sont calmes, d'une infinie pondération.

Citons parmi les mieux venues « Chemin des Etangs », à Auderghem ; « Tessenderloo après les Giboulées » ; « Les Dunes à la Panne » ; « La Source de l'Empereur ».

(A suivre.) Charles DESBONNETS.

GERBO Tailleur-Stoppeur breveté
Toute maîtresse de maison soucieuse de ses intérêts, s'adressera à la
Maison Gerbo, 92, rue du Midi, Bruxelles
(7573)

Causerie Scientifique

ECONOMISONS LE CHARBON

La guerre entre autres enseignements nous aura donné une compréhension plus exacte de ce qu'il faut entendre par « économie ».

C'est un mot souvent employé mal à propos et qu'il conviendrait, dans la plupart des cas, de remplacer par ces vocables, moins élégants sans doute, mais plus adéquats à la pensée qu'ils veulent exprimer : parcimonie, voire plus familièrement lésinerie.

Or, ce n'est pas du tout la même chose.

Lésiner, être parcimonieux, laissent sous-entendre qu'on est enclin au vilain défaut d'avarice, et l'avare, précisément, mésuse des biens, quels qu'ils soient, dont il a la libre disposition. L'économie, tout au contraire, ainsi que l'indique l'étymologie du mot, est celui qui sait régler ses dépenses d'après ses ressources.

Qu'il en soit ménager, c'est tout naturel. Mais sa grande qualité, sa qualité essentielle sera, dans tous les cas, de réaliser la meilleure utilisation possible des dites ressources ou, si vous le préférez, d'en retirer le maximum d'effet utile.

Les industriels et les commerçants avisés le savent bien, eux qui n'hésitent jamais devant une dépense jugée nécessaire, soit pour développer leur chiffre d'affaires soit pour s'assurer une production moins onéreuse.

Or, depuis la guerre, mais particulièrement au cours de ce dernier hiver si rigoureux, nous fûmes tous appelés à faire, bon gré mal gré, des économies de ce précieux combustible, le charbon, que nous considérions naguère avec dédain, sous prétexte qu'il abonde dans notre pays.

Et, en réalité, nous avons usé et nous usons encore, en fils prodigues, de cette ressource que nous a si généreusement dispensée la nature. Ceci est surtout vrai pour notre chauffage domestique, qui s'effectue avec un véritable gaspillage, mais, dans l'industrie où des quantités consommées sont autrement considérables, on s'est attaché à obtenir un rendement calorifique aussi élevé que possible du charbon brûlé ; on peut même assurer, sans craindre de se tromper, que des spécialistes étudient sans relâche cette grave question et que, de perfectionnement en perfectionnement, on en arrivera à une solution relativement satisfaisante du problème. Mais ce sera pour l'avenir ; en attendant, pour nous convaincre de ce que nous employons le charbon sans économie au sens scientifique du mot, il suffit de voir s'épanouir, s'étendre et lourdement planer au-dessus de nos usines les épais nuages de fumées noires qui font le désespoir du voisinage, pour lequel elles constituent une véritable calamité, des hygiénistes, qui, à bon droit, voient en elles un des pires ennemis de la santé publique, et aussi des ingénieurs et des industriels intéressés, qui se disent en contemplant les sombres panaches couronnant leurs cheminées :

— Que de calories perdues pour nos machines.

Car, en effet, ces particules microscopiques qui, entraînées par le tirage, vont si indésirablement se déposer sur le linge fraîchement sorti de la lessive, ou dans nos poumons, ce qui est pis encore, sont, bel et bien du charbon qui, incomplètement consumé, a conservé une partie de cette énergie latente qu'une combustion plus complète aurait transmise plus intégralement à l'usine.

Au point de vue industriel, la suppression des fumées noires n'est donc pas seulement une obligation imposée par les comités d'hygiène et par les autorités locales, c'est aussi un moyen d'assurer à l'usine un rendement plus économique du combustible utilisé.

Comme vous le concevez, la solution d'un tel problème a sollicité bien des chercheurs.

Et de fait, les dispositifs ne manquent pas, qui, de façon plus ou moins ingénieuse tendent à atteindre ce résultat ; l'un d'entre eux, le plus récent croyons-nous, mais à coup sûr le plus pratique, nous a paru assez intéressant pour mériter une courte description.

Tout le monde sait plus ou moins ce qu'il faut entendre par cette expression quelque peu technique « tirage intensif ». Dans un tirage intensif l'air nécessaire à la combustion, au lieu d'être appelé par le foyer de combustion lui-même (comme il en est dans tous nos appareils de chauffage domestique), y est insufflé plus ou moins violemment par un dispositif quelconque. C'est la base, le principe fondamental d'un tirage intensif, car, ainsi que nous venons de le dire, l'air étant nécessaire à la combustion, une circulation d'air plus intense doit proportionnellement favoriser cette combustion. C'est un principe connu depuis l'invention de la première forge, et je vous prie de croire que cette invention-là remonte à une date plutôt reculée.

Mais ce que les forgerons de ce temps-là ne savaient pas, c'est que de cet air dont ils alimentaient leur brasier, vingt et une parties seulement étaient utiles, les septante-neuf autres, c'est-à-dire l'azote, étant complètement inertes.

Et nos ingénieurs et nos chimistes qui ont appris quelques petites choses depuis l'époque des cavernes savent très bien que cet azote, inutile à la combustion, est précisément le véhicule entraînant ces particules microscopiques de charbon qui constituent les fumées noires, mais ils savent aussi que si l'azote par lui-même est le plus inodore, le plus incolore et le plus insipide des gaz, s'il n'est rien par lui-même, il se combine très volontiers avec d'autres gaz pour former des composés les plus divers et les plus actifs.

Or, dans le nouveau dispositif de tirage intensif que nous avons vu fonctionner en divers établissements industriels et dont d'invention est due à un de nos compatriotes, ce n'est pas de l'air, mais bien de l'air saturé de vapeur d'eau qui est insufflé dans le foyer de combustion, le mélange de cet air et de la vapeur s'effectuant à peu près comme celui du gaz et de l'air ambiant dans le bec de Bunzen.

Et voici ce qui se passe alors.

L'oxygène de l'air, naturellement, remplit son rôle activant la combustion. Quant à la vapeur d'eau, entrant en contact avec le foyer, elle se décompose en hydrogène et en oxygène ; nous savons que ce dernier gaz favorise la combustion, nous savons aussi que l'hydrogène lui fournit un aliment et même un aliment de toute première qualité, car il brûle à une très haute température. Sous ces multiples influences, le charbon se combure complètement, transmet toute son énergie calorifique à la chaudière, et, en un mot se transforme complètement en travail utile.

Je ne vous donne là, bien entendu, que les grandes lignes de cette intéressante invention. Il va de soi que le dispositif est réglable (ceci par le jeu d'un simple volant) et que pouvant donc augmenter ou diminuer à volonté le tirage, on peut, grâce à lui, employer utilement dans l'industrie toutes les qualités de charbon. C'est un point extrêmement important, car l'obligation de n'employer que telle ou telle sorte est parfois fort onéreuse.

Naturellement, d'après ces qualités, l'économie réalisée en combustible sera plus ou moins grande, mais elle sera réalisée, dans tous les cas, variant entre 8 et 20 ou même 25 p. c.

Quant aux fumées noires, ces calamités, disparues, évanouies en fumées ! — c'est bien le cas de le dire — mais en fumées grises ou blanches, en fumées décentes, que ne poursuivent les malédictions ni des blanchisseuses ni des asthmatiques.

Et cela, voyez-vous, c'est un résultat qui a bien son mérite. de JALHAY.

Causerie Sportive

Andrew Carnegie, le grand milliardaire américain, vient de mourir. Dans d'autres rubriques de ce journal, on aura retracé la carrière du grand philanthrope américain, énuméré les sommes fantastiques qu'il versa aux œuvres humanitaires, etc. Dans cette « Causerie », je ne rappellerai qu'un acte de Carnegie, le don qu'il fit à sa ville natale Damferline, située en Ecosse, d'une somme de 625,000 francs, destinée à fonder un institut d'éducation physique en vue de coopérer d'une façon efficace à la régénérescence de la race. Hélas ! Nous n'avons pas de milliardaires en Belgique et si nous y découvririons aisément quelques dizaines de millionnaires, nous trouverions malheureusement en eux des personnages importants, prêts à sacrifier une partie de leur fortune, mais à condition que ce sacrifice leur apporte en échange des satisfactions de vanité ou des faveurs populaires immédiates. Mais donner de l'argent (ce bel argent !...) pour nous refaire une santé, pour rendre à notre jeunesse un peu de cette vigueur caractéristique de nos anciennes races, allons donc !

On ne comprend pas, *on ne veut* pas comprendre la portée de cette œuvre gigantesque et nécessaire que constitue *l'élevage humain*. Car autre chose est de lutter contre les tares envahissantes, telles que la tuberculose et le rachitisme, par des moyens de fortune : hôpitaux, sanatoriums, crèches, écoles de plein air, etc., autre chose même est de fortifier et d'assouplir une élite d'adolescents à qui une hérédité relativement vigoureuse et des loisirs suffisants permettent la pratique des sports et la rendent profitable, autre chose enfin est de reprendre, par la base et avec méthode, l'œuvre de régénération de la race, de la fonder sur l'éducation physique, de l'organiser pour le premier âge, pour les deux sexes et pour toutes les classes de la société. Là est l'œuvre suprême et, par excellence, vraiment nationale !

Cette distinction préliminaire s'imposait théoriquement : on la rendra plus frappante en parcourant l'histoire de l'Education Physique en Europe et particulièrement chez nous et nos voisins depuis un peu plus d'un siècle qu'on essaye d'en faire une science organisée et consciente d'elle-même.

* * *

Il n'y a guère plus d'un siècle, en effet, que l'éducation physique, pratiquée assidûment par l'antiquité grecque et latine, a commencé de se constituer en science dans quelques pays d'Europe. On peut dire que jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les conditions même de la vie rendaient cette science inutile : une société dans laquelle l'exercice corporel s'imposait à toutes les classes, tant comme moyen de transport ou de travail que comme nécessité militaire, où le sport, sous forme de jeux et principalement sous la forme du jeu de paume, était pratiqué aussi bien par les plus majestueux des monarques, François Ier, Louis XIV lui-même que par le manant du XVe siècle et le citadin du XVIIe, où les « jeux d'exercice » enfin étaient restés, presque au même degré que dans la Grèce antique, un entraînement constant à la guerre, une telle société n'avait pas besoin de traduire en manuels ni d'ériger en gymnastiques artificielles une éducation corporelle qui était le fond et la condition même de son existence.

On ne doit certes pas oublier le succès de librairie remporté au milieu du XVIe siècle, par quelques traités spéciaux, notamment par le « De Arte gymnastica » de l'Italien Mercurialis, non plus que le curieux chapitre de Rabelais sur l'éducation physique de Gargantua ou les pages de Montaigne, pleines de souvenirs antiques et d'anticipations modernes sur ce « dressage » intégral et harmonieux qui ne doit être, dit-il, ni celui d'une âme, ni celui d'un corps, mais celui d'*un homme*. Toutefois, le livre de Girolamo Mercuriale, encore qu'il fourmille d'excellentes idées de pédagogie physique, paraît avoir été surtout, à son époque, le manuel du sportsman entraîné et curieux d'érudition plutôt que celui de l'éducateur. Et quant à Rabelais et à Montaigne, ils n'ont touché à l'éducation physique ainsi qu'y toucheront plus tard un Voltaire et un Rousseau, qu'en moralistes capables de s'intéresser à tous les aspects de la pédagogie et d'y apporter la claire intuition de leur bon sens.

En somme, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, malgré une grande abondance de traités spéciaux sur l'escrime, l'équitation, la danse même considérée comme exercice de santé, l'éducation physique ne se distingue pas de l'éducation générale. M. J.-J. Jusserand, dans son ouvrage, « Les Sports et Jeux d'exercice dans l'Ancienne France », donne fort justement à entendre qu'elle ne pouvait s'en détacher, en tant que science méthodique, que sous l'influence d'une nécessité.

Cette nécessité, ce sera la conscience qu'a tout-à-coup la haute société de s'abâtardir physiquement dans le luxe et l'apathie. Si, au village, la vie reste dure et du même coup naturellement sportive, tant par le fait du travail que par la pratique traditionnelle des jeux populaires, à la cour et à la ville le confort grandissant de l'ameublement et des moyens de transport substitue peu à peu au régime athlétique de nos ancêtres cette vie « assise » qu'un contemporain appelle même, en songeant aux autos, aux voitures, aux tramways, etc., qui se multiplient, la vie « emboîtée ». C'est vers 1770 que se manifestent les allusions des gens de lettres à la nécessité d'une discipline plus virile en même temps que s'éditent de nombreux traités et plans d'éducation abordant franchement et délibérément le sujet.

Un Hébertiste avant la lettre fut cet abbé Coyer, ancien aumônier général de cavalerie, qui rêvait pour les enfants de bonne maison une éducation plus virile. Déjà il invoque l'exemple du « petit russe que la campagne a vu naître » et qui « demi-nu sur la neige ou sous les ardeurs de la canicule » se livre aux exercices naturels. Il nous présente l'idéal du « jeune sauvage qui sur les traces de son père se fait un corps de fer ». En 1772 paraît un livre : « Les exercices du corps chez les anciens, pour servir à l'éducation de la jeunesse », où l'auteur, M. Sabbathier, déclare ouvertement qu'il veut compléter l'insuffisante pédagogie du vieux Rollin. En 1780, la « Gymnastique médicinale et chirurgicale » fait son entrée avec le livre de Tissot, inspiré des théories du Genevois Tronchin. Cet ouvrage est le premier qui émet cette théorie que l'exercice physique, librement pratiqué, est non seulement éducatif pour les enfants normaux, mais encore guérisseur de malades, redresseur de déviés.

La *nature*, les *exercices naturels*, tels semblent être en effet les mots d'ordre de ces premières ébauches d'éducation physique raisonnée et scientifique. Les littérateurs eux-mêmes contribuent à les mettre à la mode. Si Voltaire, plus empreint de régularité classique, se tourne volontiers du côté de l'antiquité et des souvenirs olympiques, en revanche Rousseau préconise les exercices les plus instinctifs et les jeux les plus populaires : on trouve chez lui, nettement exprimée, la théorie éducative du *danger nécessaire* et cette idée qu' « on joue toujours lâchement aux jeux, tel que le volant, où l'on peut être maladroit sans risque ». Il eût été un fervent du football moderne, voire même du rugby et nul doute qu'il n'eût préféré le saut hébertiste par-dessus un mur qui résiste et peut écorcher les tibias à celui des champs olympiques par-dessus une latte légère et sans résistance. Ces idées nouvelles, nous les trouvons appliquées, à la fin du XVIIIe siècle, dans l'éducation de personnages de marque, de princes, de dames de la cour, etc.

Au début du XIXe siècle, et surtout après le premier Empire, l'éducation physique va suivre, elle aussi, le mouvement de machinisme scientifique qui gagne peu à peu toutes les branches de l'activité humaine. Les circonstances elles-mêmes semblaient exiger d'ailleurs des procédés nouveaux. Il n'y avait pas seulement à éduquer, mais bien à guérir une race qui, après avoir donné des preuves innombrables de vigueur et d'endurance, devait penser à se soigner selon les règles d'un art nouveau. Toute l'Europe, secouée par vingt ans de guerre, était animée d'un même souci. En 1816, les Allemands Jahn et Eiseln entreprenaient la régénération de leur pays par l'invention de la gymnastique d'agrès. En 1814, la Suède, affligée d'un mal plus redoutable que l'épuisement : l'alcoolisme, accorde aux prières et au cri d'alarme de Per Ling la création de cet *Institut central de gymnastique* de Stockholm dont l'œuvre sera considérable. En Espagne, un colonel de Charles IV, rallié à Joseph Napoléon, s'efforce de réglementer l'instruction physique de l'armée, puis trouve en France un terrain digne de son activité. C'est dans ce pays en effet que le colonel Amoros, proscrit après la chute de l'Empire et naturalisé Français en 1816, se révèle un avisé et infatigable apôtre de l'éducation physique du soldat. C'est lui qui introduit dans l'armée la gymnastique d'agrès, fonde un gymnase normal civil et militaire dans le parc de Grenelle et est nommé, en 1830, inspecteur général de la gymnastique en France.

Après la gloire, Amoros connut l'oubli, un oubli rapide, décadence fatale, disent les sportifs, M. P. de Coubertin en tête, d'une œuvre d'éducation physique qui, n'étant que le fait d'un homme et d'un gymnase officiel, n'ayant pas été fondée en sport (comme le fut un peu plus tard celle du réformateur anglais Thomas Arnold), c'est-à-dire en compétition vivante et agissante, en habitudes morales autant que physiques de rivalité et de lutte, de sociabilité sportive aussi, ne pouvait être qu'une mode éphémère et devait fatalement disparaître, son créateur parti.

Et cependant, tout y était déjà, dans la méthode d'Amoros, dont une tradition mal renseignée n'a retenu que la gymnastique d'agrès ; tout ce que nous comprenons aujourd'hui sous la formule très large : « *éducation physique* ». Exercices élémentaires et proprement éducatifs; exercices naturels pratiqués utilitairement, c'est-à-dire dans les conditions les plus variées; exercices de sauvetage et de guerre; souci de développer parallèlement la vigueur et l'adresse, la vitesse et la résistance, et ces vertus encore à demi-physiques : régularité et gaîté, zèle et énergie dans l'effort, qui sont la doublure ou plutôt la face interne des qualités corporelles. La minutieuse analyse du mot « force » qu'on doit à Amoros est parfaite et détruit cette opinion vulgaire qui n'y voit qu'une qualité simple, au sens chimique du mot. Force de masse et d'inertie, force effective ou produit de la masse par la vitesse, force sensitive ou d'excitabilité, forces spéciales de traction, de pression, de propulsion, de contraction ou de torsion; force générale de résistance et jusqu'à cette force de « synergie » que l'homme déploiera une fois dans sa vie, en une circonstance exceptionnelle ou critique (record ou acte d'héroïsme), bref, Amoros fait du mot *force* un véritable microcosme de qualités ou de nuances. Amoros fut indiscutablement un grand précurseur : il n'avait pas pressenti le sport de compétition précise, technique et organisée, le sport olympique en un mot, et s'il resta fermé à la virtuosité artistique du muscle, il poussa aussi loin que possible la science de l'éducation physique utilitaire.

(*A suivre*). VICTORIEN.

Causerie Juridique

Les baux et la guerre

La guerre ne soit pas être considérée comme un cas de force majeure empêchant l'exécution des conventions, telle était l'opinion généralement répandue au début des événements douloureux que nous subissons, opinion basée sur la doctrine et la jurisprudence.

Cependant, en présence de la longue durée de la guerre, il fallut trouver une solution donnant à la fois satisfaction aux puritains du droit et se rapprochant d'une conception plus juste de l'équité.

Cette formule fut trouvée et on décida que les conséquences de la guerre devaient être réparties équitablement sur tous; c'est donc de cette formule que s'est inspirée la jurisprudence pour résoudre les nombreuses difficultés nées des circonstances actuelles.

Il n'est pas sans intérêt de signaler dans cet ordre d'idées la solution donnée dans certains cas à l'interprétation de l'art. 1722 du code civil.

Nous avons compulsé la collection de la Pasicrisie belge de 1915 à 1917 et y avons puisé d'utiles éléments pour une étude succincte sur la jurisprudence suivie présentement en la matière.

La question prédominante est celle-ci : quel est le fait de guerre pouvant justifier l'application de l'art. 1722 du code civil ?

Dans l'espèce que nous examinons, le juge avait à statuer sur une demande de réduction de loyer pour privation de jouissance d'un immeuble loué, demande basée sur une destruction partielle causée par un obus qui atteignit cet immeuble et y mit le feu, ainsi que sur l'interdiction qui fut faite par l'autorité occupante, durant une période déterminée, d'occuper l'immeuble avec obligation de laisser les portes entièrement ouvertes pendant la nuit.

Il importe de remarquer tout d'abord, dit le jugement intervenu, que la guerre n'est pas « ipso facto » et par elle-même un cas de force majeure dans le sens de l'art. 1722 du Code civil; qu'elle ne peut être considérée comme telle que si l'impossibilité de jouir de la chose louée résulte d'une circonstance frappant l'immeuble lui-même et ne provient pas de sa situation particulière.

Il n'y a lieu, à l'application de l'article 1722 du Code civil que si la maison louée est réellement détruite en partie et non si elle a subi des dommages facilement réparables.

L'intégrité de l'immeuble n'étant pas atteinte par les dégradations incriminées, celles-ci devaient être réparées à titre de dédommagement subi, par le bailleur conformément à l'article 1720 du dit code.

D'après l'interprétation officielle du 5 mars 1915, dit une autre décision, la partie du pays comprise dans le territoire des étapes n'est pas soumise aux arrêtés du 20 novembre 1914 et 1er janvier 1915, du gouverneur-général allemand en Belgique.

L'impossibilité effective due à la guerre de faire servir l'immeuble loué à sa destination, pourvu que l'impossibilité soit inhérente à la chose louée et non à la personne du preneur, constitue une privation de jouissance assimilable au cas fortuit prévu par l'article 1722 du Code civil et donnant lieu à une réduction de loyer.

La privation de jouissance du bien loué ne peut être confondue avec la privation des bénéfices, ceux-ci n'étant pas garantis par le bailleur.

Dans un autre cas, il a été décidé que si les arrêtés pris par l'occupant autorisent la résiliation des baux ou la réduction du prix quand les locataires ont été réellement empêchés de jouir par suite de l'état de guerre, il n'y a pas lieu de faire application de ces dispositions dans le cas où le seul empêchement apporté par les armées à la jouissance de l'immeuble est l'occupation d'une salle d'estaminet et d'une place contiguë en août et septembre 1914, et l'affectation de la première par l'occupant à l'usage de la feldposte allemande.

Il n'échet pas d'allouer une réduction de loyer au locataire, mais un dédommagement pour privation de jouissance.

L'arrêté du gouverneur général allemand en Belgique du 20 novembre 1914, en édictant que les locataires qui ont été empêchés, par suite de la guerre, de jouir de la chose louée, peuvent demander soit la résiliation du bail, soit une diminution du prix pour le temps pendant lequel ils auront été empêchés, ne s'applique qu'à l'impossibilité pour le locataire et sa famille d'occuper la chose louée, mais non au cas où, sans empêchement matériel, la famille n'en fait pas volontairement usage.

Ne peut, en conséquence, bénéficier du dit arrêté, le locataire qui a été appelé sous les drapeaux, mais qui ne justifie nullement que sa femme, ses enfants et sa domesticité n'aient pu continuer, par un empêchement matériel quelconque, à habiter la maison louée.

Si en principe le bailleur n'a pas à souffrir une réduction de loyer lorsque, nonobstant des événements fortuits, la jouissance du preneur n'a pas été altérée, il en est autrement lorsque la chose louée consiste en une maison prise à bail, spécialement afin d'y exercer un commerce déterminé, et dont le prix de location a été fixé à un taux élevé à raison de ce caractère particulier à l'immeuble et de sa situation avantageuse.

Si le locataire voit, dans ce cas, par suite des conséquences de la guerre, une réduction dans son chiffre d'affaires, il y a lieu de réduire proportionnellement le loyer. Mais cette réduction ne portera pas sur la quotité de celui-ci représentant la jouissance de la partie de l'immeuble qui n'est pas affectée à l'usage de l'entreprise commerciale.

Le locataire d'un immeuble sur lequel des gros arbres fruitiers ont été coupés par l'autorité militaire et dont partie de terres labourables et de prairies ont été enlevés à l'exploitation, par suite de travaux militaires exécutés par le pouvoir occupant, a droit à une réduction de loyer aux termes de l'article 1722 du Code civil.

BOITE AUX LETTRES

Contrats

A. D. — Les contrats sont les lois des parties; celle qui y dérogerait sans le consentement de l'autre s'exposerait à une demande en résiliation avec condamnation à des dommages-intérêts, à porter devant le juge compétent.

Clause pénale

A. D. — La pénalité comminée par la clause III pourrait être contestée conformément à la jurisprudence établie par le conseil de prud'hommes de Bruxelles, qui a décidé qu'une clause de cette nature est nulle comme contraire à l'ordre public. Voici comment le jugement a été motivé : « Attendu que dans cet état de faits l'engagement limité « in terminis » est contraire à la liberté du commerce et de l'industrie, attentatoire à la liberté humaine et au droit de vivre, puisque s'il devait être exécuté il mettrait le défendeur pendant trois ans dans l'impossibilité absolue de gagner sa vie et que semblable engagement ne saurait être sanctionné ». Dès lors, si l'engagement est nul à l'égard de votre dame, à plus forte raison l'est-il en ce qui concerne les membres de sa famille habitant avec elle.

Comptable. Responsabilité

A. D. — Le fait de « passer écritures » n'engage la responsabilité du comptable que dans le cas où il se prête aux fantaisies coupables de son patron, ce qui l'expose à des poursuites correctionnelles. — Merci pour votre obole.

Créance hypothécaire

A. L. — Si votre débiteur met de la mauvaise volonté à l'accomplissement de ses obligations quant au paiement des intérêts échus, remettez le titre de créance à l'huissier, qui fera le nécessaire. Le privilège ne va pas au-delà de trois années d'intérêts. — Merci pour votre obole.

Voie de fait

L. S. — Si vous avez donné renom à vos sous-locataires pour le 1er juin prochain et qu'il n'en est pas tenu compte par eux, vous avez le droit de demander le déguerpissement devant le juge des référés. — Merci pour votre obole.

Référés

V. B. — Vous pouvez comparaître en personne devant le juge des référés; pas n'est besoin pour cela de vous faire assister ni d'un avocat, ni d'un avoué ; mais il convient de soumettre votre dossier à quelqu'un de compétent avant de vous engager dans une procédure.

Merci pour votre obole.

N.-B. — Il est répondu par la voie du journal à toutes demandes de renseignements auxquelles est jointe une obole destinée à nos pauvres.

Consultations gratuites

Notre service fonctionne le mercredi de chaque semaine entre 11 h. et midi. ARGUS.

Ma Semaine Agricole

CULTURE RATIONNELLE DU HARICOT

Depuis le commencement de cette malheureuse guerre sans issue, bien des personnes se sont mises à cultiver un lopin de terre pour en retirer quelques légumes.

De toutes les plantes potagères, celle qui renferme le plus de matières alimentaires est certainement le haricot. C'est une légumineuse annuelle des pays chauds, cultivée en grand pour ses graines farineuses.

On distingue les haricots nains et les haricots à perche. On les divise encore d'après l'utilisation des produits. Les uns se nomment haricots mange-tout. Des autres, on ne mange que la graine et on les nomme haricots à écosser. Le haricot a une grande importance alimentaire, on le mange avant maturité complète, ou après maturité à l'état frais, ou enfin sec. Le haricot demande un sol fertile, léger et surtout une exposition ensoleillée. Le haricot craint la plus petite gelée, on le sème en mai-août.

Pour l'obtention de graines, le haricot ne demande guère qu'une fumure phospho-potassique, car l'apport d'azote ne pourrait qu'entraver la maturation. Si on désire la récolte en vert, une légère dose d'engrais azoté aura le meilleur effet sur le développement des gousses, quoique le haricot ait le pouvoir de fixer l'azote atmosphérique par ses nodosités radicellaires.

La dominante du haricot est la potasse, il ne faut donc point négliger l'apport de cet élément. Fumure par are : 3 kilogs de chlorure de potassium, 6 kilogs de scories basiques, 1/2 à 1 kilog de sulfate d'ammoniaque.

En sol léger, on peut remplacer le chlorure de potassium par une dose de 8 à 12 kilogs de kaïnite à l'are qu'on applique en automne.

Quand les graines sont levées, on bine légèrement et l'on plante les perches dont les meilleures sont celles en sapin. Ces perches sont croisées et liées deux à deux, de manière à former des lignes doubles. Plus tard, on butte les touffes de haricot et on plante entre les lignes comme entre plants, des choux-verts, des choux de Bruxelles, etc.

Les haricots nains se cultivent de la même manière, mais les touffes sont moins espacées ; ils économisent les rames et sont souvent d'un bon rapport. Comme porte-graines, on réserve quelques touffes chargées de belles gousses ; la graine est bonne pour trois ou quatre ans.

* * *

APERÇU SUR LA CULTURE DES POMMIERS

On croit généralement qu'il suffit d'employer les engrais sur la surface couverte par la couronne du pommier. C'est là une grave erreur, car les racines s'étendent plus loin dans la terre que les branches dans l'air. Le système radiculaire dans le sol a donc un développement plus considérable que celui de la couronne ; les racines sont d'autant plus longues que le sol est pauvre en éléments fertilisants. En ce qui concerne le pommier, le mode d'enfouissement et l'époque de l'emploi des engrais dépendent de la nature de ceux-ci et de la grandeur de l'arbre. Quand le sol n'est pas enherbé, il faut donner un léger labour à la bêche sur tout le développement du système radiculaire et incorporer au sol, ainsi remué, la quantité d'engrais nécessaire.

Il est assez difficile d'indiquer la dose convenant à chaque arbre, on doit tenir compte de l'âge, de la taille, de la distance entre les pommiers, du degré de fertilité du sol, etc.

Dans les vergers ou des plantations d'ensemble, on peut donner par Ha, 300 à 400 kilogrammes de sulfate d'ammoniaque; 500 à 600 kilogrammes de scories basiques; 200 à 300 kilogrammes de sulfate de chlorure de potasse.

Les sels potassiques ont une action efficace et énergique sur la végétation, favorisent la nitrification, contribuent à la décomposition des autres engrais, donnent aux fruits leur arome et leur parfum, et développent les racines. Si dans le courant de l'hiver on constate que les pommiers seront chargés d'abondants bourgeons à fruits, on doit avoir soin d'augmenter la fumure phospho-potassique et la dose d'engrais azoté, et ce jusque fin mai.

De la sorte les fruits se développent normalement et ne tombent pas avant la maturité. Si l'on fume un terrain ou un arbre pour la première fois, ou dans un sol dépourvu de principes fertilisants, ou si les arbres sont peu vigoureux, il faut augmenter les dosages indiqués ci-dessus à peu près d'un tiers. Ces matières fertilisantes seront enfouies vers la fin de l'hiver. Si les effets de ces engrais, sur les pommiers sont peu visibles les premières années, ils n'en sont pas moins certains.

* * *

SCIENCE DU JARDINAGE

Celui qui possède cette science n'est plus une machine humaine qui travaille sans but, sans raison : c'est un être intelligent, qui sait, qui comprend et se rend compte à lui-même de tous les phénomènes merveilleux que la nature offre à son intelligence exercée : connaissance de la composition chimique du sol, moyens à employer pour obtenir des produits abondants et savoureux, études des phénomènes physiologiques et biologiques, meilleurs procédés de conservation des légumes, etc.

De nos jours, les jardiniers ont des besoins de plus en plus grands, puisque tous les frais d'exploitation augmentent, ils ont à lutter contre l'épuisement du sol, et la concurrence, ils doivent suivre le progrès horticole ; ils doivent produire davantage ou disparaître, c'est fatal.

La culture intensive s'impose, donc de nouveaux moyens de production doivent intervenir. Parmi ces modes d'action, nous classons en premier lieu l'emploi judicieux des fertilisants chimiques. Les quatre termes de l'engrais complet (azote, potasse, acide phosphorique et chaux) sont indispensables dans toute végétation et surtout dans la culture intensive du potager. L'absence de l'un ou de plusieurs de ces corps chimiques affecte profondément le pouvoir fertilisant de ceux qui se trouvent dans le sol et diminue les rendements unitaires.

Certes, nous connaissons la haute valeur fertilisante de l'azote, de l'acide phosphorique et de la chaux, mais nous estimons que l'introduction de potasse dans tous nos sols potagers est de nécessité primordiale. Au risque de donner un accroc à cette belle maxime de Pascal : « Le moi est toujours haïssable », nous donnons ci-dessous, et d'après notre expérience personnelle, les signes extérieurs caractéristiques du manque de potasse dans la culture potagère :

a) Jaunissement des légumes ;

b) Décoloration des bords des feuilles par la résorption de la matière verte appelée chlorophylle ;

c) Chute prématurée des feuilles à la base des tiges ;

d) Développement irrégulier des légumes ;

e) Mollesse des tissus qui manquent de vigueur ;

f) Action pernicieuse des gelées sur ces légumes ;

g) Mauvaise conservation des produits;

h) Manque de sapidité pour les fruits et les légumes.

En caractérisant ainsi le facie des plantes potagères privées de potasse, nous sommes certain de nous trouver en communion d'idées avec les hortonomes du pays et de l'étranger. Alfred GOURMET.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 27

DU SANG DANS LES TÉNÈBRES

GRAND ROMAN SENSATIONNEL

par DANIEL LESUEUR

PREMIERE PARTIE

FLAVIANA PRINCESSE

IX

La Guirlande des Marguerites

Fillette, adolescente, jeune fille, elle y avait vécu, — elle y passait les heures lentes et charmées de ses vacances.

Des boîtes, des pelotes, des sachets, — gentils ouvrages d'amies de pension, y traînaient encore.

Raymond ouvrit une petite armoire-bibliothèque, de style empire, dont les vitres se doublaient d'une étoffe verte exquisement fanée.

Des livres vieillots s'alignaient sur une planche, de ces livres au cartonnage estampé d'une couronne, que l'on donnait autrefois aux distributions de prix.

Il ouvrit l'un d'eux :

« Choix de Lettres de madame de Sévigné. »

A l'intérieur, le nom de Francine, avec la mention :

« Prix trimestriel à la meilleure élève de la 2e classe. »

Un petit carré blanc s'échappa des feuillets, voltigea, s'abattit à terre.

C'était une image de première communion.

« A ma chère amie Francine. Je veux être sage comme elle. Je prie le bon Dieu de la rendre toujours heureuse. »

Delchaume remit l'image dans le livre, le livre dans l'armoire, qu'il referma.

« Je reviendrai, pensa-t-il. Plus tard, il me sera doux d'interroger ces reliques de son enfance studieuse. Aujourd'hui, je ne peux plus. »

Ses mains tremblaient, en effet, lorsqu'il tourna la clef dans la serrure, à la porte de la chambre.

Il descendit au jardin.

En arrière de la maison, devant le mur tapissé de roses qui soutenait la terrasse, se dessinait une petite pelouse ronde.

Le bord de cette pelouse était formé par une véritable guirlande de marguerites.

Les larges pâquerettes, en pleine fleur, foisonnaient autour du cercle d'herbe, envahissaient l'allée, et même s'essaimaient dans le gazon trop haut, ignorant la tondeuse.

Delchaume se rappela combien Francine aimait ces corolles de neige au cœur d'or, dont les pétales effeuillées révèlent des secrets d'amour.

Il se rappelait autre chose.

Ne lui avait-elle pas dit, durant la nuit tragique :

— Les marguerites... j'ai écrit... caché dedans... des marguerites... la guirlande...

Et quand il avait demandé :

— Ce sont bien tes marguerites... à Claire-Source.

Quelle joie d'être comprise avait illuminé le visage de la mourante ! Avec quelle force elle avait affirmé :

— Oui... Oui...

Delchaume rêva un moment, devant ces fleurs. Que lui diraient-elles ?

Prêt à les interroger, il reculait devant la révélation.

Toutefois, il se décida.

Appelant Favier, il lui demanda une pioche, une bêche.

— Vous pouvez m'aider, mon brave garçon, lui dit-il. Ma pauvre femme a dû enterrer là un étui, un coffret... Fantaisie romanesque, dont elle me fit l'aveu à sa mort. Il s'agit d'accomplir sa dernière volonté.

Pieusement, avec mille précautions d'abord, les deux hommes se mirent à retourner la terre.

— En prenant comme ça, par en dessous, remarqua Favier, on ne fera pas de mal aux fleurs. Je les remettrai ensuite en place, avec leur motte de terre et leurs racines.

Les touffes blanches, couchées, jonchèrent bientôt le sol.

Les instruments de fer entraient doucement pour ne pas massacrer des plantes, ni abîmer le coffret cherché.

Mais, aucun résultat n'apparaissant, les travailleurs s'énervèrent. Les coups de bêche s'enfonçaient avec plus de force, soulevaient violemment l'humus brun, qui retombait en s'éboulant.

Bientôt, ils entamèrent la pelouse.

De proportions tellement exiguës, elle fut vite labourée à fond.

Aucun coffret, aucun étui, aucune trace d'un dépôt quelconque.

Delchaume s'arrêta, l'œil angoissé, la sueur aux tempes.

Lui qui, tout à l'heure, craignait de trouver trop vite, il se crispait d'inquiétude.

Maintenant il donnerait des années de sa vie pour voir apparaître quelque chose, — ne fut-ce qu'une enveloppe, un papier dévoré de moisissures.

Ce néant, c'était l'âme de Francine qui se dérobait davantage, qui reculait dans plus de mystère.

Le malheureux n'osait se dire « dans plus de mensonge ».

Pourquoi lui avait-elle si distinctement parlé de la guirlande des marguerites ?

A présent, il s'acharnait sur les pauvres fleurs. De sa bêche, il émiettait la terre autour des racines, hachait les tiges, qui frémissaient et se redressaient, — choses vivantes.

— C'est donc bien petit, ce que cherche monsieur ?

— Je ne sais pas, mon pauvre Favier. Je ne sais pas ce que je cherche... Le fait sûr, c'est que je ne trouve rien.

Il fallut bien renoncer. La moitié du petit jardin était sens dessus dessous. Un saccage.

— Voyons, Favier, il n'y a pas d'autres marguerites à Claire-Source.

— Non monsieur. D'ailleurs, pour ce que c'est grand, ici !... Monsieur le docteur peut voir d'un coup d'œil.

La fatigue physique, la cruelle déception, accablaient Delchaume.

Il se laissa tomber sur l'unique banc de bois vermoulu, au pied de la terrasse.

A ce moment, les promeneuses rentraient.

Elles paraissaient moins gaies qu'au départ.

Aucun rire ne les annonça.

Elles s'approchèrent en silence.

Mme Favier portait François.

— Depuis quand ce grand garçon ne marche-t-il plus tout seul ? demanda Delchaume.

— Il a eu peur, dit vivement Bertile.

— Peur !... Je ne veux pas de ce mot-là dans son dictionnaire. Et qu'est-ce qui vous a fait peur, monsieur le capon ? ajouta-t-il en pinçant la joue de l'enfant.

— L'homme... le vilain homme !... s'écria le petit.

Flaviana raconta l'aventure.

On s'était assis sur l'herbe, dans une clairière du petit bois, tout proche.

François voulait jouer à cache-cache. Il y avait des buissons si commodes, et de gros tronc d'arbre derrière lesquels personne ne vous voyait plus.

Bertile se bouchait les yeux. Le gamin criait : « Cou-cou !... »

On lui avait défendu d'aller trop loin. Mais il s'amusait tant !

Puis, tout à coup, ce furent des clameurs terribles.

Les trois femmes s'étaient précipitées.

A quelque distance, au détour d'un taillis, François hurlait d'épouvante.

(*A suivre*.)

LA SITUATION FINANCIÈRE. - Valeurs pour lesquelles il y a des demandes d'achat ou de vente (*). 1er juin 1917

VALEURS BELGES

Voir cours de nos rentes et lots de villes dans notre « CHRONIQUE FINANCIÈRE » paraissant chaque jour de bourse.

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
FONDS D'ETAT PROV. ET VILLES				
Annuités 3 %			79 75	
Annuités 4 %				
Annuités 4 1/2				
Ch. f. Anvers-Gand			400	
Ch.f.Br.-le-Comte à Gand			400	
Ch.f. Liége-Maestricht 3 %			F.O.	
Ch.f. Liég.-Limbourg 3 %	405		F.O.	
Congo 4 %, 1896-1898	79			
Congo 3 %, 1904			83	84
Congo 4 %, 1906	81		80	
Crédit Communal 3 %			78	
Crédit Communal 4 %			93 75	
Crédit Communal 4 1/2			101 75	
Anderlecht 3 1/2				82
Anderlecht 4 1/2			497 50	
Anderlecht 5 %	506 25			
Charleroi 1889			72	
Charleroi 1905			71 50	
Gand 1913			930	
Gand 4 1/3 1916				
Ixelles 1897				
Ixelles 3 1/2 1903				
Laeken 1902				75
Liége 3.60				
Liége 1916	102 50			102 50
Saint-Josse-ten-Noode 1894				
Saint-Nicolas 3 %				
OBLIGATIONS ET ACTIONS A REVENU FIXE				
BANQUES				
Banq. Belge Chemins de fer	375		390	
Banq. Belge Prêts Fonciers			480	
Caisse d. Propriétaires 4 %			310	
Caisse d. Propriétaires 4 1/2				350
Caisse de Reports 4 %				
Crédit Agric. Urbain			310	
Crédit Fonc. Belgique			F.O.	
Crédit Fonc. (Ex-Or.) 4 1/2	385		400	
Crédit Général Liégeois				
Hypoth. Belge-Améric. 4 %			430	
Hypothécaire d'Egypte			335	
CHEM. DE FER				
Aux. Ch. fer au Brésil 4 %	350		350	
Aux. Ch. f. au Brésil 4 1/2 II°			360	
Aux. Ch. f. au Brésil 6 %			460	500
Blaton-Ath	*185*			
Congo 4 %				450
Congo 4 1/2, 1re série	490			
Congo 5 %			505	
Gand-Terneuzen			F.O.	
Liégeois-Limbourgeois				
Malines-Terneuzen			300	305
Maritimes du Congo				425
Mons-Hautmont ord.			840	
Réunis 5 %			485	
Sier. d. Carthagène (300 fr.)	*232 50*	235		
Sierra de Carthagène var.	*102 50*			
Sud-Ouest Brésil			315	
Welkenraedt 3 %				390
TRAMWAYS				
Ans-Oreye			455	
Anvers 4 %	452 50		452	455
Athènes-Pirée	425			
Barcelone 4 %	460		455	
Belgrade				300
Bologne 4 %	440			
Bralia 4 1/2			430	
Bruxellois 3 %			425	
Bruxellois 4 % B			475	480
Buenos-Ayres 4 %	433 75	435	432 50	435
Buenos-Ayres 6 %	515		510	
Caire 4 %	435			440
Caire 5 %	505			
Catalogne	475		475	
Economiques 1900-1907			490	
Economiq. 1909 (janv.-juill.)	467 50		487 50	
Economiques 4 p. c. 1916	462 50		462 50	
Entrep. Gén. Travaux 4 %			422 50	
Entrep. Gén. Travaux 5 %	497 50		498 75	
Espagne Electriques 4 %	470		487 50	
Est-Ouest de Liége			480	
Florentins 5 %				490
Industries Electriques 5 %	*480*			
Internat. de Tramways 5 %	470		450	475
Internat. de Tramways 4 %			400	
Kazan 4 %				410
Kazan 5 %			265	
Kiew 4 %			417 50	
Liégeois	485			
Liége-Seraing				
Livourne 4 %	415		405	415
Lomb. et Romagnes 5 %	472 50			
Madrid-Espagne	502 50			
Moscou	299			302 50
Mutuelle 4 %	417 50			
Napolitains 4 %	405		390	400
Napolitains 5 %			457 50	
Odessa 4 1/2 (janv.-juillet)	435	437 50		
Odessa 4 1/2 (juin-déc.)			440	
Perse 5 %				
Perse variable				20
Piémontais				330
Provinciaux de Naples			300	
Reims				
Rome-Milan-Bologne	410			
Rosario			430	
Rostoff 4 %			415	
Rostoff estamp. 5 %				
Rotterdam 4 p. c.			455	
Saratow 4 1/2			420	422 50
Saratow 4 p. c.			400	
Secondaires 4 1/2 mai-nov.	475		477 50	480
Secondaires 4 % mars-sept.				
Secondaires janv.-juill.			500	
Sofia 4 %			317 50	
Toscans 5 p. c.	480			
Tram. et Appl. Elect. 4 1/2				435
Tram. et Elec. en Russie 4 1/2	410			412 50
Tram. et Elect. en Russie 5 %				445
Transports 4 p. c.	480		455	480
Transp. Force Mot. Espagne				350
Tunis 4 %			425	435
Turin 4 p. c.	450		485	
Turin 5 p. c.	495		490	
Union Tram. 4 p. c.				
Vérone 4 1/2			420	
METALLURGIE				
Alliance 4 1/2			440	
Alliance 5 p. c.	488 75		465	487 50
Angleur 5 p. c.				497 50
Armes de Guerre				445
Ateliers de la Biesme 4 p. c.				250
Ateliers de Hal 4 p. c.			405	425
Ateliers de Thirian				
Atel. de Willebroeck 4 p. c.			350	
Athus 4 %				
Athus 5 p. c.				400
Aumetz 4 p. c.				
Aumetz-la-Paix 4 1/2				457 50
Aumetz-la-Paix 5 p. c.	480		462 50	
Bonehill			425	
Brugeois 5 p. c.	485			
Clabecq 4 1/2				460
Cockerill 4 p. c.	490			
Constr. Elect Charleroi			405	
Espérance-Longdoz 4 1/2	432 50		437 50	
Fontey 5 p. c.				496
Marais			F.O.	
Met. Estamp. Donetz 6 p. c.			525	
Métall. du Hainaut 4 p. c.				450
Métall. du Hainaut 6 p. c.				
Métall. Sud Oural	480			480
Olkovaïa 1°	400			402 50
Olkovaïa 2°	400			402 50
Outils Saint-Léonard				425
Ougrée 5 p. c.	500			
Pieper	375			377 50
Providence belge 4 p. c.	485			460
Providence Russe 5 p. c.	500			
Ragheno 4 p. c.				405
Ruau			440	
Sambre et Moselle 4 % viol.				
Sambre et Mos. 4 1/2 verte				
Sambre et Moselle 5 %	485			
Thy-le-Château 5 %	500			
Tôl. Konstantinovka 5 p. c.	490			490
Tôl. Konstantinovka 4 p. c.			450	
Tubes de la Meuse				500
FOURS A COKE				
Evence Coppée 4 p. c.			F.O.	
CHARBONNAGES				
Ans-Rocour 5 p. c.	450			455
Biélaïa priv.			375	
Biélaïa var.	*205*			
Carabinier 5 %	487 50			
Forte Taille			450	
Grand Conty			480	F.O.
Hainaut 4 1/2 p. c.			430	435
Ham-s-Sambre 5 %	482 50			
Hensies Pom. 6 p. c.	505			
La Haye 5 p. c.	505			
Pays de Liége 4 p. c.				460
Poirier			480	
Ressaix 5 p. c.	*495*			
Unis-Ouest de Mons 5 p. c.				487 50
Varvaropol 5 %				490
ZINCS				
Bacarès 5 p. c.			470	
Djebels 5 p. c.				118
Mortagne			430	
Vieille-Montagne			477 50	
GLACERIES				
Auvelais 4 p. c.			467 50	
Bohême 5 %	485			475
Charleroi 4 1/2				
Nationales Belges 4 p. c.			467 50	
Verreries-Donetz 4 1/2				460
DISTRIB. D'EAU				
Conduites d'Eaux 4 p. c.	430			
Conduites Eaux 5 %	500		502 50	
Eaux San Antonio 5 p. c.	415			
Eaux de Vienne 4 1/2	18 50			
Eaux de Vienne 4 p. c.				
ENTR. DE GAZ ET D'ELECTRICITE				
Aux. Entrep. Electr. 4 1/2	462 50			
Centrales Gaz Electr. 4 1/2				
Eel. Bassin Houil. Mons				470

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
Eclair. du Centre var.	90		90	
Ecl. et Ch. p. Gaz. mai-nov.	465		477 50	
Ecl. et Ch. p. Gaz. mars-sept.	460		455	
Ecl. Saint-Pétersbourg 4 1/2				
Ecl. Sofia Bulgarie				425
Electr. Bassin Charleroi			487 50	
Elect. Est de la Belg. 5 p. c.			490	
Electr. Odessa 4 1/2	425			
Elect. Ouest de la Belg. 4 1/2				440
Elec. Pays de Liége	480			
Electr. Rosario 4 1/2				
Electr. Rosario 5 p. c.	490		435	490
Electr. Seraing				475
Soc. Gén. Entr. Elect. 4 %	455			
TEXTILES				
Coton. Rouvray 4 1/2	450			
Dwina 4 1/2			455	
Filature du Nord			F.O.	
Industr. du Levant 5 p. c.			250	
Loth 4 p. c.				
Saint-Léonard 5 %	480		425	
Vesdre 5 p. c.				
IND. DE LA CONSTR.				
Cim. Konstantinowka 5 %	480			
Merbes-le-Château			455	
Niel on Rupel				450
PROD. CHIMIQUES				
Haeren			420	
Huileries Odessa 4 1/2			440	
COLONIALES				
Kasaï 5 %				450
Union Minière 4 1/2			975	
DIVERSES				
Abattoirs Cureghem 4 %	407 50			
Auxiliaire Industrielle			10	
Aux. Int. de Ch. de fer 4 %			445	
Belgo-Canad. Pulp 5 1/2 %			507 50	
Brasserie de l'Etoile			F.O.	
Floridienne 5 %			470	
Gratry 5 %	475			480
Madrid-Palace			F.O.	475
Minoteries 4 1/2			465	F.O.
Pétrole Grosnyi 5 % (série A)	495			
Pétrole Grosnyi 5 % (série B)	495			
Sucreries de Pontolongo 5 %	460			
Sucrerie en Roumanie 5 %			472 50	
Sucreries St-Jean			440	F.O.
Union des Papeteries 4 %				360
ACTIONS				
BANQ. ET ASSUR.				
Banque d'Anvers			1520	
Banque Belge Chem. de fer	400			405
Banq. Belge pour l'Etranger	600			
Banq. Belge Prêts Fonciers			480	
Banque Bruxelles ex-c.	877 50		850	
Banque Centrale Anversoise	440		442	
Banque Coloniale cap.				30
Banque Coloniale div.			4	
Banq. Esc. Cpte Cour. Liége			210	
Banque de Flandre			1070	
Banque Internationale	472 50		480	
Banque Liégeoise priv.	487 50			
Banque Liégeoise ord.	685			
Banque Nationale	3875		3515	
Banque Outremer cap.	*550*	555		
Banque Outremer div.	101	101 50		
Caisse de Reports act.	1425			
Comptoir d'Escompte			212 50	
Crédit Anversois	407 50	412 50		
Crédit Foncier de Belgique				
Créd. Fonc. Sud. Amér. 10e j.			182 50	
Crédit Gén. de Belgique cap.	110		105	110
Crédit Gén. de Belgique fond	210			
Crédit Général Liégeois	540			530
Crédit Nat. Industriel priv.	340	342 50		
Crédit Nat. Industriel ord.	330			
Crédit Nat. Industriel fond.	5400	5450		
Crédit Nat. Indust. 10e fond.	585			
Hypoth. Belge Amér. cap.	1400		1300	
Hypoth. Belge Amér. div.	*200*			
Hypoth. d'Egypte cap.	425		410	
Hypoth. d'Egypte 10e part	80		70	
Immobilière d'Anvers ord.				90
Immobilière de Belgique				195
Indus. et Pastor. Belge S. A.			1100	
Propriétaires Réunis			1000	
Société Générale cap.	1230		1215	
Société Générale rés.	6250			
Trav. Publics Caire priv.	207 50			202 50
Travaux Publics Caire div.	42 50			45
CHEMINS DE FER				
Aux. Chem. fer Brésil priv.			415	430
Aux. Chem. fer Brésil div.	305			305
Blaton Ath			7	
Bruxelles-Lille-Calais div.	590	593		595
Congo ord.	1195			1200
Congo ord. B.	775			
Congo jouis.	480			
Congo fond.	3690		3710	
Gand-Terneuzen ord.			10	
Grands-Lacs cap.	285			
Réunis prior.	325		300	
Voies Ferrées cap.				400
Voies Ferrées jouis.				300
Tournai-Jubize priv.				405
TRAMWAYS				
Alexandrie priv.	117 50			125
Alexandrie div.	92			
Ans-Oreye			185	
Anvers cap.	122 50		128 50	
Anvers fond.	68 50	67		67 50
Anvers div.	49		50	
Athènes priv.	22 50	23		
Athènes div.	7	7 25	7	
Astrakhan priv.	*105*			
Astrakhan ord.	87 50			75
Bangkok cap.	121 50	122 50		
Bangkok div.	48 50	47		
Banlieue St-Pétersbourg c.	70		60	
Banlieue St-Pétersbourg d.			18	20
Barcelone cap.	251 25			260
Barcelone fond.	1325			
Barcelone San Andrès			115	
Belgrade priv.				145
Belgrade cap.				40
Bilbao cap.	122 50	120		
Bilbao ex-c. jouis.	*60*			
Bologne	520	530		
Braila cap.	100	102 50		
Braila ord.				200
Bruxellois priv.	510		502 50	512 50
Bruxellois ord.	520		502 50	520
Bruxellois	885	890		900
Bucarest cap.			97 50	105
Bucarest div.			2 50	3
Bucarest fond.				25
Buenos-Ayres cap.	87 50		87	
Buenos-Ayres div.	32 50	33	32	34
Buenos-Ayres fond.	190		185	200
Caire priv.			510	515
Caire jouis.	585	570		
Car (tram) cap.	42 50	45		40
Central Elect. Nord fond				8
Dunkerque-Calais div.	14		12	14 50
Economiques	495	485		
Entreprise de Travaux	142 50	145		
Espagne Electr. cap.	124	124 50		
Espagne Electr. div.	53 25			
Espagne Electr. fond.	*1210*	*1215*		
Est-Ouest de Liége			795	
Florentins				135
Force Motrice Espagne				43
Gand cap.			125	
Gand div.				46 50
Iékatérinoslaw cap.				F.O.
Iékatérinoslaw jouis.	*70*	*72*		
Ind. Elec. (Cie Cent.) 1/5 cap.	255	260		247 50
Ind. Elec. (Cie Cent.) 1/5 ord.			375	410
Internat. de Tramways cap.	*68 50*	*68*		
Internat. de Tramways ord.	12 25	12		
Kharkoff	87 50		70	
Kazan	122			
Kiew cap.	*102 50*			
Kiew div.	30 50		30	
Koursk cap.	87	88		
Koursk fond.	33		35	40
Liégeois ord.	215			
Liége-Seraing ord.			415	
Lille cap.				
Lille jouis.				F.O.
Livourne ord.	115			
Madrid-Espagne priv.	287 50			
Madrid-Espagne ord.	135			
Moscou priv.			150	175
Moscou ord.	8	8 50	8	
Murcie cap.	38 75			
Murcie div.	7 50			
Mutuelle cap.	70	72 50		73 75
Mutuelle div.	400			
Napolitains B et C	375			310
Odessa cap.	102 50			
Odessa jouis.	360			380
Orel priv.	185		176	
Orel div.	44	46		
Pays de Charleroi cap.			97 50	
Piémontais priv.				205
Piémontais ord.			140	
Railways Electr. cap.	565	570		
Railways Electr. div.	492 50			
Rome-Milan	*82 50*			
Rome Nord part	7			8
Rosario cap.	85			
Rosario div.	37 50			
Rostoff ord.	6500			6750
Rotterdam cap.	90			
Rotterdam div.	28			
Saratow cap.	88		80	
Saratow div.	29 50	30		30
Secondaires cap.	465	485		
Secondaires fond.	1285			1350
Société Belge de Tram priv.	19 50			
Société Belge de Tram ord.	5	6		
Sofia priv.				72 50
Taschkent priv.				120
Taschkent div.				50
Ténériffe cap.	10		14	
Ténériffe div.	1		1 50	
Tientsin cap.	1075	1080		
Tientsin fond.	1875		1725	
Toscans div.				23
Tram et Applic. Electr.			420	
Tram et Electr. priv.	*90*	*92*		
Tram et Electr. ord.	*24*	*26*		
Tram et Elec. en Russie cap.				
Tram et Elec. en Russie div.	75			75
Transports Financ. de cap.	1100			1100

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
Transports Financ. de fond.	1010	1015		
Turin	302 50			
Union tram priv.			25	
Union tram jouis.				
Union Anvers. Tram cap.			40	
Vérone priv.	135			
Vérone cap.	38			
Vérone div.	10 25	10 50		
Vérone-Vicence				
Verviétois jouis.	325			
Vicinaux Belges ord.	54	58		
Vladicaucase cap.			70	
Vladicaucase ord.	34			
METALLURGIE				
Aciers (Cie des)				365
Aciéries Allard				210
Alliance (Forges)	697 50			660
Angleur	710		705	
Ateliers de la Biesme ord.				102 50
Ateliers de Boussu			690	
Ateliers Métallurg. prior	*210*			
Ateliers Métallurg. div.	15			18 50
Ateliers de la Meuse	1600			F.O.
Ateliers Pâris cap.	90			75
Ateliers Pâris div.				30
Ateliers de Soumy priv.	170		150	
Ateliers de Soumy cap.			60	
Ateliers du Thirian cap.				300
Ateliers du Thirian fond.	132 50		122 50	
Ateliers de Willebroek pr.			350	F.O.
Athus			380	
Aumetz-la-Paix	905	910		
Baume (Laminoir)	195	199	205	
Baume-Marpent cap.	1390			
Baume-Marpent fond.	670	675		
Bonehill				
Boulonnerie du Nord	82			
Braine-le-Comte fond				250
Brugeoise			210	
Châtelet (Laminoirs) priv.				140
Châtelet (Laminoirs) ord.			100	
Châtelineau (Usines)				
Chaudronneries Escaut	190	195		205
Clabecq	800			812
Cockerill	1125	1145		
Cockerill (nouvelles)	1070			1100
Const. Electr. Charleroi c.	*325*			
Const. Electr. Charleroi d.			140	
Emaill. de Gosselies cap.	120	125		
Emaill. de Gosselies div.	69 50		58	63
Emaill. Labor				202 50
Emaill Lougansk priv.			250	
Emailleries nouvelles			150	
Energie cap.	124			
Energie fond.	43			
Espérance-Longdoz	315			325
Fabrique de fer				985
Gilson	500			
Halanzy ord.			750	
Hemixem				70
Industrie			F.O.	
Jumet (Forges)				
La Croyère priv.				120
La Croyère ord.				62 50
La Louvière priv.			125	
La Louvière (Boulonneries)			630	
Lempereu, Bernard	350		325	
Léonard Giot				1200
Maison Beer			320	
Marais			485	
Métall. Est-Donetz priv.	345			
Métall. Est-Donetz cap.	210	220	200	210
Métall. Est-Donetz div.	495			475
Métall. Hainaut	97 50		87 50	100
Métall. Sud-Oural ord.	45	59	50	
Métall. Sud Oural priv.	*375*			
Minerva	202 50		205	
Monceau-St-Fiacre cap.	190			180
Monceau-St-Fiacre ord.	140			135
Musson	985	980		1010
Olkovaïa cap.	212 50	217 50		
Olkovaïa jouis.	495	505	450	485
Ougrée Marihaye	925	915		
Pieper priv.			65	67 50
Pieper ord.	19			14
Providence Belge	2025		2000	
Providence Russe A	355			
Providence Russe B	540			
Providence Russe C	*290*	*300*		
Saint-Joseph			590	
St-Victor priv.			21	F.O.
St-Victor ord.			5	
Sambre-Moselle priv.			475	
Sambre-Moselle ord.	170			185
Sud Châtelineau				325
Tambow priv.			190	
Tambow cap.				
Tambow ord.	40		38	
Taretzkoïe (Atel.) priv.	830	830		
Taretzkoïe (Atel.) ord	590			
Taretzkoïe (Atel.) fond.	1325			
Thy-le-Château	2050	2075	2000	
Tôl. de Konstantinowka c.	*667 50*	*670*		
Tôl. de Konstantinowka j.	*2675*	*2700*		
Toula (Lam.) cap.	*372 50*			375
Toula (Lam.) div.	*175*	*175*		
Trust Métall. cap.	*43*		38	
Trust Métall. div.	53	54		55
Union Aciéries	247 50			
Valère Mabille cap.			170	
Valère Mabille div.			30	
Wattelaer cap.	65		57 50	60
Wattelaer div.	40		38	41
FOURS A COKE				
Fours à coke du Nord fond.				297 50
CHARBONNAGES				
Abhooz	835			
Agglomérés Charleroi	375			
Aiseau-Presles	1005		950	380
Amercœur	2070		2050	2125
Anderlues	925			685
Ans-Rocour	433			445
Arbre Saint-Michel	440		442 50	
Bernissart	385			
Biélaïa ord.	305			330
Biélaïa	16 50	17		
Bois d'Avroy	800			
Bois de Micheroux				900
Bois de St-Ghilain pr.	134			
Bois de St-Ghilain cap.	48			
Bois St-Ghislain bons	37	38		35
Bonne Espér. à Lambus. p.				F.O.
Bonne-Espér. à Lambus. o.	1500			
Bonne-Espér. Batterie	4100		4125	
Bonne-Fin	840	850	820	
Bonnier	815			
Borinage Central	*175*	*180*		
Bray			2550	3500
Carabinier	750			
Centre de Donetz	*177 50*	*182 50*		
Centre de Jumet	1900		1925	
Charbonnages Belges cap.	420			
Charb. Belges jouiss.	*150*	*155*		
Chevalières à Dour	1300			
Concorde	1475		1450	1475
Couchant-Flénu	28		25	
Courcelles-Nord	2175		2000	
Espérance Bonne-Fortune	730			
Est de Liége	980		980	
Falisolles	2250	2275	2375	
Fontaine-Lévêque	3275		3400	
Forte-Taille	550			
Gives			115	
Gosson	2350		2250	
Gossoudarief-Bafrak fond.	137 50			116
Gossoudarief-Bafrak ord.	245	250		235
Gouffre	1520		1500	
Grand-Buisson cap.	2350			
Grand-Buisson jouis.	1750			1735
Grand-Conty	*340*	*345*		
Grand-Mambourg	85	90		
Grande-Bacnure	1480		1430	
Grande-Machine	1850			
Hainaut cap.			485	
Hainaut fond.				230
Ham-sur-Sambre	430			435
Hasard	740			
Hattinghen s/Ruhr				295
Hensies Pommerœul cap.				480
Hensies Pommerœul fond.				
Hervo	925		925	
Horloz	1575		1570	
Hornu-Wasmes				
Houillères Unies	*745*	*755*		
Hyon Ciply			200	250
Kessales	1465	1460	1440	
La Haye	510	515	480	525
La Louvière et Sars	200	210		
Laura et Vereen cap.	1825			
Laura et Vereen div.	1050	1100		
Levant du Flénu	5275			
Limbourg Meuse cap.				485
Limbourg Meuse div.				85
Maireux	1615	1625		
Marcinelle-Nord	497 50	502 50		
Mariemont	2600			
Maurage	2000	2015		
Masses-Diarbois	2375	2325	2350	2425
Minerie	510			510
Monceau-Bayemont	200			225
Monceau-Fontaine	6825	6850		6500
Noël-Sart-Culpart	3750			
Nord Flénu priv.	207 50			
Nord Flénu ord.	*55*		50	
Nord de Charleroi	2725			
Nord de Gilly	2800		2800	
Nord Ouest Bohême cap.	120			
Nord Ouest Bohême fond.	18	18		
Nord Rieu du Cœur	785		800	
Ormont	350			
Patience et Beaujonc	875		870	
Pays de Liége ord.	850			705
Petit Try	1300			
Petite Bacnure	1535		1450	1500
Poirier	640			
Prokhorow priv.			495	
Prokhorow ord.	203 75			195
Produits au Flénu	4075			4000
Quatre-Jean	575			
Ressaix	2250		2250	
Réunis de Charleroi	1550	1565		
Rieu du Cœur	*465*	*470*		
Sacré-Madame	2325		2400	
Strépy-Bracquegnies	2100	2125		
Tamines	1140	1150		
Trieu-Kaisin	1200			
Unis-Ouest de Mons	635		930	
Varvaropol cap.	815		810	
Varvaropol part	340		835	
Wérister	3020		3025	
Willem Sophia	*1175*	*1185*		

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
ZINCS				
Asturienne	5900			
Austro-Belge	*420*	*430*		
Bacarès-Almeria	*128 75*	*131 25*		
Djebels priv.	28 50			20
Djebels cap.	7		6 50	
Katchkar priv.	36 25			32 50
Katchkar ord.	8			9 50
Mines Cie Générale prior.				37 50
Mines Cie Générale div.			F.O.	
Mines d'Or austral cap.			150	
Mines d'Or austral div.	54		50	60
Min. Ouro-Preto pr.-or. rou.			715	
Mines Réunies	*176*	*179*		
Nébida	*480*	*490*		
Nitrates cap.	*111*	*112 50*		
Nitrates div.	22 50		31 50	
Nouvelle Montagne priv.			438	
Nouvelle Montagne ord.				282 50
Overpelt cap.	690	700		
Overpelt jouiss.	545		526	535
Phosph. de Malogne priv.	*177 50*			
Phosph. de Malogne ord.	*59*	*41 25*		
Prayon ord.			1340	
Prayon jouiss.			F.O.	
Productora A	102 50	107 50		
Productora B	*82*	*83*		
Rouina	320			
Vieille Montagne	950		880	
Zincs de Hambourg			200	
GLACERIES				
Auvelais	1500			
Bohême				1005
Charleroi	850		1100	
Floreffe priv.	230			230
Floreffe ord.	210		215	
Germania			890	
Midi de la Russie	922 50		900	930
Moustier	950	945		970
Nationales	1400			
Sainte-Marie	147 50			
VERRERIES				
Belges (Ver.) cap.			207 50	
Belges (Verr.) jouiss.			75	
Bennert Bivort priv.			510	
Bennert Bivort ord.	475			
Donetz cap.	432 50			
Donetz jouiss.	3780	3820		
Hamendes	2700	2220		
Jonet			1570	
Jumet priv.			288	
Jumet ord.	225		220	
Mariemont	2050			
Verreries Réunies	330			300
Val Saint-Lambert	880			810
DISTRIB. D'EAU				
Eaux Alicantes			280	
Eaux San Antonio cap.	72	73 50		
Eaux San Antonio div.	23 50	24		
Eaux de Spa priv.				180
Eaux d'Utrecht				1030
Eau Gaz Elect. priv.	10			
ENTR. DE GAZ ET D'ELECTRICITE				
Auxil. d'Entr. Elect. priv.	472 50	475		
Auxil. d'Entr. Electr. ord.	137 50			
Centrales Electriq. jouis.	130			
Centrales Gaz Electricité				600
Eclair Bassin de Mons				750
Eclair. et Chauff. p. le Gaz	825			
Eclair. du Centre priv.				25
Eclair. du Centre ord.			20	
Eclair. Kolosvar				46 25
Ecl. St-Pétersbourg priv.	410			
Ecl. St-Pétersbourg ord.	625		620	
Elect. Anversoise cap.	285		330	
Elect. Anversoise jouiss.	205		193 25	
Elect. Bassin Charleroi			F.O.	
Elect. du Brabant priv.				455
Elect. du Brabant ord.				145
Electr. Escaut cap.	120		136	130
Electr. Escaut div.				85
Electr. Est Belgique fond.			200	
Electr. des Flandres cap.				90
Electr. des Flandres div.				50
Elect. et Hydraulique priv.				F.O.
Elect. et Hydraulique ord.				17 50
Elec. Cie Interc. Belge				
Elect. (Internationale d')				290
Electr. Kovno cap.	430			
Electr. Kovno ord.	335			300
Elect. Midi de la Rus. cap.	220	205		
Electr. Midi Russie jouiss.			100	
Electr. Moscou	27 50	33 50		
Electr. de Nantes cap.	90		82	83
Electr. de Nantes div.			35	
Electr. Nord Belgique fond.				1700
Electr. d'Odessa cap.	135 50			
Electr. d'Odessa div.	80			
Electr. Rosario cap.	137 50		117	120
Electr. Rosario div.	75			60
Electr. Sofia cap.				625
Electr. Sofia ord.	570			
Entr. Electr. G. B. cap.	775		775	
Ent. El. (Soc. G. B.) fond.	525			525
Gaz (Cie Internationale)			490	
Gaz et Electr. de Kazan			70	
Incandescence Auer Italien	*15*	*16*		
Lum. et force Motrice cap.				
Lum. et force Motrice div.	30	32		
Union Electr. A. E. G. cap.				170
Union Electr. A. E. G. div.				100
TEXTILES				
Coton. de Rouvray priv.	475			440
Coton. de Rouvray ord.	175			
Industrielle du Levant			50	
La Lainière			1065	
Lainière Barcelonaise cap.	510		[illegible]	
Lainière Barcelonaise div.			162 50	
La Nô cap	140	140 50		
La Nô fond	*275*	*290*		
Linière Gantoise				1900
Linière St-Léonard priv.	460	462 50	375	
Linière St-Léonard ord.	97	103		
Loth jouiss.	80			65
Lys			1900	
Merel et Verbeke priv.				280
Merel et Verbeke ord.				225
Stallone	1160			
Tresses et Lacets Torley				1000
Vesdre			1000	1011 50
IND. DE LA CONST.				
Anc. Usines Lefuisseaux				
Carrières du Levant			25	
Carrières Quenast				2500
Carrières Wincqz	47 50			
Céramiques Now. priv.	260			
Céramiques Now. ord.	*72 50*	*74 50*		
Ciments Buda cap.	500			500
Ciments Buda ord.	60			
Cim. Europ. Orient cap.	275			300
Cim. Europe Orient jouiss.	135			
Cim. Konstantinowka cap.	310			
Ciments Liégeois	255			
Ciments North	245			
Cim. Portl. Cronfestu cap.	42 50			
Cim. Portl. Cronfestu fond.	18			
Ciments de Visé priv.	150		145	
Krinitchnaïa jouiss.	300		295	
Merbes-le-Château				860
Pr. Réfract. Morialmé pr.			F.O.	F.O.
Pr. Réf. Seilles Bouffioulx				350
Wladzimirowska priv.			280	
PROD. CHIMIQUES				
Aluminium filiale priv.	7			6 50
Prod. Chim. Aiseau				560
Prod. Chim. Droogenbosch	1120			
Prod. Ch. Haren nouv. pr.	80 50	79 50	100	
Prod. Ch. Haren nouv. ord.			27 50	80
Prod. Chim. Hémixem			F.O.	
Odessa (Huileries) priv.				255
Odessa (Huileries) ord.	200	205		
Odessa (Huileries) fond.	41 50	41		
Salins de la Moselle ord.			10	
Wilsele priv.	535	540		
Wilsele ord.				210
Wilsele jouiss.				30
COLONIALES				
Agricole du Mayumbé	105	115		
Batangara	*190*	*195*		
Belgika (Comptoir) priv.			F.O.	
Belgika (Comptoir) ord.			220	227 50
Belgo-Katanga cap.	77 50	80		
Belgo-Katanga div.	78 50	75 50		
Brux. Culture à Java cap.	*178 75*	*185*		
Brux. Culture à Java fond.	*1150*	*1165*		
Brux. Cult. à Java 10e fond.	113			
Caoutchouc (Cie fin. du)	172 50		190	
Commerce au Congo	3800	3850	2700	
Com. et Min. au Congo cap.	*30*			
Com. et Min. au Congo div.	*27 50*			
Cie Congo Belge	*103*	*102*		
Comptoir Comm. Cong. par.	*39*	*38*		
Comfina cap.	77 50	77 75		
Comfina fond.	580	585		
Deli Moeda cap.	315			
Deli Moeda div.	90	92 50		
Fauconnier Post. cap.	445			
Fauconnier fond.	310			
Federated cap.	875		700	
Galang Besar	*0 75*	*6 7/8*		
Guatémala				
Haut Congo ord.	*800*	*820*		
Hévéa	*221*	*224*		
Huileries de Deli cap				
Huileries de Deli fond			1300	
Huileries de Sumatra cap.	102 50	105		
Intertropical cap	55	56	40	
Intertropical fond			50	
Kalitenga	*53 50*	*54 50*		
Kasaï	*86 50*	88		
Katanga priv	3350		3200	
Katanga ord	*2945*	*2880*		
Kuala Lumpur	142 50		155	
Lomami ord	400			400
Luki cap.	17			
Luki jouiss.	8		8	
Lukula				
Plantations Annamites	123 75	125		
Plantations Hallet cap.	220			
Plantations Lacourt cap.	*530*	*525*		
Plantat. Lacourt fond	*605*	*610*		
Plantat. Mopoli cap.	165			
Plantat. Mopoli fond	1395			

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
Produits Kemmerich priv.			1056	
Pr. Végétaux H' Kassaï cap	27	28		
P. Végétaux H' Kassaï div.			20	
Selangor	405	415		
Semadam Cultuur cap.				107 50
Semadam Cultuur fond	482 50	487 50		
Sennah Rubber	*70*	*70 50*		
Simkat cap.	85			
Simkat div.	*397 50*	*400*		
Soengei-Lipoet	*493 75*	*500*		
Trust Colonial cap.				3
Trust Colonial div.				0 75
Union Minière cap.	[illegible]	[illegible]		
Union Minière div.	1530	1590		
Vicinaux Mayumbé	225	230		
Zuid Préanger	*195*	*200*		
DIVERS				
Abattoirs de Cureghem pr.				500
Agricole de Sombreffe				850
Amylo				F.O.
André Devriendt				F.O.
Astra-Romana	925		1150	
Aux Intern Chfer priv.			280	
Aux Intern Chfer ord.			140	
Aux Intern Chfer jouis.			65	
Belgo-Canadian Pulp priv.	495		500	
Belgo-Canadian Pulp div.	350	500	420	450
Belgo-Canadian Pulp ord.	1010		1140	
Cie Bodega			F.O.	
Bougies de la Cour priv.				790
Bougies de la Cour ord.	375			
Brasserie de l'Etoile cap.	*50*			
Brass. de Koekelberg			F.O.	
Br. et Laiterie de Haecht			235	
Brasserie du Hainaut cap.			47 50	
Brasserie du Hainaut fond.			5	10
Cartouch. Russo-Belges pr.	150			155
Cartouch. Russo-Belge ord.	67 50			
Colonial Rubber cap				46
Colonial Rubber fond	3		10	
Courroies Lechat cap.	*600*	*500*		
Courroies Lechat jouiss.	*595*	*515*		
Denayer priv.			497 50	
Denayer ord.	530		580	
Everghem (Usines)			175	
Explosifs Favier	*125*	*122 50*		
Floridienne cap.	355	350		
Floridienne fond	25			
Forage de Puits (fr. Bge).				375
Fourrures cap.			15	17 50
Ghent Petroleum cap.			275	
Ghent-Pétroleum div.			30	
Grand Bazar	350			
Gr. Bazar St-Lamb. à Liége			347 50	
Grandes Distilleries Belges			205	
Grandes Galer. Belges priv.				55
Grandes Galer. Belges ord.				30

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
Grands Hôtels	1930			
Gratry (Etablissements) div	350			417 50
Habana cap.			110	
Habanera div.			50	
Horticole Calmpthout			1000	
Internat. Grands Bazars	34		31	
Madrid Palace cap.				475
Madrid Palace div.	127 50			
Man. Chap. Raysbroeck pr.			10	
Mat. pr. Chapel. Sté Belge			930	
Mat. prem. Chap. Amér. cap.	890			
Mat. prem. Chap. Amér. fond	330			480
Minoteries				
Moulins La Royale 2e rang				130
Moulins La Royale ord.	55			40
Moul. des 3 Fontaines priv.			300	
Moulins des 3 Font. jouiss	655			695
Oxhydrique Internationale	*167 50*	*172 50*		
Papeteries Delcroix				
Papeteries de Gastuche				
Papeteries Saventhem	*1275*			
Pathé Palace				F.O.
Pêcheries à vapeur pr.	182 50			
Pêcheries à vapeur ord.	435			450
Pétroles de Boryslaw cap.	65	68		
Pétroles de Boryslaw div.	*290*			
Pétroles (internat. des)	131			
Pétroles de Grosnyi priv.	3250			
Pétroles de Grosnyi ord.	*2345*	*2840*		
Pétroles de Nafta cap.	87			
Pétroles de Nafta div.	*217 50*	*250*		
Pétroles de Roumanie priv.				140
Pétroles de Roumanie div.	*65*			85
Pétr. de Tustanowice priv.	275	280		
Pétr. de Tustanowice cap.	*70*	*71*		
Pétr. de Tustanowice fond.	*90*			
Saint-Sauveur (Etabliss)	11 50	12 50		
Soie d'Obourg cap.				F.O.
Soie d'Obourg fond.				F.O.
Soie Tubize priv.	77 50	75	75	
Soie Viscose priv.	115		100	
Soie Viscose ord.	82			
Sucr. Société Générale pr.	600		800	
Sucr. Société Générale ord.	450			
Sucr. Génér. Bruxel ord.	295	297 50		300
Sucrière Européenne cap.	*109*	*105 50*		
Sucrière Européenne fond.	*96*	*101*		
Sucre. Italo-Belge cap.			500	520
Sucrer. Italo-Belge div.	170		135	140
Sucre. de Pontelongo cap.				560
Sucrer. de Pontelongo ord.	420		385	
Sucrer. en Roumanie cap.				
Sucrer. en Roumanie ord.				850
Sucrer. Routschouk cap.				490
Sucreries St-Jean cap.	*138 75*	*140*		
Sucreries St-Jean fond	*300*	*312 50*		
Tabacs et Cigares ord.			8	
Union des Papeteries	*380*	*400*		

VALEURS ÉTRANGÈRES

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
ALLEMAGNE				
Barmen-Elberfeld obl.			350	385
Barmen-Elberfeld jouiss.				25
Dahlbusch	940		945	
Kamerun jouiss.	72 50	67 50		
Kamerun ord.	195			
Zincs de Silésie				
ANGLETERRE				
Beira Jonction				8
Est Central Chilien obl.				70
Kalping act.	*62 25*	*62 75*		
Kalping 6 % ex-coupon	507			
Nitrate (ex-c. 36)	405	407 50		
Rand Mines talon att.	130		125	
Rio Tinto	1900			
Russian Oil	*50*	*51*		
Tanganyika (coup. att.) obl.	224			230
Tanganyika act.	*117*	*120*		
ARGENTINE				
Sucrière Tucuman ord.			325	415
AUTRICHE				
Rente or 4 %			64	
Vienne 1902			60	
Vienne Aspang obl.			F.O.	
Chf Autrich. (anc. réseau)			F.O.	
BRESIL				
Brésil 1883 4 1/2			814	
Brésil 1889 4 1/2			814 25	
Brésil Rescision				
Brésil funding				
Etat de Bahia			F.O.	
Chemin fer Goyaz 5 %				
Nord-Ouest Brésil (c. at.) obl.			120	
Nord Parana			F.O.	
Para Belem 1901	255	257 50		
Para Improvement			80	
Sud-Ouest Bahia				
Victoria Minas				280
BULGARIE				
Bulgare 5 % 1902			375	
Bulgare 4 1/2 1907			350	
Bulgare 4 1/2 1909			360	
CANADA				
Argentine	*38 50*	*39*		
Barcelona Traction 5 % obl.	359	362 50	335	
Barcelona Traction act.	*127 50*	*133*		
Brazilian Traction	329			
Dominion Steel	480			
Madeira				228
Mexico-Tram	285	280		
Rio-Light (1re)	475		470	485
Rio-Light (2e)	400	405		
San Antonio Land			90	
Sao Paulo obl.	475		470	
Quebec			150	
CHINE				
Chinois 4 % 1913			455	
Chinois 4 % 1912	432 50	435	440	
Chinois 5 % Ch. fer 1913			430	
Chinois 5 % réorganisation			450	
EGYPTE				
Agricole d'Egypte priv.	340	350		
Agricole d'Egypte cap.	*295*	*270*		
Agricole d'Egypte div.	*240*	*220*		
Agricole d'Egypte 4 %	*325*			
Agricole d'Egypte 5 %	*370*	*342 50*		
Anglo-Belgian Cy of Egypt.	41	39		37 50
Anglo Belge Allotment cap.	90	92 50		
Anglo Belge Allotment fond	*70 50*	*72*		
Bque Agric. Egypte fond A.	12000		11500	
Banq. Agric. Egypte ord.	200			
Basse-Egypte (Ch. fer) 3 1/2			370	
Basse-Egypte (Ch. fer) 5 %				
Basse-Egypte (Ch. fer) priv.	522 50		530	
Basse-Egypte (Ch. fer) div.	170			
Crédit Foncier Egyptien I°			325	
Crédit Foncier Egyptien II°			270	
Cr. Hyp. Agric Urb. Eg. III			310	
Cr. Hyp. Agric Urb. Eg. act.				
Egyptian Entr. devel. cap.	*172 50*	*175*		
Egyptian Ent. devel. div.	*160*	*155*		
Gharbieh cap.	65	70		
Héliopolis obl.	*430*		425	
Héliopolis cap.	140	142 50		
Héliopolis div.	220			
Immobilière Egypte cap.	*102 50*	*100*		
Immobilière Egypte fond.	185	187 50		
Soc. Gén. Egyptienne fond.	12 50	15	18 50	
ESPAGNE				
Rente intérieure			82 50	
Rente extérieure	109			
Asturies			F.O.	
Barcelone 1re Hypoth. 3 %			372 50	402 50
Central Catalan 4 1/2			450	
Central Catalan var.	151 25			
Central Catalan act.			50	
Cordoue Séville			370	400
Lujar ex-c.	730		735	
Madrid Villa Prado cap.				450
Madrid-Villa Prado prior	75	73		
Madrid-Villa Prado (petite)	9 25			9
Nord Espagne 1re obl. 3 %			390	
Nord Espagne act.			F.O.	
Nord Espagne fond.	115		100	110
Pampelune spéciale				400
Reali Badajow, obl. 5 %	532 50			
Rajah	*870*	885		
Saragosse obl. 2°				
Saragosse act.			F.O.	
ETATS-UNIS				
Akron	450			
Brazil Railway 4 1/2 % obl.	185	182 50		
Norfolk (Bonds)			F.O.	
Porto-Rico obl.	*130*	*135*		
Port Havane obl.	270	275		
Port Para obl.	255			
Port Para priv.	60		72 50	

	Derniers cours faits		Arg.	Pap.
FRANCE				
Banque Bordeaux parts	140			
Ch. fer Nord Français 3 %			F.O.	
Ch. fer Vénézuéliens				30
Départementaux	585		F.O.	
Dyle et Bacalan priv.	*565*	*580*		
Dyle et Bacalan ord.	*550*	*575*		
Econom. du Nord fond.				
Espérance (Dumont)			F.O.	1280
Glaces et Verres spéciaux	530			540
Matériel Franco-Belge	*590*	*605*		
Métropolitain obl.				440
Métropolitain act.	455			
Paris tram	202 50			
Parisienne				225
Sambre (H. F.)				
Senelle			F.O.	
Tôleries de Louvroil	305	310	F.O.	
GRECE				
Salonique (tram), série A				F.O.
Salonique (tram), série B				90
Thessalie	181 50			
HOLLANDE				
Bazar de la Haye				
Eaux d'Arnhem			600	
Nieuwe Afrikaansche	*350*	*355*		
Tr. de La Haye	650			
Sud Breda	75			
HONGRIE				
Magyar Belga prior			185	200
Magyar Belga jouiss.				85
ITALIE				
Bra à Cavaleria obl. 3 %			290	
Ligure Toscana	233	237 50		
Napolitains ch. fer obl.	300			
Nord-Milan obl.			395	
Nord-Milan priv.	*345*			
Nord-Milan ord	*100*	*97 50*		
Savigliano	1075		1090	
Tessin Ch. fer				
Turinaise	212 50	215		
LUXEMBOURG				
Burbach 5 % obl.				
Burbach 4 % obl.	467 50		475	
Burbach act.	*1875*			
Dudelange 4 %			450	
Guillaume-Luxembourg 3 %			405	
Guill.-Luxembourg ord.			590	
Prince Henri 3 % obl.			400	
Prince Henri 4 % obl.			490	
Prince Henri act.	897 50			850
Rumelange				1600
Rumelange 4 % obl.			470	
MEXIQUE				
Rente 3 %			35	
NORVEGE				
Norvégienne de l'Azote			600	
PORTUGAL				
Portugais 3 % 1°			52 50	
Gaz de Lisbonne 4 %	390		385	
Gaz de Porto	410			
Gaz de Porto, or.	400	405		
Tabacs Portugais 4 1/2 1891			93	
Ville de Lisbonne 4 % 1888	300			
ROUMANIE				
Roumain 1890, 4 p.			88 50	88 50
Roumain 1891			73 25	74 25
Roumain 1894, 4 %			74 25	76 75
Roumain 1896, 4 %			71 25	72 75
Roumain 1898, 4 %			70 25	72
Roumain 1903, 5 %			89	89 75
Roumain 1905 4 %			69 25	71 75
Roumain 1908				88 50
Roumain 1910, 4 %				
Roumain 1913 4 1/2			75 75	77 25
Bucarest 4 % 1895			72	
Bucarest 4 % 1898			73	
Métallurg. Roumaine				11
Tram. Bucarest	250		235	
RUSSIE				
Alaguir	200			
Russe 1867-1869	455		440	430
Russe 4 % 1880 cons.			422 50	410
Russe 4 % 1889 cons.			395	400
Russe 4 % 1906				
Bakou 5 % 1910	440			F.O.
Briansk				510
Explosifs Favier Russe			500	
Dnieprovienne act.	3250	3290		3310
Dnieprovienne 3 % obl.			F.O.	
Glaces Belgo-Russe				
Kolomna	*615*			
Makeevka priv.			295	
Makeevka ord.	142 50			100
Matériaux Constr. Moscou				F.O.
Métall. Russo-Belge act.	2050	2075		
Métall. Russo-Belge 4 % obl.			460	
Nicolaïeff priv.	830	835		
Nicolaïeff ord.	300			
Nord-Donetz (Ch. fer) obl.				F.O.
Ouspensk obl.				
Ouspensk act.	122 50		105	
Russie Méridionale priv.	300			
Russie Méridionale ord.	715			
Taganrog obl.			425	
Taganrog act.	515	522 50		
Tannerie Azoff	1750		1705	1775
Tubes de Sosnowice	375		375	
Verschn Ouralsk				F.O.
SUISSE				
Ch. de fer Fédéraux Suisses			F.O.	F.O.
TURQUIE				
Lots Turcs	232 50			
Beyrouth obl.	415	420		
Beyrouth cap.	65			
Beyrouth fond.				105
Turc unifié	84 50			
URUGUAY				
Rente 3 1/2 1891				75 50
Rente (Cédules)			94	

(*) Ce tableau mis à jour paraît le dimanche le mercredi et le vendredi.

Pour toute proposition de transaction relative aux valeurs mentionnées dans le tableau ci-dessus et aux coupons, nos lecteurs sont priés de s'adresser au DEPARTEMENT FINANCIER du « MESSAGER DE BRUXELLES », 45, Marché-aux-Poulets, Bruxelles. (Bureau ouvert tous les jours de Bourse de 9 h. du matin à 6 h. du soir. F. O. — Faire offre.

N. B. — Les COURS FAITS renseignés en *ITALIQUE* se rapportent aux cours pratiqués à la date renseignée en tête du présent tableau.

Pour la Famille

Les Bons Livres

Chez tous les Libraires

Editions F. D.

peuvent être lues par chacun

Choisies parmi les Auteurs les plus réputés

Romans Inédits

Dans tous les Kiosques

75 cent. le volume

BOITE AUX LETTRES

F. D. T. — Le travail de la bourse officieuse ne présente guère de différence avec celui de la bourse officielle. En général pourtant, les transactions s'effectuent à des cours fixes, les cours moyens ne se pratiquant plus. La valeur en question n'a pas été cotée le 11 avril. Le 10 mai, l'action valeur a fait de 39 à 42 1/2 et le 14 mai de 43 à 47. — Merci pour votre obole. Faisons le nécessaire pour l'expédition régulière du journal.

F. P. Liége. — 1) Nous ne voyons plus rien de bien à espérer de cette affaire; 2) Entreprise qui s'est bien relevée en ces derniers temps et dont l'avenir paraît presque certain, sauf événement imprévu; 3) les actionnaires ont peu de chose à espérer.

A. S. M. — Nous estimons que cette société doit également profiter de l'amélioration de la situation économique du pays; les cours obtenus jusqu'ici par cette valeur plaident d'ailleurs en sa faveur. — Merci pour votre obole.

E. C. 6. — 1) Ces titres n'ont pas encore été traités, en effet, à la bourse officieuse ; il nous serait donc difficile de vous fixer sur la valeur du titre. Toutefois, nous considérons cette affaire comme très sérieuse; 2) la part de fondateur a valu 2000 il y a plusieurs mois; l'action de capital n'a pas été traitée. C'est également une entreprise sérieuse, bien dirigée et qui doit réaliser actuellement certains bénéfices; 3) l'action de capital vaut environ 88 fr. et la dividende 29 ou 30; 4) l'action de capital a coté dernièrement 85 et l'action de dividendo 87 1/2. — Merci pour votre obole.

ETAT-CIVIL

BRUXELLES

Déclarations du 31 mai 1917 :

Naissances. — 1 garçon, 1 fille.

Décès. — René De Bie, sans profession, 19 ans, impasse de l'Asile, 7; Adelin Jacquet, sans profession, 72 ans, rue du Canal, 12; Jeanne Geens, sans profession, 46 ans, rue des Bouchers, 1; Louis Homez, cafetier, 47 ans, ép. Joséphine Charlier, rue Royale, 2; Alphonse Detant, garçon de café, 47 ans, époux Hélène Gilles, rue Joseph Claes, 9 (Saint-Gilles); Marie Roupcinsky, sans profession, 40 ans, épouse Edouard Delporte, Carré Nickmilder, 5, à Etterbeek; Jean Renard, employé, 67 ans, rue Vanderschrick, 105, St-Gilles; Elisabeth Berckmann, sans profession, 24 ans, avenue Adolphe Demeur, 41, St-Gilles; Virginie Speltens, sans profession, 16 ans, rue des Ménages; Jean Cazier, menuisier, 49 ans, veuf Philom. Vandenberghe, ép. Gilias, rue Royale-Ste-Marie, 10, à Schaarbeek; Pierre Van Hoof, ébéniste, 53 ans, ép. Marie Fraikin, rue Terre Neuve, 38; Juliette Deligne, sans profession, 62 ans, ép. Jules Leclercq, chaussée de Mons, 9, à Nivelles; Fanny Vergne, sans profession, 35 ans, ép. Charles Dewalhem, chaussée de Louvain, 21, Tirlemont.

NÉCROLOGIE

— La famille Houyoux annonce le décès de Mlle Jeanne CLAESSENS, qui s'est doucement éteinte à Schaarbeek dans sa 88e année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Anderlecht, et suivant le désir de la défunte, il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part. (15738)

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve G. LEFEBURE, née Clémence Van Humbeeck, décédée inopinément à Saint-Gilles le 31 mai dans sa 80e année. L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Un service pour le repos de son âme sera célébré en l'église paroissiale du parvis de la Trinité (rue du Bailli) le mercredi 6 juin, à 11 h.

Il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu. (8779)

Vente par huissier

Hôtel des Ventes

46-48, RUE DE STASSART, 46-48

BRUXELLES

A LA BELLE MERE (SOC. ANON.)

Anciens établissements Hector Sevrin

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Vente de la main à la main d'objets de mobiliers de toute espèce

ACHATS DE MOBILIERS

VENTES PUBLIQUES

annoncées par affiches et circulaires spéciales (6219)

TRANSPORTS. — DEMENAGEMENTS

AVIS JUDICIAIRE

Etude de Me Albert THIERY, avoué rue des Chevaliers, 11, Ixelles-Bruxelles

EXTRAIT

Prescrit par l'art. 868 du Code de procédure civile

Suivant exploit de l'huissier VANDERHEYDEN, en date du 31 mai 1917, enregistré, Mme Marguerite-Cécile-Marie-Léonie MONNOYER, sans profession, épouse de M. Eugène Mertens, domiciliée avec celui-ci à Uccle, chaussée d'Alsemberg, 685, a formé contre son mari, M. Eugène MERTENS, imprimeur, domicilié à Uccle, chaussée d'Alsemberg, 685, une demande en séparation de biens.

Me Albert THIERY, avoué près le tribunal de première instance séant à Bruxelles, domicilié à Ixelles-Bruxelles, rue des Chevaliers, 11, est constitué pour la demanderesse par cette assignation.

Bruxelles, le 2 juin 1917.

Pour extrait,
A. Thiéry.

(8791)

PAIEMENT DE COUPONS

SOCIETE GENERALE DE CHEMINS DE FER ECONOMIQUES

Siège soc. : 54, rue de Namur, à Bruxelles

(Entrée prov. : 10, rue Thérésienne)

REMBOURSEMENT D'OBLIGATIONS
PAIEMENT DE COUPON

Les 2.620 obligations 4 p. c. de 500 fr., émissions de 1900 et 1907, sorties au tirage du 7 mai 1917, seront remboursées à partir du 1er juin 1917, par 510 francs, moins fr. 0.34 d'impôt, soit net fr. 509.66 (coupons n. 35 et suivants attachés) :

A BRUXELLES :

A la Banque de Bruxelles (au Siège A, 62, rue Royale ; au Siège B, 27, avenue des Arts, et Succursale C, 42-52, rue du Lombard) ;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, (29, rue des Colonies).

Des listes du tirage sont mises à la disposition des intéressés aux banques susdites.

Le coupon n. 34 des obligations 4 p. c. des mêmes émissions est payable par 10 francs, nets d'impôt, à partir de la même date et aux mêmes banques. (8796)

Avis de Sociétés

GRAND BAZAR DE LA PLACE SAINT-LAMBERT
Société anonyme
Liége

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, Crédit Général Liégeois, rue de l'Harmonie, 5, Liége, le mardi 12 juin 1917, à 3 heures de relevée.

ORDRE DE JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Examen du bilan et du compte de profits et pertes ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Nominations statutaires ;
5. Divers.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires doivent se conformer à l'art. 19 des statuts.

Les dépôts d'actions seront reçus au Crédit Général Liégeois, à Liége, à Bruxelles, et dans ses succursales, jusqu'au 5 juin inclus. (8365)

GRAND BAZAR DE LA PLACE SAINT-LAMBERT
Société anonyme
Liége

AVIS

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 23 mai n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer valablement, MM. les actionnaires sont priés d'assister à une nouvelle assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 12 juin 1917, à 3 h. 1/2 de relevée (immédiatement après l'assemblée générale ordinaire et annuelle), au siège social de la société, Crédit Général Liégeois, à Liége, 5, rue de l'Harmonie.

Cette seconde assemblée pourra valablement prendre des résolutions, quel que soit le nombre des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

Augmentation du capital social.

Par suite de cette augmentation, l'art. 5 des statuts sera à modifier, comme suit :

« Le capital social est porté à deux millions sept cent cinquante mille francs au moyen de sept mille cinq cents actions nouvelles de cent francs, aux conditions d'émission à déterminer par le Conseil d'administration et en réservant pour la nouvelle émission un droit de préférence aux actionnaires actuels, à raison de deux titres nouveaux pour cinq titres anciens. »

MM. les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée, sont priés de se conformer à l'art. 19 des statuts.

Les dépôts d'actions seront reçus jusqu'au 5 juin inclus au Crédit Général Liégeois, à Liége, 5, rue de l'Harmonie; au Crédit Général Liégeois, à Bruxelles, et dans ses succursales.

L'administrateur-délégué,
(8611) Victor Tiriard.

THE CUPARGO GLASS
Société anonyme
Siège social : 48, rue du Monténégro, Brux.

L'assemblée générale ordinaire aura lieu lundi 11 juin, à 3 heures, au Café des Boulevards, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

Bilan au 31 décembre 1916 ;
Décharge aux administrateurs et commissaires ;
Nominations statutaires. (8259)

HUILERIES DE SUMATRA
Société anonyme
à Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 12 juin, à 5 heures, 59, rue de Namur.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation éventuelle du bilan et du compte de profits et pertes pour l'exercice 1916 ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, les propriétaires d'actions nominatives devront, le 7 juin au plus tard, informer le Conseil d'administration de leur intention d'être présents ou représentés, et les propriétaires d'actions au porteur et de parts de fondateur, devront déposer leurs titres également dans le même délai.

Le dépôt des titres devra être effectué le 7 juin au plus tard :

A BRUXELLES : 59, rue de Namur ;

A Anvers : A la Banque de Commerce, 9, Longue rue de l'Hôpital ;

A HUY : au Comptoir de Change et d'Epargne. (8511)

COMPAGNIE DU SELANGOR
Société anonyme
à Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 12 juin 1917, à 3 heures, au siège social, 59, rue de Namur, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation éventuelle du bilan et du compte de profits et pertes l'exercice 1916 ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Nominations statutaires.

Le dépôt des titres devra être effectué le 7 juin, au plus tard :

A BRUXELLES : à la Banque Belge pour l'Etranger, 66, rue des Colonies ; au siège social, 59, rue de Namur ;

A ANVERS : au Crédit Colonial et Commercial, 11, rue du Jardin des Arbalétriers ;

A la Banque de Commerce, 9, Longue rue de l'Hôpital ;

A HUY : au Comptoir de Change et d'Epargne. (8512)

PLANTATIONS FAUCONNIER ET POSTH
Société anonyme
à Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 12 juin 1917, à 11 heures du matin, au siège social, 59, rue de Namur, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation éventuelle du bilan et du compte de profits et pertes l'exercice 1916 ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Nominations statutaires.

Le dépôt des titres devra être effectué le 7 juin, au plus tard :

A BRUXELLES : à la Banque Belge pour l'Etranger, 66, rue des Colonies ; au siège social, 59, rue de Namur ;

A ANVERS : au Crédit Colonial et Commercial, 11, rue du Jardin des Arbalétriers ;

A HUY : au Comptoir de Change et d'Epargne. (8513)

LA VISSERIE BELGE
Société anonyme
à Laken

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra au siège social, quai des Usines, 9, le mardi 12 juin 1917, à 4 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation du bilan et du compte profits et pertes arrêtés au 28 février 1917 ;
3. Décharge aux administrateurs et aux commissaires ;
4. Nominations statutaires. (8586)

ANCIENNE SOCIETE LA VISSERIE BELGE
Société anonyme en liquidation
à Laken

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 12 juin 1917, à 5 heures de relevée, quai des Usines, 9, à Laken.

ORDRE DU JOUR :

Rapport annuel des liquidateurs, conformément à l'art. 162 de la loi.

N.-B. — Pour être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'art. 35 des statuts. Le dépôt des actions ou la déclaration des numéros de titres devra se faire à Laken, quai des Usines, 9. (8587)

SOCIETE ANONYME METALLURGIQUE PROCEDES DE LAVAL, A BRUXELLES.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 11 juin 1917, à 2 heures de relevée, au Grand Hôtel, boulevard Anspach, 29, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Décharge à accorder aux administrateurs.

MM. les actionnaires doivent, pour assister à l'assemblée, se conformer aux prescriptions de l'article 37 des statuts sociaux.

Le dépôt des titres peut s'effectuer :

Au siège social, 11, rue Thérésienne, à Bruxelles ;

A Francfort-s/M, chez MM. Beer Sondheimer et Co ;

A Nuremberg, à l'Elektrizitäts Aktiengesellschaft vorm. Schuckert et Co ;

A Stockholm, chez M. G. Cornelius.

Société anonyme Métallurgique Procédés de Laval,
(8631) Le Conseil d'administration.

L'ANCRE
(Fondée en 1858)

Société de création belge d'assurance sur la vie et de rentes viagères, actif 262 millions, a l'honneur d'informer ses actionnaires belges qu'elle paie à ses guichets, 20, rue Neuve, à Bruxelles, à partir du 1er juin prochain, le dividende annuel pour l'exercice 1916, du même import que celui des exercices précédents. (8699)

Placement de fonds

Pour achat et vente d'immeubles et de terrains, hypothèques 1er et 2e rang, négociation de titres et toute opération de bourse, adressez-vous en confiance à la

Banque Immobilière de Belgique

19, boulevard Bischoffsheim, 19

qui, par ses grandes relations, est à même de vous renseigner avantageusement et vous obtenir un fructueux placement. (8781)

AUCUN FRAIS D'AVANCE

Chronique Foncière

Chambre des notaires. — Public nombreux. — Incident. — Les paysans. — Les terres. — En résumé on vend plutôt bien certains immeubles. — Résultats.

Les séances de la Salle de la rue du Fossé-aux-Loups continuent à attirer un public nombreux. Par moment, on se croirait au temps de jadis, si j'ose m'exprimer ainsi.

Cette semaine, les amateurs étaient alléchés par la qualité et la situation de certains biens exposés en vente. Pas moins de quatorze notaires ont présidé les opérations.

L'un d'eux, qui reparaissait pour la première fois depuis la guerre, y compris le jour de l'adjudication préparatoire, a eu la chance de pouvoir adjuger en seconde séance trois immeubles à des prix rémunérateurs. Le premier lot, porté précédemment à 17,000 francs, atteignit 24,000 fr. ; le 2e lot resté à paumer à 26,000 fr. a été poussé par plusieurs amateurs à 42,500 fr., tandis que le 3e lot — une maison avenue Brugmann, 2, carrefour Ma-Campagne — est monté de 35,000 fr. à 50,000 fr., vivement disputé également par les enchérisseurs.

Une vente a été remise à une 4e séance parce que les vendeurs, dont le domicile depuis quinze jours a été englobé dans les étapes, n'ont pu se rendre à Bruxelles. Cas de force majeure désagréable pour tout le monde.

***

A la séance de jeudi dernier, on vendait 33 lots de terres situées à Zellick, Campenhout, Wambeek et Assche.

Ah ! ah ! les paysans étaient là en nombre, et chacun avait fait son choix. On mit successivement les lots à prix séparément, et nos braves cultivateurs hasardèrent de-ci, de-là, une enchère de 50 ou de 100 fr. Après cette opération, on procéda à la réunion des lots en masse. Oui da ! Mais alors ce fut une autre affaire. Quelques gros propriétaires disséminés dans la salle et qui n'avaient encore soufflé mot jusque là, avalèrent les quatre gros morceaux formant la totalité des lots. Si bien qu'il ne restait plus à nos bons villageois très dépités que la consolation de retourner dans leurs « patelins » pour enterrer à nouveau leurs économies dans des bouteilles, en attendant la prochaine occasion.

Le total de cette dernière vente a dépassé 75,000 fr., plus les frais.

D'après les chiffres ci-après, les terres sous Zellick se sont vendues à raison de près de 10,000 fr. l'hectare; sous Campenhout, de 7,500 fr. l'hectare; sous Wambeek, de 15,000 fr. l'hectare, et sous Assche de 5,500 fr. l'hectare.

RESULTATS

Salle de ventes par notaires

Etude du notaire SWOLFS, à Laken

1. Maison de rentier, rue de Drootbeek, 68, sup. 3 a. 27 c., à paumer 20,000 fr. — 2. Maison de rentier, boulevard Emile Bockstael, 51c (Rond-Point), à paumer 16,000 fr. — 3. Maison de rentier, boulevard Emile Bockstael, 203, cont. 1 a., à paumer 25,000 fr. — 4. Maison de commerce, rue Van Gulick, 36, à paumer 18,000 francs.

Prochaine séance 12 juin.

Etude du notaire RICHIR, à Bruxelles

Maison de rentier, à Uccle, avenue Beau-Séjour, 8, cont. 1 a., adjugée 14,000 fr.

Etude du notaire JACOBS, à Bruxelles

Maison de rentier, à Etterbeek, rue de la Tourelle, 58, faç. 6 m., cont. 1 a. 48 c., portée à 18,500 fr.

Prochaine séance 12 juin.

Belle maison de campagne, « Villa de la Floride », à Uccle, avenue de la Floride, 19, faç. 14 m. 85, cont. 10 a. 92 c., portée à 75,000 francs.

Prochaine séance 12 juin.

Etude du notaire SCHEYVEN, à Bruxelles

Maison de rentier, rue Royale, 183, à Saint-Josse-ten-Noode, cont. 1 a. 13 c., à paumer 50,000 francs.

Etude du notaire LEPAGE, à St-Gilles

Maison de commerce, à Schaarbeek, angle de la rue Monplaisir, 69, sup. 86 c., à paumer 21,000 francs.

Prochaine séance 12 juin.

Etude du notaire VAN BENEDEN, à Schaarbeek

1. Maison rue Auguste Snieders, 7, à Schaarbeek, faç. 5 m. 50, cont. 94 c., adjugée 7,100 fr. — 2. Deux maisons à Evere, rue Mataigne, 11 et 13, ayant chacune 5 m. 45 de faç., et cont. 1 a. 27 c., adjugé en bloc 12,700 francs.

Etude du notaire DOUDELET, à Molenbeek-Saint-Jean

1. Maison quai aux Pierres de Taille, 10, à Bruxelles, cont. 87 c., adjugée 24,000 fr. — 2. Maison de commerce, à Molenbeek-Saint-Jean, boulevard Baudouin, 13, angle rue du Frontispice, cont. 1 a. 23 c., adjugée 42,500 fr. — 3. Maison de rentier, sous Saint-Gilles et Ixelles, avenue Brugmann, 2, cont. 1 a. 90 c., louée 2,000 fr. l'an, sous-louée 3,000 fr., adjugée 50,000 fr.

Etude du notaire GOOSSENS, à Bruxelles

Maison de rentier, à Bruxelles, rue des Foulons, 82, cont. 1 a. 29 c., adjugée 28,000 francs. — Vaste maison de commerce, à Bruxelles, rue de Flandre, 92, cont. 2 a. 27 c., paumée 58,000 francs.

Prochaine séance 5 juin.

Etudes du notaire GROENSTEEN, à Laken,

et du notaire DUPONT, à Bruxelles

Vaste propriété à usage de commerce, à Molenbeek-Saint-Jean, rue Le Lorrain, 16, cont. 3 a. 40 c., faç. 9 m. 95, paumée à 35,000 fr. — Parcelle de terre à Sichem, avec habitation, cont. 27 a., portée à 600 fr.

Prochaine séance 12 juin.

Maison à Ixelles, rue Washington, 98, cont. 1 a. 95 c., faç. 5 m. 75, à paumer 13,500 francs.

Prochaine séance 12 juin.

Etude du notaire BOMBEECK, à Molenbeek-Saint-Jean

Maison de rentier, à Molenbeek-Saint-Jean, rue du Maçon, 9, près de la Porte d'Anvers, portée à 8,200 francs.

Prochaine séance 12 juin.

Etude du notaire LEPAGE, à Saint-Gilles

Grande propriété, sise en face de la gare de Wesenbeek-Ophem, à front de la chaussée de Malines, sup. 1 h. 42 a., divisée en 7 lots, portés respectivement à 4,000, 7,000, 9,000, 5,000, 4,500, 4,000 et 3,800 francs.

Prochaine séance 13 juin.

1. Maison à Bruxelles, quai aux Pierres de Taille, 26, adjugée 33,000 fr. — 2. Maison de commerce, à Molenbeek-Saint-Jean, chaussée d'Anvers, 105, adjugée 32,200 fr.

Etudes des notaires SCHEYVEN, à Bruxelles, et BETTE, à Wavre

Maison de commerce à usage d'estaminet, à Bruxelles, rue des Six-Jetons, 1, cont. 1 a. 6 c. (angle de la rue de la Grande-Ile), à paumer 33,000 fr.

Prochaine séance 13 juin.

Etude du notaire HAP, à Etterbeek

1. Maison de commerce, à Schaarbeek, rue Kessels, 55-57, faç. 5 m. 50, sup. 1 a. 42 c., paumée 18,000 fr. — 2. Maison de rentier, à Etterbeek, rue du Concert, 24, faç. 5 m. 33, sup. 1 a. 11 c., à paumer 9,500 fr. — 3. Maison de rentier, à Etterbeek, rue Louis Hap, 54, faç. 5 m. 18, sup. 1 a. 5 c., portée à 14,100 fr.

Prochaine séance 13 juin.

Etude du notaire DE TIEGE, à Bruxelles

Terrains à bâtir et prairies, situés à Ganshoren, Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht et Berchem-Sainte-Agathe, cont. ensemble 1 h. 74 a. 80 c., divisés en quinze lots, à paumer à des prix divers.

Etude du notaire VAES, à Bruxelles

Terres situées à Zellick, Campenhout, Wambeek et Assche, comprenant 9 h. 60 a., divisées en 33 lots. Les lots 1 à 12, sup. 3 h. 45 a. 57 c., à Zellick, adjugés en masse 30,500 fr. Les lots 13 à 23, sous Campenhout, sup. 3 h. 31 a. 72 c., adjugés en masse 19,600. Les lots 24 à 29, sous Wambeek, sup. 1 h. 48 a. 30 c., adjugés en masse 10,000 fr. Les lots 30 à 33, sous Assche, sup. 1 hect. 3 4a. 40 c., adjugés en masse 6,600 fr.

Ventes diverses

Etude du notaire BULCKE, à Schaerbeek

Maison sise à Evere, rue Ed. Stuckens, 78c, sup. 1 a. 25 c., adjugée 17,000 fr.

Etudes des notaires CRICK, à Bruxelles, et BETTE, à Wavre

Métairie à Grand-Bigard, chaussée de Bruxelles, 129, faç. 68 m., cont. 86 a. 70 c. Adjugée 15,000 francs.

Etude du notaire GROENSTEEN, à Laken, à l'intervention du notaire VANISTERBEEK, à Koekelberg.

Maison de rentier, avenue Princesse Elisabeth, 165, à Schaarbeek, faç. 5 m. 50, cont. 1 a. 38 c., adjugée 15,000 fr.

C. H.

Bulletin Officiel

de la Salle de Ventes par Notaires de Bruxelles
RUE DU FOSSE-AUX-LOUPS, 38

Consulter les affiches et les annonces pour les détails (Pour détails, voir affiches et annonces)

Séance du lundi 4 juin

Etude de Me BARBE, notaire à Bruxelles

A 3 h. — Terres, prés, bois et deux maisons, sis sous les communes de Vlesenbeke et Capelle-au-Bois. Divisés en vingt-et-un lots.

A 4 h. — Terres et bois, sis sous les communes de Capelle-au-Bois et Londerzeel. Divisés en onze lots.

Séance du mardi 5 juin

Etude du notaire GOOSSENS, à Bruxelles

A 3 h. — Adjudication définitive d'une vaste maison de commerce à Bruxelles, rue de Flandre, 92.

A 3 h. 10. — Une parcelle de terre située sous la commune d'Itterbeek, contenant 19 ares 53 centiares.

Etude du notaire E.-H. t'SERSTEVENS à Saint-Gilles-Bruxelles

A 3 h. 15. — Lot 1 : une belle maison de rentier, avec jardin, sise à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Hôtel des Monnaies, 85; lot 2 : une bonne maison de commerce, sise à Ixelles, rue de la Tulipe, 14.

Etude du notaire DELWART, à Bruxelles

A 3 h. 25. — Six maisons de rentier et de commerce, à Schaarbeek, rue Gaucheret, 110, 112 et 114, rue Gendebien, 2 et 4, et rue Van Dyck, 52.

Etude du notaire DE VALKENEER, à Bruxelles

A 3 h. 50. — Adjudication définitive d'une belle villa, dénommée Villa Roxane, sise à Berchem-Ste-Agathe, avenue de la Basilique prolongée. Beau jardin. Portée à 10,000 fr.

Etude de Me VAN BENEDEN, notaire à Schaarbeek

A 4 h. — Adjudication définitive d'une belle maison de commerce, sise à l'angle de la chaussée de Haecht, 363, et de la rue Goossens, 2, à Schaarbeek, contenant 1 are 10 centiares. Portée à 13,200 fr.

A 4 h. 10. — Adjudication définitive d'une belle maison de rentier, à Woluwe-Saint-Lambert, avec jardin, sise avenue Albertyn, 58, façade 5 m. 50, contenant 1 are 37 centiares 99 dix-milliares. Portée à 20,000 fr.

A 4 h. 20. — Adjudication définitive de deux lots de terre, à Meysse, lieu dit « Klein Beverveld », contenant ensemble 47 ares 25 centiares. Paumées chacune à 2,400 fr.

Etude du notaire MARESCAUX à Dilbeek (Moortebeek)

A 1 h. 30. — Le notaire WILLOCX, à l'intervention du notaire MARESCAUX, une belle villa sise à Dilbeek, route d'Anderlecht, près de l'arrêt du tram vicinal, chaussée de Ninove, au village de Dilbeek, contenant 44 ares 40 centiares. Portée à 41,500 fr.

A 4 h. 40. — Une belle maison de rentier à un étage, avec toit français, sise à Berchem-Ste-Agathe, rue des Cinq Chemins, 17, contenant 1 are 50 centiares. A paumer.

Etude de Me GERARD, notaire à Anderlecht

A 4 h. 50. — 1. Une maison de commerce et de rapport à Anderlecht, rue Jorez, 49 (gare du Midi), contenant 1 are 50 centiares. Portée à 22,500 fr. 2. Une maison de commerce à Bruxelles, rue de la Samaritaine, 25, contenant 35 centiares. Disponible. A paumer à 8,000 fr.

Séance du mercredi 6 juin

Etude de Me BOURGEOIS, notaire à Ixelles

A 3 h. — Maison de commerce, située à Bruxelles, rue des Vers, 55, façade 10 m. 40, superficie 93 centiares. Portée à 14,000 francs.

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek

A 3 h. 10. — A l'intervention de son confrère, Me DECOCK, à Woluwe-Saint-Lambert : 1. une maison de rentier à Schaarbeek, rue du Progrès, 119, contenant 1 are 55 centiares; 2. une maison de rentier à Laken, rue de Wautier, 113, contenant 2 ares 92 centiares; louée 600 francs.

Ventes par Notaires

Etude du notaire DE VALKENEER, rue Coudenberg, 25, Bruxelles

Le dit notaire DE VALKENEER adjugera définitivement et sans remise, le mardi 5 juin, à 3 h. 50, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles :

Une belle Villa

dénommée " Villa Roxane "

sise à Berchem-Sainte-Agathe, avenue de la Basilique prolongée. Beau jardin. Portée au prix modique de 10,000 francs.

(8792)

Etude du notaire ENGLEBERT, 144, rue Royale, à Bruxelles

A VENDRE DE GRE A GRE
avec grandes facilités de paiement

Vaste et spacieuse propriété dénommée

HOTEL DE FRANCE

admirablement située, rue Royale, 48 (coin de la rue Montagne du Parc), contenant en superficie 56 m2 40 dm2.

Cette propriété, par sa situation et sa disposition, convient tout spécialement pour banque, société d'assurances, etc.

A VENDRE DE GRE A GRE

Bel Hôtel particulier

situé rue du Commerce, 19 et 21 (coin de la rue du Luxembourg. Grandes facilités de paiement.

Pour les conditions, s'adresser en l'étude du dit notaire. (8700)

Etude du notaire GROENSTEEN, avenue de la Reine, 193, à Laken

POUR SORTIR D'INDIVISION

Le dit notaire GROENSTEEN et son confrère Me DUPONT, notaire, rue du Fossé-aux-Loups, 45, adjugeront définitivement, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 12 juin 1917 :

1. Une vaste propriété

à Molenbeek-Saint-Jean, rue Le Lorrain, 16, comprenant maison d'habitation et grand magasin à fourrage, cont. 3 a. 40 c., avec 9 m. 95 de façade.

Visite : mardi, jeudi et vendredi, de 2 à 5 heures.

Portée au prix très modique de 35,000 fr.

2. Une terre à Sichem

au lieu dit « Oxelaer », avec la maison qui s'y trouve, cont. 27 a., sect. B, n. 543 g, 543 k.

Portée à 600 francs.

POUR SORTIR D'INDIVISION

Le dit notaire GROENSTEEN adjugera définitivement, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 12 juin 1917 :

UNE MAISON

convenant pour commerce, avec habitation de derrière, à Ixellese, rue Washington, n. 90, cont. 1 a. 95 c., avec 5 m. 75 de façade. Susceptible d'un loyer de 1,000 à 1,200 francs.

Visite : mardi et jeudi, de 2 à 5 heures.

A paumer à la très modique somme de 13,500 francs.

A VENDRE DE GRE A GRE

Belle Maison

à Bruxelles, boulevard d'Anvers.

Capitaux à placer. (8788)

Etude du notaire ECTORS, rue du Marais, 55, à Bruxelles

En la Salle des ventes par notaires, Me DAMIENS, à l'intervention de son confrère Me ECTORS, adjugera, le mercredi 20 juin 1917 :

TROIS JOLIES PETITES MAISONS DE RENTIER

l'une à Saint-Gilles, rue Théodore Verhaegen, 157, et les deux autres au Cinquantenaire, rue d'Oultremont, 51 et 53 ; disponibles. (8786)

Etude du notaire ECTORS, rue du Marais, 55, à Bruxelles

En la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, le notaire LALLEMAND, à l'intervention de son confrère Me ECTORS, adjugera, le jeudi 21 juin 1917, à 3 heures :

9 LOTS D'EXCELLENTES TERRES, PRAIRIES ET HABITATION

avantageusement situées à Steenhuffel. (8787)

Etude de Me Jules HUYBERECHTS, notaire à Court-Saint-Etienne

Le jeudi 7 juin 1917, à midi précis, en la ferme Maréchal, Grand'Route de Wavre à Hamme-Mille, sous Bossut-Gottechain (à cinq minutes de la station d'Archennes, vicinal de Wavre à Jodoigne), vente publique pour cause de cessation de culture d'un bon

Matériel Agricole

douze magnifiques chevaux de trait

comprenant :

dont deux juments suivies de leur poulain. Attirail de labour.

Catalogues en l'étude du dit notaire HUYBERECHTS, et en l'étude de feu M. le notaire COLLETTE, à Bossut-Gottechain. (8784)

Etudes de Mes BEECKMAN, notaire à Anderlecht-Bruxelles, rue d'Allemagne, 12, et LEJEUNE, notaire à Sclessin-lez-Liége, rue de Liége, 12.

Le notaire Albert POELAERT, résidant à Bruxelles, rue Royale, 47, à l'intervention de ses confrères, les notaires BEECKMAN, résidant à Anderlecht, rue d'Allemagne, 12, et LEJEUNE, résidant à Sclessin-lez-Liége, rue de Liége, 12, vendra publiquement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

Une maison de commerce

à l'usage d'estaminet, sise à Bruxelles, rue des Denrées, 9, cont. 1 are 18 cent. Entrée en jouissance immédiate.

Adjudication préparatoire : mercredi 13 juin 1917.

Adjudication définitive : mercredi 27 juin 1917.

Pour visite et renseignements, s'adresser en l'étude des notaires BEECKMAN et LEJEUNE. (8789)

Etude du notaire Ed. DUBOST, à Bruxelles 2, rue Montoyer.

Le dit notaire vendra publiquement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles le mardi 12 juin 1917 :

Deux maisons de rentier

et

Quatre maisons de rapport

situées à Bruxelles, respectivement quai au Foin, 11 et 13, et impasse Van Hecter, 1, 2, 3 et 4, divisées en 4 lots.

Visibles : les lundis et mercredis, de 9 à 1 heure, et les vendredis, de 1 à 3 h.

Affiches avec plans et tous autres renseignements complémentaires à obtenir en l'étude. (8770)

Etude du notaire VAES, rue du Chêne, 14, à Bruxelles

Le dit notaire procèdera, le jeudi 21 juin 1917, à 10 heures du matin, en la Salle de ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, à la

Vente publique de bonnes terres

situées à Lennick-Saint-Quentin et Berchem-Saint-Laurent. 38 lots.

Plans et renseignements en l'étude. (8793)

Etude de Me Emile SMETS, notaire à Exel

Le notaire SMETS, résidant à Exel, vendra publiquement, mardi 19 juin 1917, à 10 h. 1/2 du matin, au café de G. Meuwis, à Exel, à la requête :

A. De la commune d'Exel (Limbourg) :

1. 1508 sapins maritimes

croissant à Exel, lieu dit « Heidel », section A n. 160b.

2. 2609 sapins maritimes

croissant à Exel, lieu dit « Winner op Holvenheide », section A, partie ouest du n. 1a, près de la chaussée Liége-Bois-le-Duc.

B. Du Bureau de Bienfaisance d'Exel :

1,896 PINS SYLVESTRES

croissant à Quaedmechelen, près du village, au lieu dit « Gerhoeven het Gehucht », section A, n. 508.

Ces bois conviennent pour bois de mine, etc.

Pour visiter les bois d'Exel, s'adresser à M. Haagdorens, garde-forestier, à Exel ; pour visiter le bois de Quaedmechelen, s'adresser à M. Beliën, garde-forestier à Tessenderloo ; pour d'autres renseignements, en l'étude du notaire SMETS, à Exel. (8744)

Etude de Me PHILIPPART, notaire à Durbuy

A Vendre DE GRÉ A GRÉ

Le beau Domaine de Ramioul

(Ramet)

d'une superficie de 200 hectares environ, comprenant magnifique château, parc, 2 fermes, bois et maisons.

Très belle situation. Chasse excellente. (8691)

Etude de Me Félix HAP, notaire à Etterbeek, chaussée de Wavre, 503

Le dit notaire HAP vendra définitivement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mercredi 13 juin 1917, à 3 heures, les biens suivants :

1. Une Maison de Commerce

à 2 étages et bâtiment de derrière, à Schaarbeek, rue Kessels, 55 ; portée à 18,000 francs.

2. Une Maison de Rentier

à Etterbeek, rue du Concert, 24 ; à paumer à 9,500 francs.

3. Une Maison de Rentier

à 2 étages, à Etterbeek, rue Louis Hap, n. 54 ; portée à 14,000 francs. (8731)

Etude du notaire A. BOMBEECK à Molenbeek-St-Jean, boul. Baudouin, 18

POUR CAUSE DE DECES

Le notaire A. BOMBEECK adjugera définitivement, le mardi 12 juin 1917, en la Salle de ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

UNE MAISON DE RENTIER

à deux étages, cour et jardin avec volières, située à Molenbeek-Saint-Jean, rue du Maçon, 9 (entre la chaussée d'Anvers et la rue du Théâtre, près de la Porte d'Anvers).

Libre d'occupation un mois après la vente, et visible les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures.

Portée à la modique somme de 8,200 fr. (8718)

Etude du notaire JACOBS, à Bruxelles 13, rue des Sablons

Le mardi 12 juin 1917, adjudication définitive en la Salle des ventes par notaires :

1. D'une belle maison de campagne

dénommée « VILLA DE LA FLORIDE »

située à Uccle, avenue de la Floride, 19, avec entrée cochère, beau jardin avec bâtiments de dépendances, bâtiment principal de construction luxueuse, et pourvu de tout le confort moderne. Façade 14 m. 85, contenance 10 a. 92 c. 55 dm. Communications faciles.

Portée au prix modique de 75,000 fr.

2. Adjudication définitive et sans réserve, à l'intervention du notaire BOUTTIAU, d'Asquillies :

D'une jolie maison de rentier

à deux étages située à Etterbeek, rue de la Tourelle, 58. Façade 6 m., contenance 1 a. 48 c. 72 dm. Avec jardin ayant une façade de 6 m. à la rue Demot. Susceptible d'un loyer de 1,500 francs. Portée à 18,500 fr. (8712)

Le vendredi 8 juin 1917, à 11 h. du matin, Me G. BIAR, notaire à Liége, à ce commis, procédera, à l'intervention de Mes JAMAR, notaire à Liége, et LEMAIRE, notaire à Verlaine, au prétoire de M. le juge de paix du 1er canton de la ville de Liége, et en sa présence, rue du Pot d'Or, 41, à

L'ADJUDICATION PUBLIQUE DEFINITIVE

1. Commune de Flone

de la Ferme de la " KERITE "

comprenant de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, écuries, remises, granges, rangs de porcs, fournil, vergers, prés, pâtures, terres et bois, le tout formant un ensemble d'une superficie de 51 hectares 89 ares 81 centiares.

Mise à prix : 155,000 francs.

2. Commune de Saint-Georges-sur-Meuse

4 Terrains à Bâtir

respectivement de 51 ares 10, 53 ares 40, 28 ares 12, et 28 ares 12, formant deux ensembles en lieux dits : « La Haye » et « Brouesse » à la route de Saint-Georges à Engis.

Mise à prix : 13,000 francs.

Pour de plus amples renseignements et plans, consulter les affiches et s'adresser aux notaires LEMAIRE, à Verlaine, et BIAR, à Liége, 12, place de la Cathédrale. (8510)

Etude du notaire WILLOCX, rue de la Source, 76, à Saint-Gilles

PAR SUITE DE DECES

Le notaire WILLOCX vendra publiquement, les lundi 4 et mardi 5 juin 1917, chaque fois à 9 heures du matin, en l'usine rue Jolly 161, à Schaarbeek :

Les marchandises et meubles

qui s'y trouvent, comprenant, savoir :

3,330 kilos papier paraffiné ;
785 rames papier paraffiné ;
21,500 kilos papier diverses couleurs non paraffiné ;
2,100 kilos papier goudronné ;
12,500 mètres tissu huilé ;
500 kilos papier asphalté ;
10,000 kilos papier d'emballage ;
210 rouleaux papier humidifuge ;
54 rouleaux feutre asphalté ;
meubles de bureau, 2 coffres-forts, 3 camions, 5 harnais, 4 bascules, etc. ; 6,200 kilos brai de houille, 1,200 kilos braie stéarique, 2 fûts nitro-naphtaline, partie de craie lanée, talc et sulfate de baryte, etc.

Les objets sont à voir le jour de la vente à partir de 8 heures du matin.

Au comptant, frais 10 p. c. (8607)

Etude du notaire GOOSSENS, à Bruxelles, rue de Berlaimont, 5

Le dit notaire vendra définitivement, le mardi 5 juin 1917, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

Une parcelle de terre

située sous la commune d'Itterbeek, lieu dit « Zak », contenant 19 ares 53 cent., louée sans bail 35 francs par an, outre les contributions. A paumer. (8716)

Etude du notaire GOOSSENS, à Bruxelles, rue de Berlaimont, 5

Le dit notaire adjugera définitivement, le mardi 5 juin 1917, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

UNE VASTE MAISON DE COMMERCE

à Bruxelles, rue de Flandre, 92, contenant bâtiment principal à 2 étages, laverie, cour et bâtiment de dépendances à 1 étage et remise. Eau et gaz. Contenance 2 ares 27 cent. 19 dix-mill. Jouissance dès paiement du prix. (8717)

Etude du notaire DELZAERT, place Collignon, 12, à Schaarbeek

Adjudication préparatoire le lundi 4 juin 1917, à 3 heures, à Schaarbeek, « A la Ville de Turin », place de la Reine, 28, de :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Une Maison de Rentier

rue Roelandts, 17, cont. 1 a. 24 c. 10 dm.

Occupée en partie par le propriétaire et en partie par divers. (8672)

Etudes des notaires BULCKE, 63, rue Gallait, et DELZAERT, place Collignon, à Schaarb.

Adjudication, le mercredi 13 juin 1917, à 3 heures de relevée, à Schaarbeek, au prétoire de la Justice de paix du 2e canton, rue des Palais, 91 (près de la place Liedts) :

D'une belle Maison de rentier

à Schaarbeek, rue Herman, 27, cont. 1 are 26 cent.

Jouissance immédiate.

Renseignements et plans en l'étude des dits notaires. (8658)

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek, rue Gallait, 63

Le notaire BULCKE vendra, à l'intervention de son confrère Me DECOCK, à Woluwe-Saint-Lambert :

LOT 1

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Maison de Rentier

rue du Progrès, 119, cont. 1 are 55 cent., louée à 1,900 francs ; visible : lundis et jeudis, de 2 à 4 heures.

LOT II

COMMUNE DE LAKEN

Maison de Rentier

rue de Wautier, 113, cont. 2 ares 92 cent., louée 800 francs ; visible : mardis et jeudis, de 2 à 4 heures.

Séances : adjudication préparatoire : mercredi 6 juin 1917 ; adjudication définitive : mercredi 20 juin 1917, chaque fois à 3 heures, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles. (8373)

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek, rue Gallait, 63

Adjudication, le mercredi 27 juin 1917, à 3 heures de relevée, à Schaarbeek, au prétoire de la Justice de Paix du 2e canton, rue des Palais, 91 (près de la place Liedts), de :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

1. Maison à 2 étages

rue Kessels, 30 ; faç. 6 m., cont. 150 mètres carrés.

2. Maison à 2 étages

rue Kessels, 32 ; faç. 6 m., cont. 150 mètres carrés.

3. Maison à 2 étages

Grande rue au Bois, 25 ; faç. 6 m. 50, cont. 3 ares 11 cent. 9 dm.

4. Maison de Rapport

à 3 étages, place des Bienfaiteurs, 2 ; faç. 6 m. 50, cont. 145 mètres carrés.

5. Maison de Commerce

à 2 étages, rue Josaphat, 127 ; faç. 5 m. 70, cont. 1 a. 40 cent. 90 dm.

6. Maison de Commerce

à 2 étages, rue Victor Hugo, 32 ; faç. 6 m., cont. 1 a. 88 cent. 76 dm.

Visites : tous les jours, de 2 à 4 heures. (8772)

Etudes de Me SCHEYVEN, notaire à Bruxelles, rue du Moniteur, 8, et BETTE, notaire, à Wavre

Le notaire SCHEYVEN, à l'intervention de Me BETTE, adjugera définitivement, devant M. le Juge de Paix du 3e canton de Bruxelles, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mercredi 13 juin 1917, à 4 heures :

VILLE DE BRUXELLES

Une Maison de Commerce

à usage d'estaminet, rue des Six-Jetons, 1, à l'angle de la rue de la Grande-Ile, contenant 1 are 6 centiares, louée sans bail 1,350 francs l'an, outre les contributions. A paumer à 33,000 francs.

Visible : les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 6 heures. (8734)

Etude de Me SCHEYVEN, notaire à Bruxelles, rue du Moniteur, 8

Le notaire SCHEYVEN adjugera définitivement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, le mardi 12 juin 1917, à 4 heures :

COMMUNE DE St-JOSSE-TEN-NOODE

Une maison de rentier

rue Royale, 183, contenant 1 are 13 cent. 75 dix-mill., libre d'occupation, à paumer à 50,000 francs.

Visible : les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 6 heures. (8735)

Etude du notaire VANISTERBEEK, à Koekelberg-Bruxelles, place Simonis, 9

Vente publique, le vendredi 8 juin 1917, à 2 heures de relevée, à Molenbeek-Saint-Jean, en l'établissement « Aux Quatre Vents », rue des Quatre Vents, 1, de :

VILLE DE BRUXELLES

Une bonne Maison de Commerce

rue de Flandre, 172, contenant 1 a. 26 c. 25 dm. Louée 2,000 francs par an.

COMMUNE DE MOLENBEEK-St-JEAN

Une maison de commerce

rue Taziaux, 48, contenant 1 a. 47 c. 55 dm., louée 70 francs par mois.

Un magasin à bières

ayant entrée rue de Ribaucourt, 18, contenant 2 a. 44 c., loué 1,000 francs par an.

Trois Maisons

rue des Etangs-Noirs, 150, 152 et 154, contenant respectivement 73 c. 70 dm., 65 c., 56 c. 95 dm. ; les numéros 152 et 154 loués 600 francs l'an, le numéro 150 inoccupé.

Visites : Mardi et jeudi, de 2 à 4 heures de relevée. (8741)

Etude du notaire VAN ZEEBROECK, à Schaarbeek, rue Lefrancq, 90 (Chauss. de Haecht)

Le dit notaire vendra préparatoirement, le lundi 11 juin 1917, à 3 heures, au café enseigné « Au Bien Venu », chaussée de Helmet, 300, à Schaarbeek :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Métairie avec jardin convenant comme terrain à bâtir

située chaussée de Helmet, 352, et rue Guido Gezelle, contenant 9 ares 55 ca. 56 dm.

Divisée en 3 lots.

Inoccupée. (8666)

Etude du notaire DAMIENS, à Bruxelles, rue du Congrès, 18

Le dit notaire DAMIENS adjugera provisoirement, le mardi 12 juin 1917, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

Une belle maison de commerce et de rapport

avec four à pains et grand jardin, située à Schaarbeek, rue Kessels, 56 et 58, contenant en superficie 3 ares 49 centiares.

Disponible : un mois après la adjudication définitive.

Visites : Lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 6 heures. (8620)

Etude de Me DELWART, notaire à Bruxelles, rue du Commerce, 105

Adjudication préparatoire, le mardi 5 juin 1917, en la Chambre des notaires de :

SIX MAISONS DE RENTIER ET DE COMMERCE

à Schaarbeek, rue Gaucheret, 110, 112 et 114, rue Gendebien, 2 et 4, et rue Van Dyck, 52.

Visibles : lots 1 à 5 : les lundis, mercredis et vendredis, de 10 à 4 heures ; lot 6 : les lundis et jeudis, de 10 à 4 h. (8773)

Etude de Me Louis CRICK, notaire rue de la Chapelle, 8, à Bruxelles

PAR SUITE DE DECES

Mardi 12 juin 1917, en la Salle de ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, adjudication d'une bonne

Maison de Commerce

place de la Vieille Halle-aux-Blés, 5, à Bruxelles, contenant 1 are 3 cent. 3 étages. Maison de derrière.

Entrée en jouissance un mois après la vente.

Capitaux à placer. (8732)

Etudes de Mes NIHOUL, notaire à Walhain-Saint-Paul, et BRABANT, notaire à Perwez

Vente publique d'une Terre

située sous Cortil-Noirmont.

Lundi 11 juin 1917, à 2 heures, en l'estaminet de M. Omer Detry, à Chartre (station), les dits notaires, à ce commis par jugement, vendront publiquement, à la requête des enfants des époux Hennaux-Gruselle, décédés, une terre partie à bâtir et partie en culture, située au lieu dit « Fond de Pervais », sous Cortil-Noirmont, contenant 1 hectare 25 ares 52 centiares, cadastrée section A n. 17.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser en l'étude du dit notaire NIHOUL. (8733)

Etude de Me GERARD, notaire à Anderlecht rue de Fiennes, 60 (Cureghem)

Le notaire GERARD vendra publiquement en la salle des ventes par notaires, rue du Fossé aux Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 5 juin 1917, à 3 heures :

COMMUNE D'ANDERLECHT

I. Une Maison de commerce et de rapport

à 2 étages avec grand atelier, à Cureghem, rue Jorez, 49 (gare du Midi), contenant 1 are 60 centiares ; occupée par les vendeurs et par divers sans bail ; portée à 22,500 fr.

VILLE DE BRUXELLES

II. Et une Maison de commerce

à 8 étages, rue de la Samaritaine, 25, contenant 35 centiares ; disponible ; à paumer à 6,000 fr. (8662)

Etudes des notaires GROSEMANS, à Bruxelles, rue Neuve, 75, et BOURGEOIS, à Ixelles, avenue de la Couronne, 2

Les dits notaires adjugeront provisoirement, le mercredi 13 juin 1917, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles :

COMMUNE DE St-JOSSE-TEN-NOODE

Une maison d'habitation à deux étages

rue de la Ferme, 55, contenant en superficie 72 c. 65 dm.

Entrée en jouissance : le 1er septembre prochain.

Visites ; les lundi, mercredi et vendredi, de 2 à 5 heures. (8774)

Etude de Me BOURGEOIS, notaire, 2, avenue de la Couronne, Ixelles

Adjudication définitive, mercredi 6 juin 1917, en la Chambre des notaires, de :

Une maison de commerce

à Bruxelles, rue des Vers, 55. Portée à 14,000 francs.

Capitaux à placer. (8703)

Etude de Me Léon INGEVELD, notaire à Ixelles, rue du Trône, 119

Le dit notaire INGEVELD vendra publiquement, le jeudi 28 juin 1917, à 2 heures précises, en la Salle de ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, à Bruxelles :

22 hectares environ de bonnes Terres, Prairies et Vergers, dont un avec Bâtiment rural, un Bois et un Terrain à bâtir

près du tram, le tout situé à Wolverthem (Nérom), au centre du hameau, et entouré de rues et de chemins.

Ces biens, sauf le terrain à bâtir, sont contigus ou ne sont séparés que par la chaussée où ils aboutissent ; ils comprennent notamment 3 beaux blocs d'un seul tenant, avec une superficie respective de 8 hectares 51 ares 14 cent., 6 hect. 57 a., et 5 hect. 91 a. 38 c. Le tout divisé en 66 lots.

Plans et renseignements en l'étude. (8749)

Etudes des Mes GALLEZ, notaire à Jauche, et CLAVAREAU, notaire à Bruxelles

Mes GALLEZ et CLAVAREAU, à ce commis par jugement du tribunal de première instance de Nivelles, en date du 4 juillet 1916, vendront publiquement, au Café de l'Harmonie, place Urban, à Jodoigne, le samedi 9 juin 1917, à 2 heures, à la requête des ayants-droit de Mlle Maria Libert, en son vivant propriétaire à Longueville, l'immeuble suivant :

COMMUNE DE LONGUEVILLE

UNE BELLE MAISON DE CAMPAGNE dite « Villa des Roses »

comprenant corps de logis, vastes dépendances, jardin d'agrément, potager, verger et pelouses, l'ensemble d'une contenance de 3 hectares 18 ares 61 centiares, cad. sect. A n. 29e, 34c et 37e, joignant le chemin de la station, un autre chemin Guilmain, Barras, le chemin du Bathy, le notaire Libert et Fammerée, à 500 mètres de la gare du vicinal de Wavre à Jodoigne.

Jouissance immédiate.

Portée au prix excessivement modique de 15,000 francs. (8722)

Etude du notaire SWOLFS, à Laken, 164, rue Marie-Christine

Le dit notaire adjugera définitivement :

A. Le lundi 4 juin 1917, à 2 heures très précises, « A la Ville de Turin », à Schaarbeek, place de la Reine, 28 :

2 hectares 76 ares 64 centiares de Bonnes Terres

sises à Steenockerzeel, divisées en 13 lots, portés à des prix modiques.

B. Le mardi 12 juin 1917, à 2 heures, en la Salle de ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

Une belle maison de rentier

située à Laken, rue de Drootbeek, 68 (près du boulevard Bockstael), contenant 3 a. 27 cent. 85 dm., à paumer au prix modique de 20,000 francs.

C. Le jeudi 21 juin 1917, à 3 heures, en l'établissement « Château Bon Air », rue Dewant, 48, à Laken (arrêt du tram vicinal) :

Cinq beaux Terrains à bâtir

situés à Laken, route Romaine, convenant pour villa, portés à 1,500, 1,700, 1,900, 2,000 et 3,000 francs.

Les terrains contiennent d'assez profondes couches de bon sable. (8771)

Etudes de Mes Paul LEPAGE, notaire à Saint-Gilles, et CLAES, notaire à Bruxelles

VENTE PUBLIQUE

Le lundi 4 juin 1917, à 2 heures de relevée, en l'estaminet tenu par le sieur Evrard, avenue des Saisons, 69, à Ixelles :

d'Une maison avec jardin

à Ixelles, rue du Printemps, 13, d'une superficie de 1 are 25 cent.

Plans et permis de visite aux études susdites. (8345)

Etude de Me Paul LEPAGE, notaire à Saint-Gilles, avenue de la Toison d'Or, 56

Adjudication Définitive

Le mardi 12 juin 1917, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles,

Le dit notaire LEPAGE procédera à l'adjudication définitive :

d'une belle maison à 3 étages

située à Schaarbeek, à l'angle de l'avenue Moplaisir, 69, et de la rue Maurice des Ombiaux, 23. A paumer à 21,000 francs.

Plant et permis de visite en l'étude. (8751)

Le dit notaire LEPAGE adjugera définitivement et sans remise, mercredi 13 juin, à 2 heures de relevée, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, et par-devant M. le juge de paix du 2e canton de Bruxelles :

Une grande Propriété

sise en face de la gare de Wesembeek et à front de la chaussée de Malines, comprenant : Maison d'habitation, garage, dépendances, jardin d'agrément et potager, serre à vignes, nombreux arbres fruitiers, le tout en plein rapport, superficie totale 1 hectare 42 ares, divisée en 7 lots, mesurant 11.95 ares, 24.88 a., 11.65 a., 22.33 a., 21.16 a., 25.93 a. et 24.10 a., et portés respectivement à 4,000, 7,000, 9,000, 5,000, 4,500, 4,000, 3,800 francs.

Plans et renseignements en l'étude. (8752)

A VENDRE

En plein centre de la ville, **vaste immeuble** (plus de 5 ares), comprenant maison d'habitation de 2 étages et grands magasins, susceptibles d'agrandissement et surélévation. Rapport en temps normal, 12,000 francs au minimum.

Pour les conditions, s'adresser en l'étude du notaire LEPAGE. (8778)

Etude de Me Edgard VAN BENEDEN, notaire, 110, rue des Palais, Schaarbeek

Le notaire VAN BENEDEN vendra définitivement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mardi 5 juin 1917, à 3 h. :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Une belle maison de commerce

angle chaussée de Haecht, 363, et rue Goossens, 2, faç. 11 m. 75 et 13 m. 80 ; cont. 1 a. 10 cent. Louée sans bail 1,000 francs, outre les impôts. Portée à la modique somme de 13,200 francs.

Visites : les mardis, mercredis et jeudis, de 10 à 12 heures et de 3 à 5 heures. (8681)

Le notaire VAN BENEDEN vendra définitivement, en la Salle précitée, le mardi 5 juin 1917 :

COMMUNE DE WOLUWE (Cinquant.)

JOLIE MAISON DE RENTIER

à 2 étages et beau jardin, avenue Albertyn, 58, faç. 5 m. 50, contenant 1 a. 38 cent. Libre un mois après la vente. Portée à 20,000 francs.

Visites : lundis et jeudis, de 10 à 2 h. (8775)

Le dit notaire VAN BENEDEN vendra provisoirement, en la Salle précitée, le mardi 12 juin 1917 :

VILLE DE BRUXELLES

Une belle Maison de rentier

à 2 étages, sise rue des Trèves, 80, faç. 6 m., cont. 1 a. 89 cent. 64 dix-mill. Louée 1,800 francs outre tous impôts.

Visites : les lundis, mercredis et vendredis, de 11 à 1 heure.

Le dit notaire VAN BENEDEN vendra provisoirement, en la Salle précitée, le mardi 12 juin 1917 :

VILLE DE BRUXELLES

Une belle Maison de rentier

à 2 étages, sise rue de Toulouse, 24, faç. 5 m. 15, cont. 1 a. 59 cent. 34 dm.

Visites : les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 6 heures.

Capitaux à placer sur hypothèque. (8776)

Etude de Me BARBÉ, notaire à Bruxelles 34, rue de l'Association

Le notaire BARBÉ vendra publiquement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, le lundi 4 juin 1917, à 2 heures de relevée :

Terres, prés, bois et 2 maisons

sis sous les communes de Vlesembeke, Capelle-au-Bois et Londerzeel.

Plan et renseignements en l'étude. (8668)

Etude du notaire DE TIEGE, rue Juste-Lipse, 56, à Bruxelles

Le dit notaire vendra publiquement, le mardi 19 juin 1917, à 3 heures de relevée, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

Communes de Ganshoren, Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht et Berchem-Sainte-Agathe :

Terrains à bâtir et Prairies

divisés en 15 lots, contenant ensemble 1 ha. 74 a. 86 ca. 35 dm.

Plans et renseignements à prendre dans l'étude du dit notaire. (8743)

Etude du notaire DE LEENER, avenue de la Toison d'Or, 126, Saint-Gilles

Adjudication définitive, mardi 12 juin 1917, en la Salle des ventes par notaires, de :

Une Maison de Commerce

rue De Launoy, 105, à Molenbeek-Saint-Jean

et Une Maison de Rentier

avenue du Prince Léopold, 62, à Woluwe-Saint-Lambert.

A voir : lundi, mercredi et vendredi, de 1 à 5 heures. (8721)

POUR SORTIR D'INDIVISION

VENTE PUBLIQUE DE 2 Luxueux Mobiliers

SPLENDIDES MEUBLES ANCIENS

Collection de Tableaux, Bronze, Salle de bain, Cuisinière céramique.

Le lundi 4 juin, à 1 h. 1/2, en l'Hôtel des Ventes, 13, place de Londres, 13, à Ixelles.

Exposition : Samedi 2 juin, de 2 à 5 h. et dimanche de 9 à 12 et de 2 à 6 h.

Voir détails « Messager » du 30 courant, et affiches 2 juin. (8654)

ÉLECTRICITÉ

Installateurs de Bruxelles et des environs, ne stockez pas. Vous pouvez trouver ce qu'il vous faut, livrable au détail et à des prix exceptionnellement bon marché chez DALLEMAGNE, 19, place Rouppe, 19, à Bruxelles. (8764)

ENSEIGNEMENT

ECOLE PIGIER 60, rue du Pont-Neuf, 60 BRUXELLES

Langues, Comptabilité, Sténo-Dactylo

Nouv. cours du jour et du soir le 28 mai. *Trois leçons indiv. par semaine*, 10 francs *par mois* (prix réd. par plusieurs cours). 8068

Programme spécial p. élèves à partir de 10 ans.

CAPITAUX

Demandes et Offres de Capitaux ET D'ASSOCIES

CAPITAUX SUR HYPOT. DEP. 5 P. C.

89, R. DE BRABANT, 89 (6689)

PRETS hypothécaires en tous rangs et pour bâtir ; sur successions, nues-propriétés usufruits, créances hypoth., titres, assurances.

ACHAT Inscriptions Dette Publique ; Livrets de la Caisse d'Epargne.

OFFICE IMMOBILIER, 129, bd du Hainaut, 10-12 et 5-6 h. (7690)

Prêts sur maisons Terres, succ., biens indiv., titres et autres garanties. Renz. gratuits, 82, rue de l'Education (11 à 4 h.). (6181)

Caisse Patronale Sté Anonyme au cap. de fr. 3.000.000

57, rue de la Régence, Bruxelles

Prêts Hypothécaires en 1er rang

Achat de nues propriétés, de créances hypoth. et de parts indivises

Constitution de rentes viagères

Renseignements sans frais ni engagements (6776)

PRETS ET ACHATS

hypothèques tous rangs, créances, nues-propriétés, usufruits, parts indivis., success., inscriptions gd-livre, titres, livr. d'épargne et toutes garanties. Avenue Marie-José, 169 (Cinq.). 2 à 6 h. (7951)

NOMBREUX capitaux à placer sur hypothèque.

AUGUSTIN ORBAN

A VIELSALM (7204)

RENTE VIAGERE IMMEDIATE progressive et à capital réservé. Parts de 30 fr. Renseignements C. H. A. G., 123, avenue des Nerviens. (8007)

L'Auxiliaire Financier

161, BOULEVARD ANSPACH, 161

Capitaux 4, 4 1/2, 4 3/4, 5 p. c. sur hypoth. tous rangs, Indiv., success., nue-propr., achats créances hypothécaires, achats et ventes maisons, terres et terrains industriels. Solution immédiate. Bureau de 10 à 12 h. et de 2 à 6 h.

On traite en province (8636)

PRETS SUR HYPOTHEQUES 1er ET 2e RANG, SOLUTION TRES RAPIDE ; RIEN A PAYER D'AVANCE.

BANQUE IMMOBILIERE DE BELGIQUE, 19, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. (8783)

A VENDRE

TERRAINS INDUSTRIELS

raccordés aux chemins de fer et canaux

Ecrire : A. Z. Terrains, Bureau du Journal.

8790

VENEZ VOIR
POUR VOS
FLEURS
et toutes autres plantes pour jardins
pour fenêtres, balcons, terrasses et appartements, aux
Etablissements Horticoles
Eugène DRAPS
Fournisseur de la Cour, de l'Etat et de la Ville de Bruxelles
Rue de l'Étoile, à Uccle-Stalle

Succursale : 30, chaussée de Forest (Porte de Hal)
8403
Magasin : 17, rue Antoine Dansaert, 17 (Bourse)

"Bonjour, comment vas?"

A merveille ! cher, une **Pilule Librine** de temps en temps, voilà la santé !

Car elles libèrent le ventre et guérissent.

Dans toutes bonnes pharmacies

AUX PRIX

de fr. **2,50** et fr. **0,50**

10, RUE DU CONGRES, 10 — BRUXELLES
PIANOS IBACH
SONORITE MERVEILLEUSE
Angelus-Auto-Piano
SUPERIEUR, REPERTOIRE 50,000 NUMEROS
Pianos Riesenburger
VENTE — LOCATION — FACILITES
BRUXELLES — 10, RUE DU CONGRES, 10

TABACS

Harlebeke mél., la 1/2 liv., fr.	3.00
Roisin mélange	3.00
Roisin sup. mélange	3.25
Semois mélange	3.25
Obourg »	3.25
Maryland »	3.50
Porto-Rico »	3.50
Fleur Harlebeke mélange	3.50
Fleur Roisin »	3.50

Compagnie des Tabacs
1, Parvis Sainte-Gudule, 1, Bruxelles
(8753)

PILULES BELGES
dites de **Longue Vie**
Purgatives, anti-glaireuses, les meilleures, les moins chères, préparées avec le suc des plantes. Pharmacie Delacre, Bruxelles; De Wolf, Saint-Gilles; **DRYON**, rue de Hollande; Vanderlinden, rue Fontainas. Fr. 1.50 les 60. — Dans toutes les pharmacies du grand Bruxelles, Charleroi, Namur, Verviers, etc. — Comprimés **ASETYL Beill.** Ac. acétylsalicylique : Ph. B., III. 1 fr. le tube de 20. (1980)

GRAINES
(8304)
COMPTOIR OPTIMA
190, Chaussée de Dieleghem
JETTE-St-PIERRE-LEZ-BRUXELLES

QUANTITÉ kilos	ESPÈCES ET VARIÉTÉS	PRIX par kilo
27,000	Betteraves 1/2 sucrière, à collet vert, type Vilmorin	4.50
3,000	Chicorée à café de Magdebourg, grosses racines et larges feuilles	11.00
5,000 kil.	Trèfle incarnat	(au cours)
500	Carottes Saint-Valéry	60.00
380	Carottes Nantaises	60.00
1,000	Rutabagas à chair jaune	55.00
800	Navets fourragers	18.00

V. Williame, DOCTEUR en DROIT. Conseils juridiques, contrats, divorces, etc., de 10 à 6 heures. Prix : 2 francs. 36, rue Saint-Lazare, 36, Bruxelles-Nord. (8509)

Horlogerie Centrale
MAISON FONDÉE EN 1894 (7729)
Rue de Flandre, 8, BRUXELLES
Montres lumineuses, régulateurs, réveils-coucous, radium à toutes montres
TRAVAIL GARANTI — PRIX MODERES

Distillerie de genièvre de grains
K. JANSSENS
62, rue des Fabriques, Bruxelles
Disponible : GENIEVRE 50 %
Hasselt vieux — Ancien système

Jolies Blouses toutes teintes grand choix, fr. 19.00, 12.50, 8.95, 5.95, FABRIQUE NATIONALE, 23, r. du Cirque.

SERULINE MERVEILLEUX INSECTICIDE foudroie tous insectes s'attaquant aux gens, bêtes et plantes, 10 ans d'existence, seule marque déposée, 0,40 la boîte. (8442)

MANUCURE
de premier ordre 7894
3, rue Van Cost, 3 (place du Pavillon)

REVENDEURS pour brochures et volumes d'occas. peuv. s'occuper de suite. Prendre adr. bur. du journal. (8520)

Savonnerie du Bol d'Or
Fabrication autorisée de savon mou livré franco gare avec banderole et freigabe. Livraison immédiate en cuvelle de 1, 5, 12 1/2 et 25 kilos brut pour net.
Lessive en poudre Bol d'Or
Usine autorisée à Bruxelles
Prix spéciaux par 500 et 1,000 caisses. Poudre lessive en vrac pour blanchisserie
L. Mathot, 71, Rue Gillon, 71 BRUXELLES
(8739)

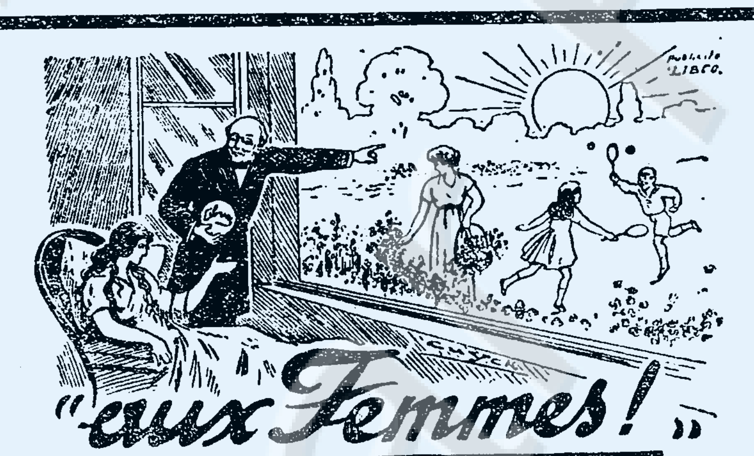

LES troubles physiologiques de la femme se manifestant successivement pendant la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse (retour d'âge) et se traduisant par des migraines, névralgies, vertiges, nausées, aigreurs, maux d'estomac, indigestions, constipations, coliques, dyspepsies, vices du sang, règles difficiles, retards, sont dus, la plupart du temps à des indispositions stomacales, au fonctionnement irrégulier de l'organe digestif et à l'impureté du sang.

Les divers éléments qui entrent dans la composition de la Pilule Librine possèdent les propriétés particulièrement remarquables de remédier aux troubles physiologiques de la femme.

Offres d'emploi

Si vous voulez occuper à bref délai une belle situation d. un bureau il est indispensable que vous connaiss. les branches commerc., comptabilité, sténograp., machine à écrire, langues. Quel que soit votre âge, l'Institut Normal de Liége, quai d'Amercœur, vous conduira sûrement au succès après 3 ou 6 mois d'études. ENSEIGNEMENT A FORFAIT. Cours du jour, du soir et par corresp. Demand. notice GRATUITE. 792

Traitement de la Hernie et de l'Eventration
par les bandages inventés par M. Alf. Couturier, ingénieur-bandagiste-orthopédiste, ex-préparateur d'anatomie de l'Université de Liége

Mes nouvelles découvertes de bandages à pelote reversible, pression automatique, surpassent toutes les inventions connues à ce jour, la pression se faisant de bas en haut, la pelote étant libre produit un massage sur l'anneau herniaire, contrairement à l'intestin qui le fait à l'intérieur pour sortir. Mon bandage supprime le sous-cuisse, n'a pas de ressort dorsal, ne se déplace jamais, n'entrave aucunement le mouvement de la respiration.

Voici un passage du traité de pathologie externe de MM. Duplay et Follin, chirurgien en chef des Hôpitaux de Paris.

L'idée de remplacer la pression de la main par un appareil est ancienne, mais elle n'a pu trouver sa réalisation.

Mes bandages remplacent de toute façon cette main tant cherchée par la médecine, et la guérison est rapide, car combien de médecins et chirurgiens ont-ils constaté sur leurs clients les effets curatifs de mes appareils et les recommandent-ils à tous les hernieux?

La hernie inguinale de la grosseur d'un œuf de pigeon disparait après 30 à 40 jours maximum de traitement et après 60 jours pour les hernies de la grosseur d'un œuf de poule. Au cas où le résultat ne serait pas satisfaisant, je m'engage à rembourser le prix de l'appareil.

Je suis le seul bandagiste qui possède dix-huit inventions de bandages, bras et jambes artificiels. Je confectionne moi-même les appareils et sous les yeux du client s'il le désire. Je suis fournisseur des administrations des chemins de fer et des postes, et recommande mon invention à MM. les cultivateurs. Hautes références. La guérison subsiste même si l'on fait l'expérience du souffle sur le poing, comparé à un effort de 125 kilos.

Je reçois tous les jours à mon laboratoire, RUE MONULPHE, 88, Liége (derrière la caserne St-Laurent).

A BRUXELLES, le 12 juin, 12, rue des Charbonniers, 12 (gare du Nord) de 9 à 3 heures. (8811)

Commerçants, Industriels
Pour tripler l'action de votre capital, adressez-vous à
"La Warrantia"
25, Rue d'Anderlecht, Bruxelles
ENTREPOTS - WARRANTS 8350

CIGARES (1res MARQUES)
21 rue Grétry (AU PREMIER ÉTAGE) 8700

CAPITAUX
à placer sur bons gages et pour construire
Remboursables par annuités ou assurance-vie
Société Anonyme — **Crédit Mutuel Hypothécaire** — Capital : 2,000,000
Rue Léopold, 25 - Bruxelles
Nous accepterions la collaboration de bons agents
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

A CEDER **Bonne Papeterie** petit loyer, bien située chiffre d'affaires prouvé Reprise : 3000 fr. Materiel : 1500 fr. Marchandises au gré du preneur. Ecrire bur. du journal : Papeterie L. F.

MASSAGE MÉDICAL *Méthode anglaise* 343, Rue du Progrès, 343 7635

LES BRIQUES de toilette *OMEGA* sont les meilleures, les moins chères. La plus grande production connue. Usine : 54, rue des Vierges. (8674)

FEMME de soldat a perdu env. place Altitude porte-monnaie renf. argent belge. Rapp. contre récomp. au commissariat de police de Forest (division du Parc). (8715)

M. GOURMET Alfred, de Rochefort, dés. ach. d'occas. un petit matériel de *relieur*. (8747)

5, *rue d'Autriche*, 5 (place Liedts). COURS et leç. 3 à 12 fr. par mois. Langues franç., flam., langues étrang., piano, donn. par institutrice dipl., accepte jeune fille arriér. en pension. (8719)

GRAMOPHONE avec disq. à v. S'ad. 4, rue du Congrès. (15736)

J'ACHETERAIS phonos avec rouleaux ou rouleaux seuls de 25 à 50 cent. pièce; 187, rue Brogniez. (8725)

Poitrine Opulente
Résultat surprenant en peu de jours (61
Par ma méthode sûre et inoffensive
Consultation Gratuite
Mme JULIETTE
21, rue de l'Etuve

OCCASION A SAISIR
DE SUITE
Pour cause de dissolution de société, à vendre à 50 p. c. de leur valeur, 200 mobiliers, chambres à coucher, salles à manger, etc. 38, rue des Bogards, Bruxelles. (6973)

Monographies Comptables
Industrie Banque se recommande à tous les élèves des écoles commerciales. A. Hac, Herstal, rue du Chon, 37. (8381)

ANTIQUITES
J'achète très cher belles antiquités, tabl., gravures, pendules, tapisseries etc. Ecr. bur. journal F. A. R. 50. (8585)

LAVEZ votre linge en famille
Encore quelq. machines à laver américaines
STOMP, 19, rue des Vierges. 8243

TORREFACT. au gaz à vendre, 25 k., syst. perf. Ecr. bur. journ. V. W. (15732)

30,000 FR. disponibles pr aff. Avance et achats tableaux, objets d'art, livres, etc. Boîte 220, Brux.-Centre. (8692)

SULFATE anhydre, extra blanc, moulu, à 21 fr. les 100 kilos, dispon. 20, pl. du Concordat. (8740)

SUPERBE chambre à coucher Louis XV acajou de Cuba à vendre d'occ., rue de Ligne, 9. (8745)

PIANO
ON DEM. PIANO d'occas. comptant. 54, ch. d'Haecht. (8482)

ON DEM. piano d'occas. comptant, 131, rue de la Victoire. (8574)

50 % d'économie de gaz
Régulateur de réchauds. Prix : 10 fr. t. posé. LANGE, 123, Bd du Hainaut (5 à 7 heures). (7674)

MESSAGERIE **BALAK**
R. des Chapelains, 2
LIÉGE
Expéd., camionnage, magas., serv. bateau à vap. entre Liége, Huy, Andenne, Namur, Charleroi et vice-versa. Affret. à forfait de Liége et Charleroi vers toutes destinations.
ASSURANCES

SAVON M...
très bonne qualité
Autorisé
SEL DE SOUDE
Pl. Ste-Catherine, 13
8368

CAISSE ENREGISTREUSE
ON DEMANDE OCCASION. Ecrire B. B. 100. Office de publicité, Bruxelles. (8698)

LUCIENNE ET SUZON !

POURQUOI ce teint frais, cette mine épanouie ? Est-ce l'effet du printemps qui s'éveille ? demandait l'autre jour à son amie Lucienne, la gentille Suzon, au cours d'une promenade avenue de Tervueren.

Le soleil irrisait de ses rayons dorés les jeunes bourgeons qui semblaient s'éveiller après un long sommeil.

Et de fait la jeune fille, que quelques jours auparavant nous avions vue pâle, le teint jauni, l'aspect souffrant, marchant d'une allure pénible, se redressait aujourd'hui semblant défier la fatigue et avoir retrouvé toute l'énergie et la fraîcheur de ses vingt ans.

Etonné de ce changement subit, nous eûmes la curiosité d'entendre la réponse qu'allait donner Lucienne à sa chère confidente. Déjà nous pensions à l'éclosion de l'Amour, le divin Amour, au cœur de la tendre enfant. Mais quel fut notre étonnement de l'entendre s'écrier :

C'est grâce aux Pilules Librine que j'ai recouvré la joie et la santé, car après avoir épuisé cent remèdes, elles seules m'ont guérie d'une maudite constipation dont je souffrais depuis 3 ans.

OFFRES D'EMPLOI

JOURNAUX De bons vendeurs (hommes, femmes ou gamins) sont demandés pour toutes les communes du Centre. S'adresser d'urgence aux bureaux du « Messager de Bruxelles », 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière, tous les jours, de 9 heures à midi. (8465)

ON DEMANDE DE BONS OUVRIERS EBENISTES et de bons façonniers ébénistes travaillant à domicile. Bonnes capacités exigées. 1, rue des Fabriques, Brux. (8785)

ACHAT beaux vêtements hommes jusque 85 fr. Linge, chauss., etc. rue Hôpital, 32. (7656)

ANNONCES DIVERSES

COMPTOIR D'ECHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre?
VENEZ NOUS VOIR 3562
12, rue de Laeken, 12, Bruxelles

Soc. Anon. des BATEAUX-MOUCHES
Dép. Huy pour Jemeppe, 7 h.35, 11 h.15, 3 h., 6 h.
Dép. Jemeppe p. Huy, 8 h., 10 h.25, 2 h 30, 6 h.15.

VENTES OU LOCATIONS

Pr CONGREGATION. A louer garni pr durée guerre grand immeuble, 50 lits, à Brux. Ecr. B. G. 8, bur. journal. (15606)

A LOUER bonne maison de comm. à l'usage de boucherie ou autre commerce; 78, r. Transvaal, coin r. Em. Carpentier. Loyer 1,200 fr. La sous-location supporte en temps normal 900 francs. (7815)

A LOUER mais. com. ..., 5-7, rue Darwin (... Brugmann). (8006)

A LOUER maison 2,000 fr.; 241, av. Brugmann. (8605)

ON DESIRE louer local convenant pr cours de gymnastique rythmique. Ecr. M. et M. bur. journal. (8673)

A VENDRE maisons, blocs de terrains pour spéculateurs, terrains à bâtir, situés à Stockel, Berchem Sainte Agathe, Uccle et agglom. brux. Intermed. inutile d'écr. Bur. du journal S. A. B. U. (15735)

A VENDRE maison de campagne, écur., remise, jardin, plein rapport, environ 150 arbres fruitiers; conten. 32 a. près de l'église de Meysse. Conditions rue de la Braie, 1, Bruxelles. (15631)

A VENDRE MAISON LOUEE A BAIL, TRES BONNE AFFAIRE POUR PLACEMENT D'ARGENT.
BANQUE IMMOBILIERE DE BELGIQUE, 10, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM.
(8780)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES
Ornementation Intérieure
Salons o Chambres à coucher o Salles à manger
Leaving rooms, etc., etc.
Fauteuils pour Cinémas et Théâtres
TABLES, CHAISES, etc., etc.
pour Cafés, Pâtisseries, etc., etc.
Entreprises Génér. d'Installations et Transformations de Magasins

Ébénisterie - Menuiserie
Décoration - Miroiterie
Tentures et Décors
Tables o Guéridons o Paravents o Colonnes
Pêles-Mêles en doré et fantaisie
Choix Immense d'Encadrements pour Tableaux et Gravures

EMILE GOEYENS
BRUXELLES-Bourse 1, rue des Fabriques, 1 **BRUXELLES-Bourse**
NEW-YORK —o— PARIS —o— LONDRES —o— LE CAIRE —o— LA HAYE 3924

SPECTACLES

ALHAMBRA. — A 3 h. 1/2, « Ce Bon Monsieur Zoetebeek »; à 8 h., « Flora Tosca ». Le drame de Sardou sera joué encore une fois demain soir lundi.

BOIS-SACRE. — A 4 h. et 8 h., « Bagnes d'Enfants ». La pièce si émouvante et si généreuse d'André de Lorde et Pierre Chaine a obtenu un énorme succès le soir de la première représentation.

BONBONNIERE. — A 4 h. et 8 h., « Bruxelles au bout des toits ».

BOURSE. — Relâche.

COMŒDIA. — A 4 h. et 8 h., « Ce Bon Monsieur Zoetebeek ».

FOLIES-BERGERE. — A 3 h. 1/2 et 7 h. 3/4, « La Chaste Suzanne ».

On annonce les dernières de « La Chaste Suzanne », qui ne tiendra plus l'affiche que quelques jours. Il convient donc de se hâter. Prochainement, « Le Joyeux Paysan ».

GALERIES. — A 4 h. et 8 h., « Ce Veinard de Bridoche ». La nouvelle pièce des Galeries sera jouée deux fois aujourd'hui. Il y aura chambrée complète, le public sachant que la salle est parfaitement aérée.

GAITE. — A 4 h. et 8 h., « Poléon ».

C'est le dernier dimanche de cette amusante opérette, dont la dernière aura lieu mercredi soir. Jeudi, ouverture de la saison d'été; en matinée, réédition générale à bureaux ouverts : « Tire-au-Flanc »; le soir, première représentation.

MOLIERE. — A 3 h. 1/2 et 7 h. 3/4, « L'Escalade ».

La première de la jolie pièce de Donnay a été triomphale. De nombreux rappels ont fêté les excellents artistes composant la troupe du Molière.

NOUVEL ALCAZAR. — A 4 h. et 8 h., spectacle coupé.

OLYMPIA. — A 4 h. et 8 h., « Le Petit Café ».

PALAIS DE GLACE. — A 4 h. et 8 h., « Triplepatte ».

Ce sont les dernières de « Triplepatte ». Les billets de faveur sont entièrement suspendus.

SCALA. — A 4 h. et 8 h., « La Chauve-Souris ».

La dernière matinée de la « Chauve-Souris » a lieu aujourd'hui. En intermède, l'excellent et sympathique baryton Alain. Jeudi, première de la Revue.

THEATRE FLAMAND. — Dimanche, à 8 h., « Plezante Brusseleers », la joyeuse opérette en 3 actes de Jean Precker.

VIEUX-BRUXELLES. — Relâche.

WINTER-PALACE. — A 4 h. et 8 h., « La ... d'Honfleur ».

PANTHEON. — Séances permanentes de 2 à 11 h. : « Talarso, l'homme aux yeux verts », « ... bert homme nature », films de guerre et autres films intéressants et d'actualité.

SPLENDID CINEMA. — « Le Secret de Vénus », film superbe, exclusivité, pour la première fois à Bruxelles.

CINEMA SELECT. — Programme de choix et artistique.

MAJESTIC CINEMA, boulev. du Nord. — Programme de famille. Orchestre de ler choix.

Imprimerie Financière et Commerciale 1, Quai du Chantier, Bruxelles.